MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI





© F. Hessel, 2008

PONT SUR LA MONGALA

(NORD-UBANGI)

SCÈNE DE LA VIE ORDINAIRE











LE MOT DU PRÉSIDENT

VERS DES MÉMOIRES APAISÉES POUR UN MEILLEUR FUTUR ?

L'état général de notre Monde, après 18 mois de pandémie, les crises qui se succèdent, auxquelles s'ajoute, pour la RDC, le récent et brutal réveil du Nyiragongo qui a jeté l'effroi et la désolation parmi les populations riveraines du lac Kivu, démontrent à quel point il est urgent de mettre ensemble toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, pour répondre aux attentes de populations sinistrées.

La responsabilité première des classes politiques demeure celle de préparer l'avenir. Alors que tant de défis restent à relever, que les populations de cette Région des Grands Lacs aspirent à la paix et à la reconstruction de leur pays, notre inclination à regarder dans le rétroviseur devient dangereusement contreproductive. La Belgique, comme la France, ne regarde plus assez vers l'avenir. Nous nous sommes englués dans le passé colonial. Cette attitude contreproductive est en bonne partie le résultat du discours racialiste et décolonial. Chez nous, à chaque fois qu'on parle de l'Afrique, du Congo plus particulièrement, on en vient toujours à parler du passé colonial comme si cela devrait rester le seul discours. Comble de tout, ce discours est souvent tendancieux sur base de données non objectives. Les anglo-saxons, qui ont également été colonisateurs, regardent davantage vers l'avenir que vers un passé révolu.

Pouvons-nous espérer un électrochoc salutaire, avec l'apaisement apporté par les évènements historiques rappelés ci-dessus, pour une prise de conscience de l'urgence à regarder devant ? Il est grand temps de libérer les énergies positives et se remettre au travail, ensemble, pour répondre aux attentes des populations congolaises et spécialement celles de l'Est du Congo. Faisons ensemble le pari de tourner définitivement la page du passé colonial. Pour se concentrer sur le présent et le futur. Dans sa postface de l'ouvrage « Traces de vie coloniale » que nous vous présentons dans cette revue, le Dr JC Kangomba constate que les peuples africains ne sont pas dupes sur le fait que « le prétexte colonial est devenu au fil des années le cache-misère d'une élite politique et économique d'une médiocrité stupéfiante ». Partout, en Afrique, la colère gronde. Notre responsabilité aujourd'hui est de répondre présent, de prouver notre solidarité et de mettre à l'épreuve la bonne foi des nouveaux dirigeants qui nous tendent la main dans une approche respectueuse des choix et des priorités. Au lieu de voir la jeunesse africaine fuir le pays, poussée par le désespoir, osons le pari de la construction d'un meilleur environnement mettant à contribution son énergie et son dynamisme.

Ce pari, c'est aussi celui de créer une société plus juste chez nous, de mieux répondre aux efforts d'une diaspora désireuse de s'intégrer dans notre société. Si de gros progrès ont été réalisés, il reste un grand travail à poursuivre. Trop souvent encore nous devons constater que nos compatriotes issus des anciennes colonies sont victimes de racisme et diverses autres formes de discriminations.

La causerie du roi Baudouin au retour de son triomphal voyage au Congo en 1955 demeure d'actualité lorsqu'il déclarait à la tribune du Cercle Royal Africain à Bruxelles : « que la question essentielle qui se pose maintenant au Congo, je tiens à la souligner, est celle des relations humaines entre Blancs et Noirs ». Et le roi d'appeler « les Blancs et les indigènes à faire preuve, dans leurs rapports quotidiens, de la plus large compréhension mutuelle ». Une leçon d'humanité qu'il n'est pas inutile de rappeler.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE



PROGRAMME DES MARDI

Aucun Mardi n'est programmé durant le 3e trimestre.

CALENDRIER 2021*

	FORUM	PROJECTIONS
Janvier	8 & 22	-
Février	5 & 19	9
Mars	5 & 19	9
Avril	9 & 23	-
Mai	7 & 21	11
Juin	4 & 18	8
Juillet	2	-
Août	-	-
Septembre	3 & 17	-
Octobre	1 & 15 & 29	12
Novembre	19	9
Décembre	3 & 17	14

**Calendrier prévisionnel susceptible de modification.*

La confirmation s'obtient sur le site :
www.memoiresducongo.be



IN MEMORIAM

Avec un profond regret, l'association se doit de porter à la connaissance de ses membres le décès d'un de ses membres et grand ami du Congo. Thierry Jungers (15.03.1961 – 15.05.2021), il nous a quittés, bien trop tôt, à l'issue d'une brève et violente maladie, un dernier combat, trop inégal. Le Congo, Thierry était tombé dedans depuis sa naissance. Petit-fils d'un illustre Gouverneur-Général, Eugène Jungers, il ne lui fallut pas longtemps, ses études terminées et son diplôme de licencié en Sciences Commerciales de l'ICHEC en poche, pour démarrer sa vie professionnelle sous la houlette de Michel Relecom. Qui l'envoya faire ses premières armes à Kalemie, auprès de la Filtisaf, pour ensuite le récupérer à Kinshasa. Il donnera toute sa dimension commerciale pour la Bracongo, en défendant les couleurs de la SKOL. En 1990 Thierry rejoint la Compagnie Jules Van Lancker et sous la houlette de son oncle Jean il y apprend les bases du métier de rancher. Qui deviendra sa passion. C'est ainsi qu'en 2006, peu après la vente de la JVL à la famille Damseaux, il décidera de voler de ses propres ailes et rachète un des plus anciens et prestigieux élevages du Congo, la Pastorale du Haut Lomami (PHL). L'année 2006, c'est aussi celle d'un nouveau Congo qui redémarre après des élections, après une réconciliation nationale. Avec beaucoup d'espoirs. Dans son ranch, avec plus de 20,000 têtes de bétail, Thierry Jungers était heureux, au four et au moulin pour faire tourner la boutique. Bien secondé par un personnel compétent, près de 600 travailleurs et leurs familles avec toutes les facettes de la vie à organiser, la PHL est un des joyaux dans ce secteur de l'élevage si important pour le Congo. Le départ de Thierry Jungers laissera un grand vide. A ses enfants, sa Maman, et toute sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

Thierry Claeys Bouuaert

**MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL**

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°58 - Juin 2021
© Mémoires du Congo A.S.B.L
BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION
Rédacteur en chef et coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Membres : Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges, Françoise Moehler

Graphisme : Idealogy. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi. Ils ne sont pas rendus aux auteurs.

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert *(histoire postcoloniale)*, Guido Bosteels *(textes en néerlandais)*, André de Maere d'Aertrycke *(histoire coloniale)*, Marc Georges *(santé)*, Fernand Hessel *(éducation)*, Françoise Moehler *(culture)*, André Schorochoff *(EIC & justice)*, Jean-Pierre Sonck *(défense)*, Pierre Van Bost *(économie)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : Thierry Claeys Bouuaert
Vice-Président : Guy Lambrette
Trésorier : Guy Dierckens
Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef
Administrateurs : Marc Georges, Fernand Hessel, Félix Kaputu, Etienne Loeckx, Françoise Moehler, Robert Pierre, Mathieu Zana Etambala.

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées à vos secrétariats respectifs.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association.
Avec la mention Cotisation + millésime.

COMPTES BANCAIRES
Mémoires du Congo :
BIC BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :
BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :
BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif.

DROIT DE COPIE
Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du numéro de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction.

www.memoiresducongo.be

POSONS-NOUS LES BONNES QUESTIONS

PAR RÉMY KASHAMA[1]

Bruxelles, le 29 août 2019. Il est 10h30. La journée est particulièrement ensoleillée et nous en sommes plutôt heureux. Nous en aurons, en principe, jusqu'au soir, à en croire l'ami qui nous accompagne dans cette ultime excursion. Et encore... nous n'atteindrons même pas, selon lui, la moitié de l'exploration que nous nous apprêtons à entamer. Il n'avait pas tort, l'ami. Mes 3 enfants, mon épouse et moi-même, avons résolu de boucler nos vacances par la visite du Musée de Tervuren. Nous nous en approchons lentement, prêts à nous plonger dans la dernière étape d'évasion de nos vacances. Soit dit en passant, ce musée est une véritable mine d'or pour qui veut connaitre l'histoire de la République Démocratique du Congo. Je ne saurais trop vous recommander d'y faire un tour si, par hasard, vous passez par Bruxelles. Vous ne regretterez ni votre temps ni vos 12 Euros. Toute l'histoire de la RDC y est consignée. TOUTE l'histoire dis-je. Y compris celle précoloniale et post-coloniale. Jusqu'à... nos jours. Avec des détails que vous ne soupçonnez pas...

Le site qui abrite le célèbre Musée et le parc qui l'entoure sont vraiment magnifiques. Paradisiaques. L'ami qui nous y conduit, un compatriote qui vit en Belgique depuis plusieurs années, se doute certainement de ce que nous sommes « impressionnés » par la beauté de ce que nous voyons. Même si nous ne laissons rien transparaître. Nous en avons, de toutes façons, vu de toutes les couleurs en Europe. L'ami se sent le devoir de nous « calmer ». « Ne soyez pas impressionnés », commence-t-il. « C'est avec l'argent du Congo que les Belges ont construit tout ça !!! ». J'ignore cette observation que je trouve quelque peu maladroite. Je fais semblant de n'avoir rien entendu. Comme pour se rassurer que son propos n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, Guy répète sa remarque : « C'est le magot de notre pays qui a permis aux Belges de construire tout ça... ». J'ai, juste, un haussement d'épaules, sans plus.... Visiblement affecté par le peu d'intérêt que je prête à son histoire, Guy se croit en devoir d'insister en nous fournissant, cette fois-ci, quelques détails « historiques » sur ce qu'il en sait réellement. L'argent qui a permis d'ériger ce magnifique site serait directement venu du Congo... Et donc...

Je suis, alors, bien obligé de l'arrêter net. J'ai entendu le même propos, pratiquement avec les mêmes mots, 6 ans plus tôt, lorsqu'en 2013 je visitais pour la première fois la ville de Kigali au Rwanda. A croire que les Congolais se passent le mot pour minimiser les réalisations des autres et consoler leurs propres consciences. Il m'avait été aussi dit, à Kigali, que c'est grâce à l'argent du Congo que cette capitale était en plein essor. Que la fulgurante et impressionnante croissance économique du Rwanda et le boum immobilier qu'elle a induit étaient le fait des « richesses pillées au Congo ». J'étais étonné de la similitude des vues. Deux compatriotes, qui vivaient à des milliers de kilomètres l'un de l'autre, tenaient le même discours. Avec pratiquement les mêmes... mots.

Je fus bien obligé d'engager le débat que je voulais éviter.

« Cher ami, commençai-je, nous devons arrêter de (chaque fois) nous consoler et minimiser ce que font les autres pour masquer nos propres tares... Je me demande bien ce que nous y gagnons. Au contraire, nous nous confinons dans un confort d'insouciance et d'irresponsabilité extrêmement dangereux, trouvant toujours des excuses à notre propre incurie. Ce que tu dis est absurde. Eriger un tel site requiert plutôt un certain sens d'organisation et une certaine vision de ceux qui étaient à la manette... une certaine intelligence collective qui nous manque cruellement au pays. L'argent n'est qu'un ingrédient... un maillon de la chaine. Il n'est pas prépondérant pour la réalisation d'un tel projet. Lorsque la vision et l'organisation sont efficientes et claires, lorsque la volonté y est, on finit par trouver les moyens... ».


RÉMY KASHAMA

« Oui, mais... cela n'exclut pas qu'ils nous ont pillés, ces Belges » se défend Guy. « La Belgique n'était qu'un petit pays pauvre..., sans les richesses du Congo, elle ne serait jamais devenue ce qu'elle est aujourd'hui... ».

« Possible, lui concédai-je. Il ne faut cependant pas confondre ressources et richesses. Les ressources ne deviennent des richesses que lorsqu'on y met une certaine intelligence. Les diamants et autres minerais ne sont que des « cailloux » sans valeur si on n'y ajoute pas de l'intelligence. Il est même absurde voire insensé de considérer que ces simples cailloux peuvent développer un pays. A supposer que les pays qu'on accuse de piller ces « richesses » s'en détournent un jour, soit parce qu'ils ont développé d'autres technologies, ou soit parce qu'ils ont découvert d'autres gisements ailleurs. Nos diamants et autres coltans ne seraient pas plus valeureux que des simples billes, n'est-ce-pas ? Ils ne seront plus, à nos yeux, plus importants que les goyaves du Congo-central ou les cacahuètes de Kikwit... La vraie richesse, c'est justement... l'intelligence. Aussi bien individuelle que collective. A preuve, bon nombre de pays, sans aucune ressource naturelle, sont plutôt prospères... J'étais au Luxembourg il y a quelques années, cher ami .... J'y ai vu des sites pareils. Avec le même

1. Rémy Kashama Tshikondo, originaire de Kananga (1965), juriste de formation, appartient au barreau de Lubumbashi. Il est l'auteur de nombreuses publications, littéraires et scientifiques, chez divers éditeurs.

confort et la même beauté…. Peux-tu me dire avec quel argent les Luxembourgeois ont-ils financé la construction de ces sites-là ? Dans quel pays ont-ils « pillé des richesses » pour faire ce qu'ils ont fait ? Et la Suisse qui n'a aucun passé colonial, avec quel argent a-t-elle transformé son espace ? Et les pays scandinaves ? Et les « dragons » d'Asie ? Un pays comme Singapour n'a connu aucune aventure coloniale, mais va y faire un tour et reviens m'expliquer l'origine des ressources qui ont permis de construire ce pays-là. … La Belgique, elle-même, n'a-t-elle pas continué à se développer après qu'elle a lâché le Congo ? Même lorsque nous lui avons repris l'Union Minière ? Y'en a marre de, tout le temps, trouver des exutoires pour justifier nos propres faiblesses. Nos propres tares. Assez de nous consoler avec autant de…complaisance. Nous qui avons les « richesses » tant vantées, qui les « gérons » depuis l'indépendance, qui avons « nationalisé » l'Union Minière… comment et pourquoi n'avons-nous pas un SEUL site pareil ? UN SEUL ? Non cher ami, ni Bruxelles, ni Kigali, n'ont été construits avec notre argent…. Mais plutôt avec le génie de leurs peuples respectifs et la vision de ceux qui les dirigent… Il faut proscrire ce discours qui encourage notre paresse et notre incurie. Il n'y a meilleure richesse que l'homme. La ressource humaine est le premier atout de développement… ».

Guy est interloqué. Choqué d'entendre un tel son de cloche. Visiblement, les Congolais, sur la question, abondent presque tous dans le même sens : « Le bonheur des autres (Belgique, Rwanda et l'occident en général) serait construit grâce au pillage de nos richesses ». J'ai toujours trouvé ce raisonnement grotesque, caricatural et trop simpliste. Il est simplement dépourvu de bon sens. Voici, pour faire simple, ce qu'il suggère. Les gouvernements, des pays qui nous pillent, ont dépêché des voleurs au Congo qui ramènent, dans leurs pays, des « richesses pillées au Congo » avec lesquelles ils construisent leurs propres Etats au détriment du nôtre…. Et donc ces pays ont des voleurs « patriotes », aux antipodes de nos « voleurs » à nous. Ces voleurs « volent » pour le compte de leurs Etats tandis que les nôtres le font pour leurs propres comptes personnels… C'est ça ? Absurde n'est-ce-pas ?

J'ai, pour une fois, apprécié l'opinion d'un politicien congolais sur la question. Il faisait, à la Télé, la restitution d'une discussion qu'ils avaient eue, lui et ses collègues, dans un hôtel de Kigali où ils s'étaient retrouvés à l'occasion d'un forum politique… Pendant leurs moments de pauses, les Congolais s'offraient quelques escapades dans les rues de Kigali. Aussi bien le jour que by night. Ils n'ont, naturellement, pu s'empêcher d'observer l'élégance et la beauté de la ville. La propreté, l'ordre et la discipline qui y règnent… Rien à voir avec les villes de leur propre pays où la crasse et l'anarchie (urbanistique) font bon ménage. Où l'indiscipline et l'arbitraire sont le lot des agents de l'Etat et des citoyens. Où les routes reliant les provinces sont impraticables, même pour les safaris…. Où les immondices et les érosions battent tous les records. Où les « feux-rouges » sont quasi-inexistants… Où l'eau et l'électricité sont une denrée de luxe. Où… Ce qu'ils voyaient à Kigali, relevait tout simplement d'un autre univers… Trop beau pour être vrai en Afrique. Il fallait donc une explication, mieux une justification qui allait conforter et consoler leurs consciences « chargées ». Eux qui, avec un pays mille fois plus nanti, n'ont jamais réussi à construire le dixième de ce qu'ils voyaient. En bons Congolais donc, ces politiques se sont presque TOUS consolés instantanément : « C'est avec les richesses volées chez nous que les Rwandais ont fait tout ça… ». Chacun y est allé de son commentaire. Une convergence de vue exceptionnelle. L'une des rares occasions où les politiciens congolais étaient unanimes dans leurs analyses sur un sujet. Une seule note discordante, tout de même. Le seul à être lucide dans cet aveuglement général, Mbusa Nyamuisi (NB : ex-président du RCD Kisangani) raconte : Je leur ai, dit-il, juste posé la question suivante : « Ces Rwandais ont-ils aussi volé cette propreté (que nous admirons) au Congo ? ». Question embarrassante qui n'a trouvé aucune réponse.

Je pense qu'on doit changer notre perception des choses. Construire un Etat ne peut être le fait d'une bande de voleurs. Mais plutôt la résultante d'une certaine efficience dans sa gestion et d'un leadership, plus ou moins vertueux, de ceux qui en ont la charge. De leur sens élevé du devoir d'Etat. D'une certaine discipline des citoyens. D'un certain respect du bien commun.

Un Libanais de ma connaissance qui vit entre Goma et Kigali m'a raconté une histoire qui résume tout. Ce monsieur a des supermarchés et à Kigali et à Goma et est donc mieux placé pour apprécier la différence de gouvernance entre nos deux Etats. A Kigali, affirme-t-il, il ne peut jamais oser tripatouiller les comptes de son supermarché ni s'amuser avec le fisc. JAMAIS. « Pour quelques ratures, tu peux faire de la taule pour très-très longtemps », me dit-il. Tandis qu'à Goma, les percepteurs d'impôts passent retirer leurs « colis » régulièrement chez lui…à la maison et lui établissent des papiers fantaisistes. Tout est là.

Regardons-nous en face et posons-nous les bonnes questions. Comment expliquer, par exemple, que la meilleure université de ce pays soit une propriété privée d'un ex premier ministre ? Que la meilleure infrastructure sportive soit une propriété privée d'un ex-gouverneur de province ? Que le meilleur parc animalier soit la propriété d'un ex-président de la République ? Que toutes ces acquisitions l'aient été à l'époque où ces sieurs avaient en charge les affaires de l'Etat ? Je peux multiplier les exemples. Plutôt que de construire l'Etat et le doter des infrastructures que nous admirons chez les autres, nos dirigeants, à nous, ont plutôt, avec et/ou grâce à l'argent de l'Etat, construit leurs empires personnels. C'est ça qui doit changer.

La prospérité d'un Etat se bâtit sur des valeurs qui mettent en avant l'intérêt collectif. Sur la bonne gouvernance pratiquée par ses dirigeants. Et c'est ce qui fait cruellement défaut en RDC. Nous devons en prendre conscience. ■

HISTOIRE

LETTRES DU BURUNDI (2)

Où il est question du détachement du Génie militaire belge chargé de construire à Ruyigi un bâtiment qui servira à héberger les consultations liées à la femme et à son enfant et d'un médecin militaire de réserve, médecin auquel une bienveillante autorité a laissé toute liberté de vagabonder dans la ville et ses alentours, ce qui a permis au dit médecin de réunir les éléments nécessaires à la rédaction de cette chronique ; où l'auteur relate par ailleurs la rencontre qu'il fit à Ruyigi, son lieu de résidence, de Maggy Barankitse et de l'œuvre qu'elle y accomplit au profit de la population.

MARC GEORGES TEXTE ET PHOTOS

Et en guise d'avertissement, ou quand il importe d'avertir le lecteur que les « lettres » relatent des faits que l'auteur a vécus en 2007 qui, pour beaucoup, ne font plus partie, malheureusement, de la vie du Burundi de 2021.

QUI EST MAGGY BARANKITSE ?

La coutume en Afrique veut que le voyageur se présente à l'hôte qui l'accueille : les règles sont partout les mêmes, quel que soit le pays visité. Cela peut inclure une visite au gouverneur de province aussi bien qu'à un directeur d'hôpital. En l'occurrence, notre détachement a établi ses quartiers dans la parcelle de Marguerite (« Maggy ») Barankitse, à laquelle je me dois d'aller rendre visite (1. Maison de Maggy). Et en guise de cadeau de bonne arrivée, j'apporte du chocolat. D'emblée, m'ouvrant sa porte, l'hôtesse me propose de l'appeler Maggy et me met tout de suite à l'aise en m'offrant une bière. Des enfants qui, à ce moment, lui rendent visite, s'enfuient en voyant mon uniforme : le souvenir des massacres reste vivace et lié aux porteurs d'uniforme.

Maggy (2. Maggy Barankitse) est Tutsi, a suivi le programme d'humanités chez les sœurs d'Heverlee et a poursuivi des études de régente chez les Dames de Marie. Elle a connu tous les événements sanglants autour de Ruyigi, qu'elle n'a jamais quitté, même aux pires moments. Elle travaille à l'évêché de Ruyigi quand son histoire débute dans les années 1990 : le Burundi, qui a déjà une longue histoire de massacres inter-ethniques, voit alors ceux-ci atteindre un nouveau paroxysme. Le conflit durera cette fois plus de dix ans. Les massacres auxquels elle assiste l'amènent, spontanément, à prendre la défense de tous ceux qui sont menacés de mort, quelle que soit leur appartenance ethnique. Elle sauve la vie de 2 petites filles, dont les parents seront tués (la maman, décapitée) devant les enfants : les tueurs l'épargnent. La colère la fait réagir : 72 personnes sont tuées dans l'église proche, elle les enterre dans une fosse, au vu de tous. Une stèle rappelle l'événement mais la plaque commémorative a été retirée : la mémoire dérange. En 1993, Maggy crée son ONG, la « Maison Shalom » (maison de la paix), appellation moins connotée que « Maison Amahoro » (paix, en kirundi).

A ce moment, la situation au Burundi est tellement désespérée qu'un journaliste du journal « Le Monde » n'hésite pas, en 2002, à inclure le pays dans la liste des "Nations sans Etat" : on envisage alors froidement un partage du pays en Tutsiland et Hutuland. Progressivement, l'action de Maggy prend de l'importance : toute son action est basée sur le pardon et l'amour qu'elle donne sans réserve. La valeur de l'exemple aidant, des tueurs, connus des survivants, sont ainsi amenés à demander pardon aux enfants des victimes. Les milliers d'enfants orphelins (victimes de la guerre et du SIDA, actuellement au nombre de 60.000 en province de Ruyigi) qu'elle adopte sont installés dans des « maisons-ménages » (3. Maisons-ménages), sous la responsabilité d'éducatrices, au sein de villages que Maggy fonde.

Les alentours de Ruyigi sont maintenant truffés de villages affichant le logo « Maison Shalom », ce qui donne une idée de l'ampleur de la tâche déjà accomplie. Les enfants n'y sont pas assistés : ils suivent des formations : enseignement primaire, secondaire, technique, même universitaire, non


1



2

seulement au Burundi mais aussi en Europe, formations qui leur permettent de devenir autonomes (on est loin de l'assistance prodiguée dans les orphelinats) à l'âge adulte. Ces jeunes adultes deviennent à leur tour des « adoptants » et ils essaiment jusque Bujumbura et au-delà, à l'extérieur du pays. De maman adoptive, elle devient grand-mère : on l'appelle Oma.

Maggy naît sur la colline de Nyamutobo, sur laquelle ses parents sont propriétaires de 20 hectares de terre : sur la parcelle dont elle hérite, et fâchée de voir l'Etat burundais négliger l'hôpital de Ruyigi (4. L'hôpital de Ruyigi), dont il a la charge, Maggy ne faisant pas dans la demi-mesure, décide d'y faire construire un hôpital (bientôt achevé), l'hôpital Rema. Ce sera plutôt un ensemble hospitalier qui comprendra, outre les services classiques de médecine, chirurgie, accouchements et pédiatrie, une école d'infirmières ainsi qu'une (5. Maison de la Mère et de l'Enfant), qui intégrera également un service de conseil agronomique : cette « Maison » pourrait devenir le bureau central d'un programme PMI[1] élargi à toute la province. C'est ce bâtiment que le Génie militaire belge construit.

L'action de Maggy est maintenant connue partout (Europe, Amériques, Japon), ce qui lui permet, notoriété aidant, d'étendre encore son action : les financements sont indispensables et ils lui parviennent régulièrement. L'adage, selon lequel « A Ruyigi, il est plus long de dire ce qu'il n'y a pas que ce qu'il y a, tellement il n'y a rien », ne sera bientôt plus d'usage : « ce qu'il y a » commence à constituer une longue liste de réalisations réussies. Exemple : le restaurant « Frieden » et la maison de passage sont gérés par des jeunes (6. Restaurant Frieden), installés et supervisés par les soins de l'équipe de Maggy. Signalons encore un cinéma (avec fauteuils confortables, le seul du Burundi en dehors de Bujumbura) (7. Cinéma des Anges), un garage, un salon de coiffure, un atelier de couture, une ferme, même une piscine (8. Piscine).



3



4

Maggy a donné à certains de ses établissements (maison et cinéma) l'appellation « … des anges », qui se rattache à l'histoire récente : au plus fort des combats, les parcelles qui entouraient ces bâtiments étaient en fait devenues des charniers. Maggy a réussi à se les faire céder, de haute lutte, par les militaires Burundais.

Un de ses pupilles, Jean-Bosco, le technicien agronome, me fait visiter la ferme, une des réalisations majeures de Maggy, qui y a fait procéder au croisement de vaches ankole avec des frisonnes (9. Vache frisonne-ankole) : le port d'une hollandaise, ses cornes et sa robe sont plutôt moins nobles que celles d'une ankole, mais la production de lait y gagne ! Toutes les vaches sont gardées à l'étable, permettant de garder et de stocker le fumier. Dans un futur proche, un essai de dressage de bœufs à la traction devrait débuter dans la région. Si cette « mécanisation » réussit, on assistera sans aucun doute à un accroissement très net des rendements agricoles.

Des bacs à compost ont été créés et des terrains sont laissés en jachère : on évite ainsi l'épuisement des terres de culture et on les enrichit de fumier et de compost. On voit déjà l'ébauche de terrasses, résultat de la plantation de haies de Trypsacum laxum (10. Rizière - à l'avant plan, haie de trypsacum laxum) qui, par ailleurs, sert de plante à fourrage. ▶

1. PMI : Protection Maternelle et Infantile.



Tout cet environnement fermier doit être surveillé, tant les voleurs sont nombreux : des singes grivets s'en prennent aux tomates, les hommes aux épis de maïs, les oiseaux picorent les graines. Aussi est-il concevable, alors que la disette n'est jamais loin, d'éloigner tous les prédateurs, même les plus petits : des enfants, par leurs cris, y veillent.

Un « parc » de 100 ruches traditionnelles (11. Ici ruches à cadres) est installé sur la colline de Nyamutobo ; la récolte débutera cette année (2007) avec l'espoir d'obtenir 200 Kg de miel. Ce rendement de 2 Kg par ruche pourrait être doublé en remplaçant les ruches traditionnelles par des ruches à cadre (le projet existe). Les Burundais sont tous friands de miel : la commercialisation ne devrait poser aucune difficulté.

Les projets que Maggy développe sont le fruit de sa seule volonté, avec une coopération technique extérieure limitée. La vision qu'elle a de son pays et de ses institutions est étonnante : le fait qu'elle soit très croyante ne l'empêche pas de voir la réalité en face et d'exprimer tout haut son opinion : son franc parler détonne. Dans un pays où la maternité est sacrée, elle s'insurge quand elle voit, encore à l'heure actuelle, des mamans avec quatre grossesses en cinq ans. Il est à peine nécessaire d'ajouter que, sur ce sujet, elle ne partage pas toujours les vues de l'Eglise catholique quant aux méthodes de planning familial qu'elle [l'Eglise catholique] préconise, ajoutant : « Que voulez-vous que les gens fassent chez eux », dit-elle en riant, « quand le soir il n'y a rien à faire et qu'il n'y a pas d'électricité ? »

Comme dans tous les pays en crise, le Burundi accueille d'innombrables organisations humanitaires (Nations Unies, agences gouvernementales, ONG) : Maggy n'en a pas toujours bonne opinion. Peut-être faut-il voir là un reproche déguisé à ces organisations qui étaient absentes de Ruyigi dans les moments difficiles. Ces organisations sont maintenant revenues, très nombreuses (UNICEF, PNUD, UNHCR, CICR, Caritas, ACF, GTZ, ...). L'UNICEF lui demande un jour, pour célébrer la Journée de l'Enfant, de faire défiler ses petits protégés en agitant un drapeau de l'organisation onusienne. Indignation de Maggy, qui rétorque que ses enfants n'ont quasi rien à se mettre : la représentante reste inflexible. Mais Maggy est son obligée, du fait qu'elle en a reçu du matériel, entre autres des véhicules : comment refuser ? Elle trouvera la parade en faisant confectionner pour les enfants des petites culottes avec le tissu des drapeaux que l'UNICEF lui a fournis pour l'occasion et avec lesquelles les enfants défileront, le jour dit, arborant, sans gêne, la couleur et le sigle UNICEF sur leurs fesses[2].

Maggy réunit chez elle ce qu'elle appelle elle-même « ses folles » : l'arrière-cour de sa maison a été aménagée de petites maisons individuelles, réparties autour d'une cour centrale. On pourrait presque se croire au sein d'un béguinage : les femmes y bénéficient d'un hébergement impeccable, rassemblées autour de la cour sur laquelle se font toutes les activités communes - lessive, préparation des repas, couture, maternage... Plusieurs femmes qui y sont ont vécu des moments pénibles et en porteront encore longtemps les stigmates. Elles pourraient en raconter long sur leurs misères et ceux qui les leur ont fait subir : abandonnées avec enfants, séropositives, folles... Des enfants orphelins sont adoptés par ces mamans :

2. Anecdote racontée dans *La haine n'aura pas le dernier mot*, Christel Martin, Paris, Albin Michel 2005.

les sentiments ne se montrent pas et se disent encore moins, a fortiori à quelqu'un qui vient de l'extérieur. Mais chose étonnante, il n'y a nulle tristesse ni désespoir : ça vit et ça rit (il faut dire que Maggy a un rire communicatif…), les enfants sont maternés par toutes. Je ne pourrai qu'exprimer ma sympathie par les consultations aux enfants et les traitements que je prescrirai : pas grand-chose, mais suffisamment pour voir la satisfaction sur les visages de ces femmes. Les problèmes sont souvent banals et il n'y a donc pas grand mérite à guérir les enfants en moins de 24 heures. Mais que de reconnaissance simplement parce que j'ai montré de l'attention ! Tous les éclopés de la vie que le Burundi a créés ces dernières années peuvent trouver refuge chez elle : elle a adopté des milliers d'enfants. Tout petit, Jean-Bosco a été recueilli, il souhaitait devenir musicien et l'est devenu. Une des « filles » de Maggy est médecin, diplômée d'une université Italienne : elle travaillera dans le futur hôpital Rema.

J'ai désormais pris l'habitude de commencer la journée en prenant le café chez Maggy : je suis sûr d'y trouver bon accueil. Même si elle est sévère quant à l'étiquette (se présenter chez elle implique d'être bien habillé, de parler poliment, d'être propre…), Maggy se laisse parfois aller, surtout le samedi, où elle reçoit parfois en pyjama. Maggy tient tous les jours table ouverte : le couvert est dressé pour 6 personnes car on ne sait jamais qui pourrait débarquer. On peut arriver sans s'être annoncé et il y a toujours à manger pour l'invité surprise : chaque jour voit se renouveler la tablée. Cela donne des déjeuners souvent intéressants, toujours animés, avec une hôtesse en verve. Ce samedi précisément, j'accueille 3 amis de Handicap International, Roland, Marie et Gaëtan : une rencontre a été arrangée entre Maggy et nos trois invités. Elle m'ouvre la porte en me demandant, une fois de plus, si je viens « voir Maggy et ses folles » : mes amis sont immédiatement mis au diapason !

Maggy a toujours de la suite dans les idées et quand l'occasion se présente, qui lui permettrait d'améliorer encore son action, elle n'hésite pas une seconde, elle ne la rate pas et fonce : les handicapés, physiques et mentaux, étant nombreux dans une province particulièrement meurtrie par des années de conflit, étant donné par ailleurs qu'aucune structure ne prend ces handicapés en charge, Maggy profite de la visite à Ruyigi de Roland, Marie et Gaëtan pour leur exprimer le souhait de voir leur ONG développer un centre d'aide dans le nouvel hôpital : prise au débotté, l'équipe de Handicap ne sait pas immédiatement comment réagir. Mais réflexion faite, et même s'il n'entre pas dans les intentions de l'ONG d'ouvrir un centre supplémentaire, la chose pourrait néanmoins s'envisager, d'autant que la mise de fonds serait nulle. Il s'agirait, ici, d'amener une expertise et d'assurer une supervision. Le déjeuner durera longtemps et ne sera interrompu, deux heures plus tard, que par un coup de téléphone du président du Sénat, présent à Ruyigi, et qui souhaite voir Maggy.

Faut-il encore rappeler que le courage de Maggy lui vaut une telle aura, ici au Burundi et dans le monde entier, qu'il est sans doute difficile à ces organisations (ONU et autres ONG) de se faire une place, face à un tel monument - et c'est encore plus vrai à Ruyigi, son fief. Passionnée, elle s'enflamme dès qu'elle en sent la nécessité, mais sans toujours prendre en considération le problème dans sa complexité : elle réagit à l'instinct. Et ses démêlés avec le Centre Hospitalier Universitaire « Roi Khaled » de Bujumbura en sont un exemple. Un jour, les services du dit CHU refusent de lui restituer le corps d'un petit enfant, sous prétexte qu'elle doit d'abord rembourser une dette de 2.000 US$, somme qu'elle n'a pas sur elle. Elle se rend alors à l'église où elle est sûre de rencontrer le Nonce Apostolique : celui-ci est effectivement présent mais il est malheureusement en train de confesser. Pas désarçonnée pour autant, Maggy entre dans le confessionnal et plutôt que d'énumérer ses péchés, elle raconte alors au Nonce qu'elle a un urgent besoin d'argent. Le Nonce sort du confessionnal et lui rapporte 35.000 US$ ainsi que sa voiture - estampillée « CD », pour faire la route jusque Bujumbura : la dette payée, le corps de l'enfant sera enfin rendu. Une autre fois, un des services de ce même CHU refuse de prendre en charge un petit enfant, gravement mutilé à la face par un coup de machette. Maggy, qui se présentait avec l'enfant, s'est juré, ce jour-là, qu'elle aurait son hôpital à Ruyigi, l'hôpital « Rema ». Mais le jour où la construction de ce nouvel hôpital Rema sera achevée, qu'en sera-t-il du plan de travail (équipement, personnel à engager, ressources financières, …) ? Elle a une telle foi en l'avenir qu'elle est persuadée, malgré la complexité du sujet, qu'elle ne peut que réussir[3]. Et la connaissant, on peut être persuadé qu'elle atteindra son objectif. ▶


9

3. Sa foi en l'avenir m'a fait évoquer devant certains de ses proches, l'histoire de « Don Bosco » (Jijé, Ed. Dupuis) et la phrase qu'elle inspire : « Dieu y pourvoira ».

Ses démêlés avec les institutions sont fameux et pas toujours à l'avantage des plus forts : ils décrivent parfaitement l'acharnement qu'elle met à défendre une cause qu'elle estime juste. Les épisodes de la « récupération » de la camionnette et des deux motos, octroyées temporairement par l'UNICEF et l'UNHCR, mériteraient de figurer dans un sketch comique, d'autant que Maggy a un réel don d'acteur : le public est conquis, surtout quand elle explique que, malgré des interventions venant du plus haut niveau (comprenez Genève), elle a tenu bon et que, au final, elle a pu garder pour sa « Maison Shalom » les véhicules qu'on lui demandait de restituer.

L'impression qui prévaut souvent, quand on sort de chez Maggy, c'est que cinq de nos vies ne suffiraient pas à remplir la sienne. Les événements qu'elle évoque par ses anecdotes sont racontés sans redites mais en plus, avec quelle verve ! Même le plus tragique est toujours ponctué de rires. Elle rencontre un jour sur une colline un officier de l'armée Burundaise, en opération avec son unité et qui, la voyant, pointe vers elle un doigt accusateur en lui disant : « Vous êtes la punition que Dieu a envoyée aux Tutsis ». Sa réplique fuse : « Je suis ici pour tous, Tutsis et Hutus ». Cet officier, Germain Niyoyankania, est devenu entre-temps lieutenant général et ministre de la Défense : Maggy a maintenant les meilleurs contacts avec lui.

Même les soirées ne laissent pas Maggy au repos. Un soir, les nouvelles tombent en rafales : « on » lui annonce que quarante-deux enfants orphelins sont arrivés de Bujumbura, sans préavis ; un orphelinat, géré par des religieuses, se retrouve à court de vivres et envoie une délégation à la « Maison Shalom » pour quémander quelque nourriture : Maggy videra son magasin ; une maman enceinte, veuve avec trois enfants, vient d'être expulsée par sa belle-famille : elle arrive de Bujumbura, envoyée par les services de la Présidence ; enfin, une complication d'un accouchement normal (absence de décollement placentaire, banale à traiter pour autant qu'on ait le médicament) nécessitera d'envoyer le chauffeur chercher le traitement à quelques dizaines de kilomètres. Tous les problèmes trouveront une solution le soir même. Finalement, littéralement tombée du ciel, une bonne nouvelle (quand même !) : un chèque vient d'arriver qui permettra d'acheter trois tonnes de nourriture. Quand je croise Maggy le matin, elle n'en parle même pas : de son propre aveu, il faut qu'il y ait danger de mort d'homme pour qu'elle commence à s'affoler, les autres problèmes sont toujours gérables et ne méritent pas qu'on appelle systématiquement au secours.


10


11

Cette mission militaire m'a permis de rencontrer une personnalité exceptionnelle, à plus d'un égard. L'idée, approuvée par la Défense Nationale de Belgique, de compléter l'œuvre déjà entreprise à Ruyigi par Maggy Barankitse par la construction de la « Maison de la Mère et de l'Enfant », résultait de la vision cohérente que Maggy avait développée : pour être intégrée et acceptée par la population locale qui en serait bénéficiaire, la réhabilitation et le développement de cette province sinistrée devaient provenir d'une initiative locale, ce qui était le cas. Le principe du « bottom up initiative » a trouvé ici une belle démonstration. Et parlant de Maggy, un des sous-officiers Burundais me disait que « s'il y avait une Maggy par province (il y en a 18), le pays serait pacifié ». Pour moi, qui découvrais le Burundi, ce fut un réel bonheur de rencontrer une personnalité si riche et tellement attachante : je ne pouvais que partager l'opinion du sous-officier. ■

TRACES DE VIE COLONIALE

Le douzième numéro de Congo-Meuse a été publié en 2017, à L'Harmattan, tous droits réservés au Musée & Archives de la littérature dont nous remercions la Directrice, Mme Laurence Boudart, ainsi que le Dr J.-C. Kangomba, coordonnateur de l'ouvrage et auteur de la postface, pour nous avoir autorisés à publier cette dernière.

L'ouvrage met en lumière nombre de documents inédits qui éclairent vie quotidienne et mentalités en ouvrant une fenêtre singulière sur la vie coloniale, des lendemains de la Première guerre mondiale aux moments des Indépendances. En cette époque où tout semble se liguer pour nous inviter à tourner encore davantage la page de l'époque coloniale pour ne plus en entendre parler, cet ouvrage vient nous rappeler que le passé ne se plie pas si facilement à nos désirs. D'où l'utilité de garder, publier et étudier les documents hérités de l'époque coloniale. Le livre propose des documents souvent inédits, qui permettent de revisiter des facettes de l'Histoire à partir de témoignages d'acteurs de terrain et de voyageurs. Il propose de nombreuses contributions congolaises, citons l'auteur Paul Lomami-Tshibanda, le poète Muepu Muamba, et surtout une interview de l'ancien journaliste Joseph Mbungu, qui a aussi délivré – en 2007 – un témoignage à Mémoires du Congo.

Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à découvrir ce riche ouvrage pour en apprendre plus sur les contrastes relevés tout au long des diverses contributions proposées. (tcb)

PAR JEAN-CLAUDE KANGOMBA

Au terme de la lecture de ces pages de témoignages sur une époque circonscrite de la tutelle belge au Congo, plusieurs remarques et considérations viennent à l'esprit. Dans les lignes qui suivent, je tenterai de les canaliser en restant attentif à trois choses :

- Comme le signale Marc Quaghebeur dans la préface, tout en n'ayant aucune prétention à l'exhaustivité, les textes réunis dans le présent numéro ouvrent une fenêtre singulière sur le quotidien de la vie coloniale à partir des acteurs de terrain et des témoins visuels1. Vu sous un tel angle, leur apport est forcément inégal en matière d'écriture, de qualité de l'information et de niveau de pensée. Au-delà des anathèmes et autres imprécations contre le fait colonial qu'ils peuvent susciter, ces témoignages permettent d'observer ce qui se jouait dans les interactions des forces en présence en termes de confrontation, mais également d'adaptation, de coopération et de métamorphose. À travers leurs convulsions comme leurs avancées actuelles, les pays des grands lacs sont héritiers de cette mémoire-là aussi.
- Le nombre très réduit des contributions africaines tient à deux évidences au moins : la première est que, sous la colonisation, le mode de conservation et de transmission des événements était encore fort tributaire de l'oralité — et c'est loin d'être une critique. Rares sont les Congolais qui pouvaient tenir un journal au jour le jour. La seconde est que ceux qui l'ont tenté n'ont pas toujours estimé à sa juste valeur la portée documentaire de leurs écrits. Tel est le cas de mon père, dont j'ai vu disparaître au fil des années des pages entières de cahiers scolaires sur lesquelles il avait pris l'habitude de consigner les faits qui lui semblaient marquants : les compilations historiques de son père et de son grand-père, les contes et légendes de sa contrée natale ainsi qu'une généalogie très détaillée de sa famille. Le même sort a été réservé aux nombreuses notes qu'il prenait lors de ses séances de travail avec le père Placide Tempels, dans le cadre de la catéchèse Ujamaa mise en place par le philosophe, et dont mon père était l'un des hérauts les plus engagés.



- Chez maints intellectuels congolais, le fait colonial apparaît, en creux ou non, comme le repoussoir de toutes les impasses vécues par leur pays depuis les indépendances. Leurs débats sur l'action coloniale sont si agités que, la plupart du temps, ils perdent toute sérénité propice à la lucidité. Et chez quelques-uns, l'actuelle ►

1. On peut retrouver une perspective du même ordre dans les témoignages que Dominique de Mets vient de publier à la Renaissance du Livre (2017) sous le titre Une Jeunesse au Congo. 14 femmes racontent leurs souvenirs du Congo belge. Ce regard singulier, bien loin de celui de « l'homme viril et bâtisseur » popularisé par la littérature coloniale, nous offre une vision empreinte de nostalgie et d'émotion sur le « côté jardin » de la vie familiale des Belges au Congo, à l'époque coloniale.

publication pourrait n'être qu'un prétexte de plus à ce type de débordements. Mais — faut-il le rappeler —, les leçons de l'Histoire, comme celles des témoignages échantillonnés ici, sont têtues en ce qu'elles soulignent la nécessité de revenir régulièrement à la matérialité des faits, seuls remparts contre les nostalgies simplificatrices et les mystifications messianiques de la postindépendance.

L'ORDRE COLONIAL[2]

La première évidence qui frappe l'imagination des voyageurs est l'immensité du territoire colonial par rapport à celui de la métropole. Pierre Daye l'illustre par ses déplacements, avec ses treize mille kilomètres parcourus. À travers son programme d'allure martiale, le compte rendu de la visite du roi Léopold III énumère les réalisations coloniales en matière de routes, d'urbanisation et d'assainissement des espaces habités. Quant à Charles Bertin, il n'hésite pas à utiliser le mot « continent » pour désigner la possession africaine de Léopold II. Au-delà des mensurations, c'est la domestication rapide des terres qui étonne avec, particulièrement, « les rues empierrées » et les villas « dans le style du Zoute »[3]. Mais il ne s'agit pas que de style. Nous avons affaire à une véritable transposition des lieux, qui fait que les visiteurs belges se croient « quelque part entre Duinbergen et Knokke » et s'attendent, d'un moment à l'autre, à voir surgir la mer du Nord...

On pouvait déjà découvrir chez Maurice de Wée une « ambiance à la fois tropicale et très belge » lors de l'évocation de Stanleyville. Dans sa description du centre de Léopoldville, il va plus loin : « des arbres, des jardins entourant de gentilles villas : aucune trace de vie indigène ; on pourrait se croire aux environs de Bruxelles ». Anne Carpriau ne dit pas autre chose lorsqu'elle compare Kolwezi aux cités balnéaires belges, « avec jolies villas et larges avenues bordées de haies ». On peut donc constater que, de façon paradoxale, plus les Belges s'acclimatent aux paysages et à la nature africaine, plus ces derniers prennent l'allure et le charme de leur terre natale. Ce qui installe les colons dans un espace de plus en plus maîtrisé et familier.

A contrario, et pour les mêmes raisons, ce sont les autochtones congolais qui, du coup, se retrouvent de plus en plus dépaysés et étrangers face aux nouveaux espaces créés sous la tutelle belge. Et pour cause : le réaménagement du territoire est l'un des stigmates les plus spectaculaires de la modernité véhiculée à travers le fait colonial, ainsi que l'a montré la Révérende Sœur Bibiane Tshibola Kalengayi dans son analyse de Victoire de l'amour, le roman de Dieudonné Mutombo[4] publié par la Bibliothèque de l'Etoile (Leverville) en 1954. Ce n'est pas un hasard si la majorité des lieux touchés par l'architecture coloniale a été nommée (ou renommée) à partir d'une toponymie belge. Ce qui amène Charles François à évoquer ces Africains « contraints d'errer entre nos murs et sur nos asphaltes comme des étrangers et [qui] se sentent exilés sur leur propre terre ». Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre aux Belges. La toponymie des terres découvertes par les explorateurs portugais et espagnols est là pour en témoigner.

En dépit de sa modernité bienvenue, cette métamorphose ne doit donc pas occulter la violence du déracinement qu'elle fait subir aux autochtones. C'est ce que rappelle Valentin-Yves Mudimbe dans L'Odeur du père : « Le contact violent de l'Afrique avec l'Occident au siècle dernier a provoqué une rupture dans les modes d'être, de penser et de vivre dont on mesure mal l'importance. Ce contact a notamment introduit l'Afrique en un espace radicalement nouveau »[5].

Dans sa lumineuse contribution au présent numéro, Charles François élargit le dépaysement à tous les aspects de la vie des Congolais qui, en quelques décennies, voient radicalement changer « leur manière de manger, de s'habiller, de communiquer, de se déplacer »[6], sans parler de l'acquisition de nouvelles habiletés et savoirs, qui convoquent d'autres modes d'organisation du travail ; et de nouvelles croyances, qui en appellent à d'autres divinités. Ce que donnent à lire, notamment, les contributions de Paul Lomami, d'Albert Maurice et de Charles Moeller. On pourrait également mentionner de nouveaux loisirs et de nouvelles esthétiques tels les arts du spectacle[7], la littérature écrite[8], la peinture[9]...

2. La première partie du quatrième numéro de Congo-Meuse s'ouvrait déjà sur le même titre, mais l'angle de vue était essentiellement artistique.
3. À Likasi au Katanga, il existe aujourd'hui encore un quartier dénommé « Zoute » où nous allions, enfants, marauder autour d'innombrables arbres fruitiers protégés par des molosses rugissants et des habitants peu amènes — y compris des Congolais. Il semble que la configuration de ces rues et de ces maisons soit une réplique assez fidèle du fameux quartier Zoute de Knokke.
4. Bibiane Tshibola Kalengayi, « L'antagonisme culturel dans Victoire de l'amour de Dieudonné Mutombo », in Marc Quaghebeur (dir), *Congo-Meuse*, volume 7, « Aspects de la culture à l'époque coloniale en Afrique centrale », Paris-Bruxelles, L'Harmattan-Archives & Musée de la Littérature, 2008, p. 239.
5. Valentin-Yves Mudimbe, L'Odeur du Père, Paris, Présence Africaine, 1982, p.110.
6. La scène cocasse que rapporte Maurice de Wée sur un quai, et qui voit un Congolais de Léopoldville échanger des « amabilités » avec son voisin de Brazzaville, est particulièrement révélatrice des nouvelles identités en gestation dans les diverses colonies africaines. Un phénomène du même ordre est apparu chez les Belges congolais, avec leurs nouvelles recettes de cuisine, leur lexique truffé de mots africains et leurs relations sociales, semble-t-il, plus spontanées et plus directes. Tel est le paradoxe de l'altérité, qu'elle tend à maîtriser la différence, voire à la neutraliser, rapprochant de cette manière des mentalités assez contrastées au départ.
7. Le spectacle des Bilulu de Monique Heckmann et Jacques Zimmermann tombait en terrain quelque peu familier car, comme le signale Yoka Lye Mudaba (Congo-Meuse, volume 5 « Figures et paradoxes de l'Histoire au Burundi, au Congo et au Rwanda », Paris-Bruxelles-Kinshasa, L'Harmattan-Archives & Musée de la Littérature-CELIBECO, 2002, p.285), les missionnaires avaient déjà commencé à initier certaines de leurs recrues à l'art des marionnettes.
8. Dont Paul Lomami reste une des références pour la période coloniale et au-delà.
9. Avec les écoles du peintre belge Laurent Moonens et du français Pierre Romain-Desfossés à Élisabethville, et la création du Musée de la vie indigène à Léopoldville, sous l'impulsion de l'historienne de l'art Jeanne Maquet-Tombu.

J'ai moi-même évoqué ailleurs[10] ce type de métamorphose en termes de conflits de temporalités. J'y avançais la thèse suivante : les stigmates d'une temporalité sont les marques laissées dans l'espace par l'écoulement du temps. Par conséquent, toute mode, qu'elle soit architecturale ou autre, est une des spatialisations du temps les plus courantes de notre quotidien. En conclusion, je soulignais que toute spatialisation d'une temporalité, dans sa dimension de métamorphose, postule la rencontre plus ou moins conflictuelle d'au moins deux mémoires. En cela, elle peut s'appréhender comme un rapport de forces, susceptible de déboucher sur le surgissement de nouveaux espaces de type harmonieux et épanouis ou, au contraire, de type écartelés et violentés.

On ne s'étonnera donc pas que l'espace colonial, dans son ensemble, soit assez nettement compartimenté, reflétant de cette manière une logique « civilisationnelle » fortement entée sur les discriminations raciales et économiques. Là encore, une violence latente transparaît dans les rapports de force qui régissent les différentes entités spatiales ainsi définies. Ce que donne à lire, entre autres, la description de Léopoldville due à la plume de Maurice de Wée[11]. Au passage, signalons la présence de l'imposante statue du Roi Albert Ier place de la Gare, dont la majesté désigne clairement le maître des lieux, fût-il à des milliers de kilomètres de là. Le centre-ville est souvent séparé de la cité indigène par un obstacle naturel : un bois, une vallée, un cours d'eau... L'accès à la cité indigène, comme au centre-ville, est réglementé par toutes sortes d'autorisations[12] qui, à leur tour, les isolent efficacement des villages environnants.

LES FIGURES DE LA MÉTAMORPHOSE

Cette métamorphose, sous sa dimension d'urbanisation, fascine et inquiète à la fois les autochtones. D'une part, elle s'offre comme une des voies privilégiées vers les acquis de la « civilisation » nouvelle, mais de l'autre, elle semble reformater les rapports humains en relations de travail, de voisinage ou de loisirs, loin des liens de sang et de parentèle qui régissaient les espaces coutumiers[13]. C'est une des raisons pour lesquelles Joseph Muller est si hostile à la création des Centres Extra-Coutumiers (CEC)[14]. Il exprime également, par là, tout le malaise que suscite le statut social de l'évolué, révélateur des ambiguïtés du projet civilisateur. Ce que les Noirs ont souvent envié aux Blancs, ce n'est pas tant leur culture que leur statut social et économique[15]. Bien des peuples ont atteint un statut social et matériel confortable sans passer par la négation de leur culture. Muller considère, par exemple, que l'énorme différence de rémunération entre Blancs et Noirs est à l'origine, non pas d'une haine de race, mais d'une haine de classes, ferment des révoltes futures. Depuis, l'Histoire a montré que sa crainte « du chaos imminent et du retour des Africains à d'antiques tyrannies » n'était pas tout à fait gratuite, au vu des événements tragiques survenus autour et à la suite de l'indépendance du Congo.

Malaise économique, bien sûr, mais qui n'est qu'un aspect singulier d'un malaise plus diffus, qui trouve sa source dans la pertinence même de l'ordre colonial. Muller ne se fait aucune illusion et déclare que, quelle que soit la politique, « les colons sont acculés ». Quant à Albert Van Dorpe, il n'hésite pas à parler d'occupation, en plus de distribuer les bons et les mauvais points. Rappelant en cela le docteur Rieux dans La Peste d'Albert Camus, il estime que les médecins belges présents au Congo seraient « les seuls qui ne viennent pas pour les ennuyer mais plutôt pour les aider ». Et d'évoquer un « ordre parfait [...], sans la moindre collaboration spontanée de la part de ses habitants ».

Il n'est donc pas étonnant qu'au milieu des années 1950, quelques tentatives de réformes soient proposées pour concéder un second souffle à l'œuvre coloniale. La présence de José Trussart dans la province de l'Équateur entre dans ce cadre. Mais le jeune fonctionnaire doit compter avec la résistance des vieux colons, qui craignent que son travail « ne porte atteinte à leur autorité incontestée ». Et il écrit cette chose, impensable à l'époque : « Il faut agir, aider mes frères à s'émanciper de la tutelle coloniale ». Nous ne sommes plus qu'à quelques encablures de l'indépendance...

VERS L'INDÉPENDANCE

Le mot est donc lâché. Quand Joseph Muller affirme avant 1955 : « nous sommes au bord de je ne sais quel gouffre », il montre clairement que l'approche d'une indépendance « précipitée » n'était pas si imprévisible que cela, pour les esprits les plus ►

10. Jean-Claude Kangomba Lulamba, L'Univers romanesque d'Hubert Juin ou l'aventure d'une écriture, Thèse de doctorat présentée à l'université de Liège en 2014, Inédit, p. 300-301.
11. En ce compris ce passage croustillant où l'auteur évoque le plus vieux métier du monde, avec ces « dames noires parfumées et fardées qui [l'] invitent à partager une natte disposée à proximité dans la broussaille ». L'extrême précarité qui frappe cette activité est révélatrice d'un ordre racial et moral transparent, et parfois hypocrite.
12. Joseph Mbungu en a fait l'amère expérience en 1951, lorsqu'il s'est rendu dans le Kasaï, la province d'origine de son père.
13. D'où la création des mutuelles tribales et le surgissement du tribalisme, phénomène social avant tout urbain, contrairement à ce que pourrait laisser penser son étymologie. En effet, dans son essence, le tribalisme est une tentative -clairement anachronique- de perpétuation urbaine d'une sécurisation propre aux espaces coutumiers. En cela, il est une réponse à la fois contre une altérité angoissante (due à la présence d'autres tribus) et contre le processus d'autonomisation de l'individu face à sa propre communauté ethnique.
14. Il va jusqu'à qualifier l'expérience d'« horreur ».
15. C'est ce que relève, entre autres, Oscar-Paul Gilbert dans la Catilinaire qui sert d'introduction à L'Empire du silence : Congo 1946 : «— Pourquoi un homme, parce qu'il n'a pas notre couleur de peau, n'a-t-il droit à aucun respect humain ? Pourquoi doit-il payer si cher les « bienfaits » d'une civilisation qu'il n'a pas souhaitée ? » (p. 9). Plus loin (p. 60), il rapporte les paroles d'un évolué sur l'aspect « civilisationnel » de la colonisation : « Quel peuple peut se vanter d'apporter aux autres un enseignement, un exemple moral ? Croyez-vous que dans nos tribus il n'y avait pas, avant l'arrivée des Belges, des règles morales et une certaine organisation sociale ? ».

clairvoyants. Voilà un administrateur présent au Congo depuis la fin des années 1920, œuvrant au plus près de la population autochtone par ses fonctions. Il n'est pas aveuglé outre-mesure par les « gloires » de l'Empire et sa lucidité en matière d'évolution sociale reste intacte. Son constat lapidaire est tout, sauf une surprise : « la force est de notre côté. Mais rien de durable ne se bâtit sur cette seule puissance »[16].

Les intellectuels et les politiciens africains entrent alors en scène. C'est l'objet essentiel des contributions de Joseph Mbungu et d'Albert Maurice. Les portraits que croque ce dernier des hommes politiques congolais, rwandais et burundais, valent largement le détour, par leur finesse et leur justesse[17].

Les paroles de Joseph Mbungu et de Muepu Muamba, comme les réflexions de Charles François à ce propos, permettent de se projeter au-delà de l'indépendance, période si chamboulée qu'elle a parfois suscité des regrets amers chez certains Congolais, devant ce qui leur apparaissait, manifestement, comme une indépendance précipitée.

Il ne s'agit pas ici de nier les tares de l'entreprise coloniale, encore moins d'en magnifier le projet, qui reste une des figures les plus spectaculaires de l'impérialisme européen en Afrique. Mais il s'agit d'évaluer, notamment, la manière dont les Africains ont géré le passif et l'actif de l'héritage colonial. Pour ce faire, voici quelques rapides constats : hormis, de temps à autre, de timides échauffourées aux frontières - et à quelques exceptions près[18] - aucun pays africain moderne n'a pris le risque de remettre en cause les frontières héritées des tracés coloniaux, malgré qu'ils fussent réalisés le plus souvent au cordeau. Aucun pays africain n'a décidé de renoncer au modèle de production et de distribution des richesses mis en place par l'ordre colonial. Aucun pays africain n'a décidé de renoncer au type de modernité[19] qui a caractérisé l'entreprise coloniale à tout point de vue (urbanisation, formation, expressions culturelles, voies de communications et moyens de locomotion, gestion politique, économique, culturelle…). Les pays africains, dans leur quasi-totalité, ont même conservé les langues coloniales comme moyens d'expression officiels, d'enseignement et/ou des médias…

Si vexante que soit la question suivante pour les Africains, il faut pouvoir se la poser un jour de manière responsable : dans les quelques matières énumérées ci-dessus, les nouveaux États ont-ils toujours fait mieux que l'instance coloniale tant décriée ? On ne pourra pas indéfiniment éluder ce débat ni le polluer avec des réponses à l'emporte-pièce, qui cachent mal la mauvaise foi de leurs auteurs. En son temps, Charles François amorçait la réflexion sur la part des responsabilités des uns et des autres. À moi aujourd'hui, il me semble évident que se réfugier continuellement dans la haine coloniale comme justification de toutes les errances politiques africaines contemporaines apparaît, de plus en plus, comme une imposture. Une de plus. Heureusement que beaucoup d'analystes africains en sont revenus.

Au demeurant, les peuples africains ne sont pas dupes car ils savent très bien que le prétexte colonial ou néocolonial est devenu, au fil des années, le cache-misère d'une élite politique et économique d'une médiocrité stupéfiante. Ces peuples n'ignorent pas que si les approches politiques et économiques de leurs dirigeants semblent pour le moins hasardeuses, les richesses et les potentialités de leurs pays, elles, sont bien réelles et dès lors, la colère gronde face au dénuement actuel des populations. Le « gâteau national »[20] diminue à vue d'œil, chaque jour qui passe, dans une gabegie éhontée d'exploitation égoïste et mafieuse. Au profit de qui ? Dans le contexte actuel de diverses gouvernances africaines, poser la question, c'est y répondre.

En ce qui concerne le Congo, il est difficile de faire accroire que, depuis 1960, les habitants de ce pays ont vécu dans le ressassement obsessionnel de la présence belge. Ce dont ils ont besoin aujourd'hui encore, c'est d'apporter une réponse efficace à leurs préoccupations : une juste redistribution des richesses congolaises, un emploi stable, un accès convenable aux soins et à la scolarisation de leurs enfants… Bref, un ordre politique qui soit conforme aux attentes des populations. Telle est aussi la leçon, subtile et contrastée, des contributions rassemblées dans le présent volume. Sous leur aspect le plus souvent anecdotique, elles sont susceptibles d'alimenter le questionnement mémoriel de ceux qui se penchent sur les paradoxes et les impasses des pays jadis sous tutelle belge.

À méditer :

Ainsi l'histoire est création active d'images et non reproduction et conservation de ce qui a été

Pierre Hadot

16. Ces prises de positions montrent bien que l'œuvre coloniale n'a pas été le fait d'un consensus absolu, ainsi qu'ont voulu le faire accroire certains partisans de l'approche systémique.
17. De même, ses remarques sur les microcosmes politiques katangais et ruandais trahissent une excellente connaissance des hommes et de leurs ambitions.
18. Tel le cas du Soudan, de l'Érythrée ou encore du Sahara occidental — la Somalie étant ce qu'elle est pour le moment, c'est-à-dire un non-État. En matière de (ré)unification, on ne répertorie qu'un seul cas : celui de la Tanzanie, fusion de l'ancien Tanganyika et de l'île de Zanzibar.
19. Des tentatives telles celle de l'authenticité concoctée par le Maréchal Mobutu ont rapidement tourné court, et pour cause : celle-ci s'est révélée être un discours d'escorte d'une prédation et d'une paupérisation éhontées d'un peuple congolais qui ne demandait qu'à croire à ses nouveaux dirigeants, après les multiples rébellions des années 1960.
20. Les chroniqueurs congolais ont popularisé l'image de la « mangeoire », brocardant de cette manière la férocité de l'appétit financier de leurs dirigeants et soulignant ce paradoxe de la honte : plus les statistiques d'exploitation des richesses minières congolaises explosent, plus les populations sont précarisées avec, à la clé, une paupérisation qui atteint des strates inouïes. Ainsi donc, les régimes politiques se succèdent mais cette affligeante équation demeure.

HISTOIRE DU CONGO
ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THÉMATIQUE (3)

PAR ROBERT VAN MICHEL

Avertissement
Le tableau chronologique et thématique a été initié dans le n°56, dans la revue Nyota (page 57). Deux livraisons précèdent ainsi la présente ailleurs que dans le tronc commun de la revue-mère (n°56, p.58 et n°57 p.57). A la suite d'un changement du mode de partenariat avec le CRAA, qui voit ses pages réduites à deux, la publication se poursuivra dorénavant dans le tronc commun, sous la rubrique Histoire. Grâce à la ténacité de Robert Van Michel il reste de nombreuses séquences à livrer, d'édition en édition, généralement par paquets de trois pages, sauf illustration particulière.



Vestige de la traite négrière sur la côte atlantique à Moanda. Marmite dans laquelle était préparé le repas des esclaves en transit © F. Hessel 2015

+1871 (18/2 au 22/2)	Départs de Bagamoyo, en face de Zanzibar, des 6 caravanes de 192 hommes au total, équipées par STANLEY. Destination prévue Ujiji sur le lac Tanganyika. Il atteint Tabora en 94 jours alors que BURTON et SPEKE ont mis 134 jours en +1857. Il ne lui reste que ±100 hommes, cause désertions, et il engage donc 25 porteurs nouveaux (voir +1871 (21/10).
+1871 (3/10) à 1951(18/9)	Vie de Mère Methodia MAES des Sœurs de la Charité de Gand, qui arrive au Congo le 26/5/1896.
+1871 (10/11)	Le journaliste Henry Morton STANLEY (USA) (1841(28/1) +1904) du « New York Herald » (de son vrai nom John ROWLANDS) retrouve l'explorateur-médecin-missionnaire protestant, David LIVINGSTONE (Ecossais) (1813+1873) disparu depuis 1866, à Ujiji, sur le lac Tanganyika, au Burundi. Il ramènera à Londres les documents rédigés par LIVINGSTONE de 1866 à 1871.
+1872	MSIRI (1830 à 20/12/1891) (règne de 1850 à 1891) depuis sa capitale dans la vallée de Bunkeya (au Katanga) envoie une caravane au travers du pays Lamba pour le Zambèze. Le troupeau de 300 bœufs qu'elle y a acheté ne supporte pas le voyage de retour à cause de la mouche tsé-tsé. A cette époque le royaume de MSIRI produit environ 20 tonnes de cuivre.
+1872	Henri Morton STANLEY (GB) (1841+1904) voit pour la première fois une caravane d'esclaves le long du fleuve Congo. Il y en avait beaucoup à l'époque, réunies par les esclavagistes arabes.
+1872 (7/11)	STANLEY publie à Londres, How I found Livingstone, 700 pages (Comment j'ai retrouvé LIVINGSTONE). Une troisième édition aura lieu avant Noël.
+1872	TIPPO-TIP (né vers 1830) accompagne CAMERON dans son expédition pour retrouver LIVINGSTONE.
+1873 (28/4 ou 1/5)	Mort de LIVINGSTONE (né le 19/3/1813), à Tshitambo, au sud du lac Bangwelo, au Katanga ; son corps sera conservé et transporté, en plus de 150 jours, par ses serviteurs bénévoles jusqu'à Tabora. A Tabora, le lieutenant Verney Lovett CAMERON (GB) (1844+1894) envoyé par l'Angleterre au secours de l'explorateur missionnaire, recueillera sa dépouille le 2/10/1873. Le 18/4/+1874, ses funérailles auront lieu à Londres en présence de STANLEY.
+1873	Le marché aux esclaves de Zanzibar est rasé par les Britanniques. L'esclavage avait été aboli en 1807. LIVINGSTONE sera inhumé à l'abbaye de Westminster en 1874.
+1874 (1/8)	Le lieutenant CAMERON (GB) (28 ans), parti de Zanzibar, atteint le centre esclavagiste arabe de Kasongo (STANLEY y arrivera avec son expédition le 18/10/1876). Il signale que l'on trouve de l'or au Katanga. Le 11/11/1875 il arrive à Benguela (côte de l'Atlantique) après avoir traversé l'Afrique centrale d'Est en Ouest.

+1874 (12/11) à +1877 (9/8)	Lors de son deuxième voyage en Afrique, pour le compte du New York Herald, STANLEY (de son vrai nom James John ROWLAND) (1841+1904) (GB) traverse le continent d'Est en Ouest, de Zanzibar à Boma, en suivant le cours du fleuve Congo (Zaïre), en 1002 jours (ou 999). Il quitte Zanzibar (Bagamoyo) avec 3 Européens (les frères POCOCK et Frédéric BARKER) et ± 356 Zanzibarites. L'expédition comprend 5 chiens (deux morts le premier jour à cause de la terrible chaleur), six ânes de selle, plus de 18.000 livres de bagages, des fusils rayés, 32 fusils à percussion, 2 carabines Winchester, 2 armes modernes à double canon, 10 revolvers, beaucoup de munitions et de la pacotille. Il emporte deux bateaux démontés dont le « Lady Alice » (nom de sa fiancée) découpé en 5 parties en acier et en cèdre d'Espagne. La charge des porteurs ne dépasse pas 60 livres. Il gagne le lac Victoria (le 27/2/1875), le lac Albert et le lac Tanganyika (en novembre 1876). Au bord du lac Tanganyika il relève de 50 à 75 morts de la variole, par jour, au sein d'une population de 3.000 habitants. Il rencontre le chef/marchand arabe TIPPO-TIP (±1830/1840 à +1905) le 18/10/1876 au vieux Kasongo En novembre 1876 il monte son bateau, achète 20 pirogues et affronte les populations hostiles, et cannibales, avec quelques zanzibarites. En mars 1877 il franchit le Stanley-Pool. Le 9/8/1877 il atteint Boma avec encore 115 africains (les 3 Européens sont morts) après une expédition de ± 11.000 kms.
+1874	L'explorateur August SCHWEINFURTH (Allemand) (29/12/1836 à 19/9/1925) qui de 1868 à 1871 a remonté le Nil après un passage à Khartoum, découvert la rivière Uele et exploré le nord du Congo, publie en anglais son livre The Heart of Africa, traduit en français en 1875.
+1874	La « Société allemande de l'Afrique Orientale » s'installe dans l'Est africain dans un but commercial.
+1875	Le lieutenant Lovett CAMERON (GB) (1/7/1844 à 24/3/1894) est le premier à traverser l'Afrique équatoriale. En +1877 il publie A travers l'Afrique, de Zanzibar à Benguela, 508 pages.
+1875	STANLEY visite la périphérie orientale du Rwanda et essuie une volée de flèches.
+1876 à +1885	LEOPOLD II a déjà investi 10 millions de francs-or de sa fortune personnelle au Congo (franc-or correspond à 40 euros). Or, les recettes ne représentent que 75.000 francs. Vers 1890 il aura déjà consacré 19 millions de francs-or au Congo. Le roi est ruiné *(lire : Congo de VAN REYBROUCK, Ed. Actes Sud 2012)*.
+1876 (12 au 19/9)	Conférence Internationale de Géographie à Bruxelles à l'initiative de LEOPOLD II. Il réunit au Palais de Laeken 35 explorateurs dont Lovett CAMERON, Gustav SCHWEINFURTH, Samuel BAKER
+1876 (12 au 19/9)	LEOPOLD II institue le Comité National Belge de L'Association Internationale pour l'Exploitation et la Civilisation de l'Afrique centrale (l'A.I.A.). Les premières missions avec : CAMBIER en 1878 → POPELIN en 1879 → RAMAEKERS en 1880 → STORMS en 1882 → BECKER en 1884
+1876 (6/11)	LEOPOLD II, roi des Belges, fixe comme but à ses officiers au Congo de « Mettre un terme aux crimes odieux, aux cruelles souffrances dont le trafic des esclaves est la source sur une partie notable du continent Africain. Déchirer le voile des ténèbres qui pèse encore sur l'Afrique centrale ».
+1876 (5/12)	STANLEY(GB) (1841-(10/5/1904), à bord de son bateau Lady Alice, arrive à Kindu et avec ses hommes subit de terribles attaques des indigènes. Il franchit les cataractes des Monts de Cristal et atteint Boma le 9/8/1877 après avoir traversé en 1002 jours l'Afrique centrale d'est en ouest par un autre itinéraire que CAMERON(GB) (voir +1874).
+1876 (22/12)	STANLEY, accompagné de TIPPO-TIP (né vers 1840), atteint les rives du Lualaba avec une caravane transportant une embarcation démontable, la Lady Alice
+1876	STANLEY (GB) (explorateur) (1841+1904) découvre le lac Edouard. Selon un de ses rapports, des sacrifices humains sont encore accomplis, à la mort d'un chef, au Congo.
+1876	Quelques graines d'hévéa, arbre à caoutchouc du bassin de l'Amazone (Brésil), arrivent à Kew, le jardin botanique de Londres, et vont ensuite se répandre en Birmanie.
+1876	Nyangwe, ville du Maniema, est peuplée de ± 30.000 Congolais.

+1877 à +1879	Des Pères Blancs arrivent au royaume de Buganda.
+1877 à +1880	Le roi LEOPOLD II (1835+1909), financé par les ROTHSCHILD, monte 4 expéditions qui partent de la côte orientale de l'Afrique (Zanzibar) vers le lac Tanganyika.
+1877 à +1885	Les Basoo de Basoko ont la réputation de gens cruels et agressifs car ils ont accueilli STANLEY lors de sa première traversée du continent avec beaucoup d'agressivité par une bataille rangée sur le fleuve Congo le 1/2/1877. En juin 1883 des mains de l'explorateur HANSEN ils accepteront les contrats de l'Etat Indépendant du Congo.
+1877	Albert THYS, secrétaire de LEOPOLD II pour les affaires africaines, démontre, avec STANLEY, la navigabilité du fleuve Congo.
+1877	Boma (Congo Belge) : 16 Européens sont présents. Ils seront 159 en +1891 et 200 en 1899 pour 1400 Congolais.
+1877 (12 mars)	H.M. STANLEY (GB) arrive au village de Shasa sur une grande étendue d'eau calme qui deviendra Kinshasa sur le Stanley Pool (futur Congo-Belge). Il arrivera à Boma, totalement épuisé, après une traversée en 999 jours ou 1002 jours du continent africain.
+1877 (9/8)	Après 999 (ou 1002) jours d'efforts héroïques, après environ 32 combats sur le fleuve Zaïre, après 11.517 kms, STANLEY atteint Boma. Au départ de Zanzibar la caravane comptait 360 personnes dont 4 Européens. (Sont décédés F. BARKER et les frères POCOCK). A l'arrivée il ne reste que 116 hommes dont 1 Européen.
+1877	Le Times écrit à propos des pays africains colonisés : « Ces peuples sont un élément difficile à manier. Ils n'ont pas l'idée des désirs et des besoins complexes qui constituent ce qu'on appelle la civilisation, et c'est assumer une lourde responsabilité que de les troubler gratuitement dans l'état de barbarie où ils vivent satisfaits et heureux ».
+1877 (15/10)	J'imagine que ce journaliste n'avait pas entendu parler des guerres tribales, du cannibalisme, de l'esclavagisme arabe, des maladies endémiques.
+1877 à +1884	Concernant les 5 expéditions de l'A.I.C. de Zanzibar au lac Tanganyika, des 25 Européens 9 seulement arrivent jusqu'au lac. Les 16 autres meurent de fièvre, de dysenterie et au combat.
+1878 à +1888	« Sur 48 membres de la Baptist Missionary Society, 24 décèdent au Congo et 13 doivent être rapatriés en Europe soit la perte effrayante de 78 % des effectifs, des suites de maladies tropicales ». Lire L'Etat Indépendant du Congo (1885-1908) d'André-Bernard ERGO, L'Harmattan 2013.
+1877 à +1908	Sur 2260 officiers ou sous-officiers belges détachés au Congo 662 y sont morts, soit 29 %.
+1878 à +1904	La Force Publique compte environ 150 officiers et sous-officiers d'origine norvégienne, danoise ou suédoise ainsi que ± 80 italiens en 1914.
+1878 (janvier)	STANLEY revient d'Afrique à Marseille et est accueilli par deux délégués de LEOPOLD II.
+1878 (juin)	Première rencontre du roi LEOPOLD II (1835+1909) et de STANLEY.
+1878	STANLEY publie, à Londres, *A travers le continent mystérieux.* La version française sera publiée à Paris en 1879.
+1878 (25/11)	LEOPOLD II engage STANLEY à son service sur contrat de 5 ans au salaire annuel de 1000 livres sterling (environ 100.000 $). STANLEY installe la première base du Comité (voir +1876) à Vivi en septembre 1879 et revient à Bruxelles en 1882.
+1878 (novembre)	LEOPOLD II crée le Comité d'études du Haut-Congo, au capital d'un million de frs-or réparti entre 19 bailleurs de fonds sous couvert de Léon LAMBERT (la plus grosse part déposée par le Roi).
+1878	Le Lieutenant Ernest CAMBIER avec 80 soldats zanzibarites et 325 porteurs part de Zanzibar pour l'Ouest ; Il arrive sur les rives orientales du lac Tanganyika avec encore 30 hommes.
+1878	THOMSON explorateur du pays des Masaï en Uganda essaie en vain d'y pénétrer.
+1879	En Equatoria Emin PACHA est gouverneur à Wadelaï.

A suivre

ALFAJIRI

Un membre de notre association, Remi Baeyens, a fait parvenir à la rédaction un document plein d'intérêt pour quiconque s'intéresse à l'essor de l'enseignement au Congo.
Le texte* est de la plume du R.P. Van Wing S.J., le fondateur même du collège Notre-Dame de la Victoire, rebaptisé Alfajiri à l'époque de la zaïrianisation des noms dits importés et encore aujourd'hui un fleuron de l'enseignement congolais. Que l'un et l'autre soient ici remerciés.
L'article, riche en informations sur la fondation du collège Alfajiri, toujours bien en place à Bukavu, est un morceau d'anthologie sur le parcours du combattant que fut sa création. (fh)

PAR LE REVEREND PERE S.J. VAN WING - PHOTOS FACEBOOK

Les premières écoles pour enfants européens s'ouvrirent dès 1911 (1912, ndrl) à Élisabethville, où l'activité de l'Union Minière et le climat tempéré attiraient un nombre croissant de familles de race blanche. Ces écoles devinrent dans la suite le Lycée Marie-José (Institut Marie-José, ndlr) des Sœurs de la Charité et le Collège Saint-François de Sales des Pères Salésiens.

Après la première guerre mondiale un phénomène démographique analogue se produisit dans la province de Léopoldville grâce à l'expansion économique et aux progrès de l'hygiène. En 1927 le ministère des colonies fit appel aux Religieuses du Sacré-Cœur pour ouvrir une école pour enfants européens à Léopoldville. Il ne s'agissait pas ici d'une école officielle comme celles d'Élisabethville, mais d'un établissement d'enseignement libre, subsidié et inspecté par le gouvernement. Cette école s'ouvrit en janvier 1928. En 1934 les religieuses recevaient une aide de deux Pères Jésuites (les Pères Lecocq et Comeliau). En octobre 1937 les Pères, sous le rectorat du P. Joseph Mols, eurent leur propre école pour garçons, mais provisoirement dans les locaux du Lycée du Sacré-Cœur.

Au Kivu l'installation de familles de race blanche débuta seulement en 1928. Le mouvement fut retardé par la crise mondiale de 1930. Il reprit dès 1934, quand la crise toucha à sa fin au Congo. Le même phénomène se produisit, mais moins intense, au Kibali-Ituri et au Ruanda-Urundi. En 1936, à la demande de Mgr. Leys, Vicaire Apostolique du Kivu et de celle de l'administration coloniale, les Dames de la Sainte Famille fondaient un petit pensionnat pour enfants européens à Costermansville. Comme il fallait prévoir qu'un nombre croissant de garçons dépassant les 12 ans sortirait du pensionnat et resterait privé d'une école appropriée en Afrique, Mgr Leys dut bien songer à un collège pour garçons. En 1938, en voyage ad limina, il demanda au P. M. Schurmans, Provincial de Belgique Septentrionale (ndlr : il s'agit des SJ néerlandophones), de prendre en charge un collège, à Costermansville. Réponse : Impossible, faute de personnel. À Rome, Mgr Leys fit la même demande à la Curie Généralice. Même réponse. À Rome, comme à Bruxelles, la réponse négative n'était pas un refus de principe. Alors Mgr Leys se décida à fonder l'école par ses propres moyens. Il en chargea le P. G. Mosmans, qui ouvrit la première classe pour garçons européens dans les locaux provisoires de la mission Sainte-Thérèse, début décembre 1938.

Une deuxième classe s'ouvrit en 1939, une troisième en 1940. Mais entretemps la guerre, prévue longue, renforça considérablement les raisons qui existaient pour établir un collège définitif dans l'Est du Congo. Mgr Leys négocia dans ce sens avec l'administration provinciale. L'affaire fut portée au niveau du gouvernement général à Léopoldville et devant la Délégation Apostolique. La conclusion fut de reprendre le projet de Mgr Leys de 1938 et de négocier avec la Compagnie de Jésus. Fin 1940 Mgr Verwimp, Vicaire Apostolique de Kisantu et le P. Van Wing, Supérieur Régulier, reçurent chacun une lettre émanant du gouvernement et de la Délégation Apostolique, leur demandant de reprendre l'examen de la question. Le gouvernement leur proposait de faire le voyage à ses frais, pour aller étudier sur place les voies et moyens pour établir un collège S.J. à Costermansville.

La responsabilité de l'affaire incombait au Supérieur Régulier. Mais un aspect intéressait le Vicaire Apostolique, celui du personnel à affecter au collège, étant donné que ce personnel devrait être prélevé dans le cadre de celui qui était au service du Vicariat, et, à cet effet, il fallait un accord entre les deux autorités. Seul était encore à la disposition du Supérieur Régulier le P. Monnens, qui était arrivé de Rome au Congo en septembre 1940 et qui n'avait qu'un statut provisoire à Ngidinga. Il semblait providentiellement destiné pour devenir le fondateur et le premier recteur du collège que les autorités religieuses et civiles demandaient à la Compagnie.

Au début de janvier 1941, Mgr Verwimp et le P. Van Wing se rendirent au Kivu. L'avion « Fokker » y mettait alors trois jours.

Mgr Leys, conduisant lui-même sa camionnette, leur permit de visiter les principales missions de son Vicariat et quelques-unes des Vicariats de l'Urundi et du Ruanda. Après ce tourisme on résida une bonne semaine à la mission Sainte-Thérèse à Costermansville. Le P. Van Wing entretint deux fois longuement du projet le gouverneur Noirot, avec qui il avait lié amitié en 1924 et 1925, quand M. Noirot était commissaire de district adjoint résidant à Madimba. M. Noirot le mit en contact avec M. Dangotte, ingénieur directeur provincial des T.P., qui était son ami personnel, et avec M. Nef, architecte attaché aux T.P., que le P. Van Wing avait

* Note inédite du P. Joseph Van Wing (1884-1970) établie le 21 novembre 1964 pour satisfaire au désir exprimé par quelques Pères de Bukavu à l'occasion du jubilé de leur collège célébré à Bruxelles (Saint-Michel) en septembre 1964. (Un cachet rectangulaire indiquant : « ARCHIEF SJ, Heverlee, KOPIE » a été appliqué sur chacune des six feuilles de ce texte qui nous ont servi de modèle).



également connu dans le Bas Congo. M. Dangotte était le fonctionnaire qui devait approuver les plans et devis et le cahier de charge du collège projeté, et signer les procès-verbaux de constat de chaque construction achevée. M. Nef allait devenir l'architecte très compétent, dévoué et désintéressé du collège. Il fera tous les plans à titre privé pendant ses heures libres.

Le P. Van Wing, durant trois jours, prospecta seul à pied les cinq presqu'îles de Costermansville : la botte d'abord qui alors était presque entièrement occupée, ensuite celles de la Marine, de la Force Publique et celle de la résidence, enfin Nya-Lukemba, à l'entrée de laquelle il trouva un terrain inoccupé de près de 9 hectares, contigu à la propriété de M. X. Dierckx. Un Ha environ était une eucalypteraie. Elle appartenait à la Force Publique et jouxtait le domaine de M. Dierckx. Le terrain était bordé vers le nord par le lac, vers le sud par la route qui menait à Cyangugu. Il avait une pente d'environ 4 %, mais en haut il y avait une superficie d'environ 1 Ha presque plat et qui n'exigeait en tout cas qu'un minimum de terrassement. C'est là que fut construit le premier rectangle du collège avec la cour d'honneur.

Le P. Van Wing arrêta son choix sur ce terrain et soumit son idée à M. Noirot, à Mgr Leys, à M. Dangotte et à M. Nef. Les quatre personnalités l'approuvèrent. Il se rendit alors à la direction du Comité National du Kivu (C.N.K.), qui possédait le pouvoir concédant sur ce terrain. Le directeur du C.N.K. prétendait que ce terrain était réservé pour la future extension de la ville et offrait un autre situé dans la vallée de la Ruzizi. Le P. Van Wing alla prospecter ce terrain. Celui-ci ne convenait nullement ni comme site, ni au point de vue hygiène. Retour chez M. Noirot. Celui-ci dit au P. Van Wing : « Vous ne pourrez vaincre l'opposition du C.N.K. qu'en négociant avec le gouvernement général ».

Avant de quitter Costermansville le P. Van Wing eut encore un entretien avec M. Dangotte et M. Nef. Il s'agissait de savoir les possibilités locales de fournir les matériaux de construction et les ameublements nécessaires pour un grand collège. Ensuite d'obtenir une confirmation de l'avis qu'ils avaient donné qu'on pouvait construire avec étages, grâce à l'emploi de poutrelles anti-sismiques. En 1941 Costermansville ne possédait encore aucun bâtiment à étages.

Dans un dernier entretien d'affaires avec Mgr Leys, le P. Van Wing obtint la confirmation formelle de la promesse antérieure concernant les trois Pères Blancs qui resteraient au service du collège jusqu'au moment où la Province Belge Septentrionale pourrait fournir du personnel venant de Belgique. Toutes ces négociations, à l'exception de celle avec le C.N.K., étaient menées avec la réserve nettement formulée, qu'il fallait attendre l'autorisation du P. Général de la Compagnie avant de passer à l'exécution. Avec Mgr Leys, le P. Van Wing convint encore sur deux points :

- Le premier : que dès l'autorisation reçue de Rome il enverrait le P. Monnens, qui résiderait comme hôte à la mission jusqu'à la fin de l'année scolaire 1940-41, mais qu'il prendrait la fonction de recteur dès la rentrée des classes en septembre 1941, tout en étant chargé de la responsabilité des constructions du collège au nouvel emplacement. Le P. Mosmans garderait les fonctions de préfet des études.
- Le deuxième : dès que le nouveau collège pourrait abriter les professeurs et les élèves, les Pères Blancs attachés au collège y prendraient résidence en communauté autonome aux frais du collège et avec cuisine commune.

Le P. Van Wing informa Mgr Verwimp de toutes ces négociations et des mesures envisagées. Mgr Verwimp marqua son accord complet. Il était bien entendu que le Vicariat Apostolique ne devait assumer aucune charge financière dans l'entreprise. Mentionnons encore qu'après un dîner offert par M. Dierckx en l'honneur de Mgr Verwimp et de Mgr Leys, M. Dierckx promit de donner deux hectares de son domaine au collège au cas où les négociations aboutiraient.

De retour à Léopoldville le P. Van Wing eut un entretien avec le Délégué Apostolique et avec M. Pierre Ryckmans, gouverneur général, et exposa à ces autorités l'essentiel des démarches accomplies à Costermansville. Il y vit également le général Ermens, général de la Force Publique, à qui il exposa le projet de demander au gouvernement la concession du terrain prévu à Costermansville et d'y inclure, si le général voulait bien le permettre, l'eucalypteraie contiguë au domaine de M. Dierckx. Le général dit qu'il était d'accord sur ce point et qu'il serait heureux de contribuer un peu à la réalisation d'une grande œuvre, qui devait jouer à Costermansville un rôle semblable à celui que le collège Albert I accomplissait à Léopoldville. Les eucalyptus de la Force Publique ont merveilleusement servi pour les échafaudages du collège en construction.

Revenu à Kisantu, le P. Van Wing mit au courant la consulte de la mission et adressa immédiatement au P. Assistant d'Angleterre résidant à Londres (ndlr : nous sommes en guerre), une lettre dans laquelle il lui exposait les démarches et projets mentionnés ci-dessus et demandant qu'il veuille écrire sans tarder au T.R.P. Général pour obtenir l'autorisation si instamment désirée par les autorités civiles et religieuses du Congo. Il informa également, sub secreto, le P. Monnens du projet de Costermansville.

La réponse du P. Assistant à la lettre envoyée au début de février avec le courrier diplomatique arriva après une quinzaine de jours. Elle était négative. ▶

Entre-temps était arrivé à Kisantu, et ensuite à Lemfu (ndlr : Kisantu, Lemfu et Mayidi sont des missions jésuites situées entre Léopoldville et Matadi, dans le territoire de Madimba et relèvent également de la province septentrionale, donc flamande, des SJ, tandis que le collège Albert à Léo dépendait de la province wallonne) le ministre De Vleeschauwer, qui pendant la guerre avait la compétence, dévolue en temps normal au Roi, de législateur ordinaire du Congo, moyennant approbation du conseil des ministres. Le ministre prit fait et cause pour le projet de collège avec une vraie ardeur. Le P. Van Wing lui demanda de voir personnellement le P. Assistant à Londres pour lui exposer les vues du gouvernement. Mais sans attendre il avait envoyé une deuxième lettre au P. Assistant, où il exposait avec plus de force les arguments du Délégué Apostolique et ceux du gouvernement général. Quelques jours après le retour du ministre à Londres (ndlr : pour rappel, le gouvernement belge siège à Londres durant l'occupation allemande de la Belgique), arriva un télégramme adressé au P. Van Wing et signé par le P. Assistant : « Autorisation souhaitée accordée ». Une semaine après vint une deuxième lettre réponse du P. Assistant plus nettement négative que la première. Mais le télégramme portant une date postérieure à cette lettre, rendait celle-ci nulle et non avenue.

Le P. Van Wing se rendit immédiatement à Léopoldville pour négocier, après entente avec le P. Mols, la convention qui comportait deux points principaux : la concession à la Compagnie de Jésus du terrain convoité de 9 Ha et le montant des charges financières pour la construction du collège, qui incomberaient au gouvernement d'une part et à la Compagnie d'autre part. Négociations d'abord avec le service des terres dirigé par M. de Thibaut. Opposition d'abord dure du service qui reprenait les arguments du C.N.K. Le P. Van Wing maintenait ferme sa demande arguant de l'obligation morale qu'il avait de fonder le collège sur un site absolument favorable pour la santé des élèves, et affirmant hardiment d'autre part que l'opposition du C.N.K. était inspirée au premier chef par l'appât du gain qu'il espérait réaliser plus tard, quand ce terrain serait parcellé, si la ville s'étendait dans cette direction. Or, si le C.N.K. voulait mériter le nom de National, il ne devait pas par désir d'un gain futur s'opposer à un établissement que le gouvernement considérait comme répondant au bien général de la Colonie. Le service des terres céda.

Au service de l'enseignement il s'agissait d'obtenir que les charges financières seraient établies à 85 % pour le gouvernement et 15 % pour la Compagnie. Le service arguait que jusqu'à présent le taux avait été de 50 % et dans certains cas de 70 % au maximum pour le gouvernement. Le P. Van Wing répliquait que les règles établies pour des temps normaux ne pouvaient pas s'appliquer à un cas exceptionnel, qui se caractérisait par ces deux éléments :
- Ce n'est pas la mission qui désire le collège, mais c'est le gouvernement.
- La mission séparée totalement de la Province belge ne peut assumer des charges qu'elle est incapable d'honorer. Finalement le service de l'enseignement céda. Entretien avec M. le gouverneur général qui approuva sans enthousiasme. Quelques jours après un haut fonctionnaire dit au P. Mols que le P. Van Wing avait pratiqué du chantage.

Pendant le même séjour à Léopoldville, le P. Van Wing vit deux fois M. J. Rhodius, administrateur délégué de Utexléo, à l'intervention duquel il avait pu établir à Lemfu la Teksikulu (Ecole de tissage). M. Rhodius lui dit qu'Utexléo disposait d'un stock important de matériaux de construction, notamment de fer à béton et de tôles ondulées de première qualité, acquis avant la guerre, et qu'il pourrait lui en vendre une partie pour le collège en projet, pourvu qu'il soit payé en dollars.

Le P. Van Wing négocia alors un emprunt à la Banque du Congo Belge. Le directeur général de la banque, M. Goemans, finit par lui accorder un prêt de 3 millions de francs congolais en dollars avec un taux d'intérêt de 5 % au lieu du 7 % habituel. Le P. Van Wing acheta pour 2.500.000 frs à Utexléo du fer à béton et des tôles galvanisées, qui ont permis au P. Monnens de travailler toute la guerre durant à la construction du collège. Ces matériaux acquis au prix courant d'avant-guerre avaient doublé de prix en 1942, et, par surcroît, étaient introuvables à Costermansville. Le demi-million de reste de l'emprunt fut porté en compte en banque du P. Monnens, établi à la demande du P. Van Wing à la succursale de la B.C.B. à Costermansville.

La convention entre la Colonie du Congo Belge et l'Association des Pères de la Compagnie de Jésus desservant la mission du Kwango connut une laborieuse rédaction de plus de trois semaines, et fut finalement signée par M. P. Ryckmans, gouverneur général, et le P. Van Wing, représentant légal de l'Association.

Ce fait acquis, le P. Monnens partit pour Léopoldville les derniers jours de mars 1941. Il y fit visite à Mgr. Dellepiane, délégué apostolique, prit contact avec le service de l'enseignement et fit connaissance du collège Albert 1, de son organisation, programme d'études, système de discipline, et se concerta longuement avec le P. J. Mols, recteur et fondateur du collège. Deux jours avant son départ pour Costermansville, le P. Van Wing alla le rejoindre et lui remit une somme de 100.000 frs (c'était tout ce que contenait la caisse du supérieur régulier) et une procuration en bonne et due forme lui déléguant tous les pouvoirs de représentant légal des Pères de la Compagnie de Jésus pour traiter avec le gouvernement et les tiers toutes les affaires concernant la construction du collège de Costermansville.

Un fait de « petite histoire ». La veille du départ du P. Monnens, lui et le P. Van Wing avaient assisté à un déjeuner offert en l'honneur de M. Bourdillon, fils du gouverneur général du Nigeria, venu en visite officieuse auprès du gouverneur général du Congo Belge. L'hôte qui recevait était M. F. Peddler, chef de la « British Economic Mission » auprès du gouvernement du Congo Belge. Ce monsieur Peddler avait été l'hôte pendant trois jours du P. Van Wing à Lemfu en

décembre 1940. Ancien directeur de l'Education Board de l'Afrique Anglaise il avait désiré connaître de plus près le système d'éducation des Jésuites flamands. Il avait été introduit par le P. Burbridge, supérieur régulier de Salisbury. Le hasard voulut que le « Junker » qui devait ramener M. Bourdillon à Lagos partait quelques minutes avant le « Fokker » que prendrait le P. Monnens. M. Peddler et le consul anglais et d'autres personnalités anglaises qui accompagnaient M. Bourdillon et qui avaient participé au déjeuner de la veille, vinrent avec empressement à la rencontre des PP. Monnens et Van Wing, au grand ébahissement du personnel dirigeant de la Sabena et des hauts fonctionnaires belges qui venaient saluer M. Bourdillon à son départ. Ils ne comprenaient rien de ces marques d'honneur à l'égard de deux missionnaires barbus en soutane blanche. Le P. Monnens n'y perdit rien au point de vue prévenances de la Sabena au cours de son voyage.

Le P. Van Wing fit la visite canonique de Costermansville - collège en 1942 et 1943. Il envoya en septembre 1941 le P. scolastique Cl. Poelmans, professeur et surveillant, ensuite le Fr. De Merechy, le P. E. Van den Broeck, le P. scolastique A. Cauwe, le P. M. Van den Abbeele, récemment ordonné à Mayidi, et en 1944 le P. scolastique P. Bouckaert. Nombre minime pour le collège, énorme pour la mission de Kisantu, qui ne reçut pendant la guerre que deux nouveaux prêtres. Par ailleurs le Seigneur rappela à lui trois prêtres, un scolastique et 3 frères, tandis que le personnel restant devait entretenir toutes les œuvres.

En septembre 1945 le P. Van Wing dut revenir en Belgique avec un mandat spécial de l'épiscopat du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Il exposa au R.P. J. Janssens, provincial de la Province belge septentrionale, la situation du collège Notre-Dame de la Victoire telle qu'elle s'était développée de l'origine jusqu'en septembre 1945. Le P. Janssens en tira la conclusion qui s'imposait : la province belge septentrionale reprenait à son compte le collège. ■

NOTES EXPLICATIVES :

1. Le statut provisoire du P. Monnens et raisons de ce statut provisoire :

- → Le statut de la mission 1940-41 avait été établi en août, avant son arrivée.
- → Il avait quitté le Congo en 1920 et n'avait repris contact que durant quelques semaines en 1931. Il lui était utile de reconnaître le Congo 1940 avant d'assumer des fonctions de direction.
- → Sa très forte personnalité était un motif supplémentaire pour un tel stage.

2. La convention concernant le collège de Costermansville signée par le gouvernement général du Congo Belge et le représentant légal des Pères de la Compagnie de Jésus établie en deux exemplaires authentiques se trouve au gouvernement central à Léopoldville et dans les archives de la Province d'Afrique Centrale, du moins devrait s'y trouver. Elle a été insérée en annexe par M. A. Buisseret (ndlr : Auguste Buisseret, dernier ministre des colonies en 1960) dans l'ouvrage intitulé « Rapport de la commission sénatoriale au Congo Belge en 1947 », publié à Bruxelles en 1948.

3. La campagne du collège de Bukavu à Cyangugu. Après un dîner donné en l'honneur de M. Jungers, gouverneur du Rwanda Urundi en 1943 par la famille Mendiaux et auquel assistèrent les Pères Monnens et Van Wing, M. Jungers dit au P. Van Wing qu'il tenait à la disposition du collège un terrain à Cyangugu, qui convenait parfaitement comme maison de campagne. Remerciements chaleureux des deux Pères. Le P. Van Wing avait depuis 1927 des relations confiantes avec M. Jungers alors président de la cour d'appel de Léopoldville. Ils voyagèrent sur le même bateau Matadi - Anvers. Le P. Van Wing travaillait à un manuscrit du plus ancien dictionnaire bantu, qui fut publié en 1926. Le deuxième jour du voyage M. Jungers l'accosta au salon des dames, où il travaillait : « Allons, Mon Père, vous avez assez travaillé aujourd'hui. Allons causer un peu sur le pont ». Il me dit qu'il avait lu l'ouvrage « Études Bakongo » et que ce livre l'avait intéressé. De plus il me déclara qu'il avait entendu parler de deux thèses que je défendais et qui paraissaient révolutionnaires à l'administration :

- → La première : « Les chefs coutumiers, les vrais, gardent tous leurs pouvoirs reconnus par le droit coutumier, à l'exception des restrictions apportées par les règles générales édictées par le pouvoir législatif colonial. Ils conservent donc aussi leur pouvoir législatif, quoique restreint par les deux normes précitées ».
- → La deuxième : « Sur les terres non domanialisées, donc appartenant à la collectivité indigène vivant sous les règles du droit coutumier, les propriétaires peuvent exercer tous les droits inhérents à la propriété et donc exécuter tous les travaux de mise en valeur qui ne sont pas interdits par une disposition légale du pouvoir colonial ».

Depuis le 2e jour du voyage jusqu'à Anvers, M. Jungers et le P. Van Wing causèrent tous les jours de 17 à 19 heures. Fin 1931 M. Jungers vint trouver le P. Van Wing pour une affaire particulière. Ce n'est qu'en 1943 qu'ils se rencontrèrent à nouveau.



LA CENCO MONTE AU CRÉNEAU

Une fois n'est pas coutume, il a semblé utile à la rédaction d'insérer dans la revue l'homélie intégrale adressée, en date du 8 avril 2021, par les évêques du Congo aux fidèles de l'église catholique ; sans aucun parti-pris d'ordre religieux ou politique et sans commentaire. Pareil document permet au lecteur de mieux comprendre les maux dont souffre le Congo et de mieux identifier les différentes forces négatives à l'œuvre (fh).

PREAMBULE

1. Depuis plus de deux décennies, l'Est de notre pays est particulièrement secoué par des conflits armés et une insécurité récurrente y causant morts, désolation et déplacements des populations. Malheureusement, toutes nos interpellations à travers nos différents messages socio-politiques ne trouvent pas encore d'échos conséquents de la part des personnes concernées.

2. Pour manifester notre proximité affective et effective avec nos frères et sœurs meurtris et victimes de cette tragédie, une délégation des Evêques de l'Association des Conférences Épiscopales de l'Afrique Centrale (ACEAC) et de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) a effectué une mission pastorale à l'Est du Pays, notamment dans les diocèses de Goma, Butembo-Beni et Bunia, du 14 au 26 janvier 2021, pour les écouter et les réconforter.

3. Au cours de cette mission, les Évêques ont prié avec les populations, et ont échangé avec les représentants de plusieurs couches de la société. Ils ont aussi visité des personnes vulnérables ou en situation de détresse. Ils ont en plus adressé à nos frères et sœurs des messages de paix, d'espérance et d'appel à l'unité.

4. Lors de notre session ordinaire du Comité Permanent tenue à Kinshasa du 22 au 25 février 2021, nous avons, au regard de l'importance des informations reçues, levé l'option de faire un plaidoyer conséquent auprès du Chef de l'Etat et de rendre publique une communication spéciale sur les constats faits et nos recommandations dans l'espoir d'obtenir une grande mobilisation pour lutter contre les causes profondes de cette insécurité.

CONSTAT

5. Il ne s'agit ici que de la situation relative à l'insécurité dans le Nord-Kivu et dans l'Ituri. Une autre mission d'écoute et de réconfort est projetée dans les mois prochains au Sud-Kivu où la situation sécuritaire demeure très préoccupante.

1. Motifs et conséquences d'une guerre asymétrique

6. Les assaillants se servent des points faibles des Forces Armées régulières pour parvenir à leur but politique ou religieux : l'occupation des terres, l'exploitation illégale des ressources naturelles, l'enrichissement sans cause, l'islamisation de la région au mépris de la liberté religieuse etc.…

7. Toute cette situation a endeuillé des familles, entrainé des déplacements massifs des populations et causé des pertes importantes des biens en portant un coup dur à l'économie d'une région qui sert à juste titre de grenier du pays. Les victimes se comptent par milliers : plus de 6.000 morts à Beni depuis 2013 et plus de 2.000 à Bunia pour la seule année 2020. On compte également au moins 3 millions de déplacés et environ 7.500 personnes kidnappées.

8. A cela s'ajoutent l'incendie de plusieurs maisons et villages, la destruction et la fermeture des écoles et centres de santé, la mise à sac des bâtiments administratifs, le pillage des bêtes, champs et cultures, etc. Les auteurs sont souvent des groupes armés et des miliciens dont certains véhiculent une idéologie proche du « satanisme ».

Quoique toute la région soit en proie à l'insécurité et aux massacres, la situation varie parfois d'une zone à une autre.

2. Situation à Beni-Butembo

9. Les tueries dans la région de Beni-Butembo remontent à 2013. Ces derniers jours, notamment à partir du dernier trimestre de 2020, c'est le Secteur de Ruwenzori qui est le plus attaqué. Entre le mois de janvier où la mission conjointe ACEAC/CENCO a eu lieu et le présent message, la situation sur le terrain semble empirer dans cette partie du pays. On compte déjà une bonne centaine de personnes tuées dont des enfants.

10. Conflit communautaire : Plusieurs personnes soutiennent que la nature du conflit dans cette zone n'est ni intra ni intercommunautaire mais plutôt une stratégie d'occupation de terres ou de balkanisation du pays. Cepen-

dant, d'autres pensent qu'il y a, dans une certaine mesure, des aspects d'un conflit intercommunautaire suite à l'arrivée brusque et massive des populations qui s'expriment en kinyarwanda appelées banyabwicha et des populations en provenance de l'Ouganda qui ne parlent aucune langue locale.

11. Conflit religieux : Les interlocuteurs des Évêques ont fait aussi allusion au caractère religieux du conflit, notamment à l'islamisation de la région dans une sorte de stratégie plus profonde d'influence négative sur la politique générale du pays à long terme. Les évadés parmi les capturés des ADF affirment avoir été contraints à adhérer à l'Islam.

12. Opérations militaires : Du point de vue des autorités militaires, la première phase des opérations, dite phase de coercition, est terminée. L'ennemi est essoufflé. Il reste donc les phases de la stabilisation et de la normalisation.

3. Mission à Bunia

13. La situation à Bunia et dans le reste de la Province de l'Ituri est beaucoup plus complexe, marquée par des crises récurrentes et multiformes dont la population est la principale victime. Les autorités publiques sont dépassées par les évènements. Parmi les responsables politiques, certains ont tendance à couvrir les fauteurs de troubles par option ou par pression d'un leadership communautaire. D'autres sont instrumentalisés ou assistent impuissants à l'émiettement de leur pouvoir à la base.

14. Sur certains axes routiers, les taxes sont perçues par les groupes armés au vu et au su des autorités établies, et cela se passe à une cinquantaine de mètres des FARDC qui en font autant. Et, ceux-ci paient eux aussi à ceux-là quand ils doivent aller déambuler de l'autre côté de la barrière, et vice-versa.

15. Les groupes armés dont quelques-uns sont aussi présents à Beni-Butembo sont principalement formés de miliciens. On parle de plus d'une centaine. Les principaux groupes sont : ADF/Nalu ; les FDLR ; UPLC (Union des patriotes pour la libération du Congo) ; les MAYI-MAYI ; les MTN : (djihadistes associés aux mayi-mayi) ; l'ex CNDP ou M23 ; la CODECO (Coopérative pour le Développement du Congo) ; la FPIC (Force Patriotique Intégrationniste du Congo) dite aussi Chiniya Kilima ; l'ALC (Armée de Libération du Congo) ; le FPAC/Zaïre (Front Populaire d'Auto-défense) ; la FRPI (Force de Résistance Patriotique de l'Ituri), etc...

4. Les Forces armées de la RDC

16. Les éléments de l'armée sont présents mais l'impact de leur présence est mitigé. D'aucuns leur reconnaissent de gros efforts effectués pour endiguer les massacres et les pillages. Certains officiers sont accusés de torpiller les avancées des hommes de rang et des officiers subalternes. D'autre part, la multiplicité des centres de commandement FARDC et leurs faibles interventions contre les milices renforcent le pillage et l'économie criminelle.

17. De l'avis de plusieurs observateurs, et de façon générale, il se dégage que les Forces Armées de la République se caractérisent dans cette zone par :

- → une sédentarisation de certains officiers qui sont restés longtemps dans la région et s'opposent à être déployés ailleurs ;
- → la modicité et le détournement de la solde des militaires de rang et de leur ration, d'où l'amenuisement de leur motivation ;
- → une mauvaise gestion des effectifs, tantôt insuffisants, tantôt fictifs : ceux qui tombent au front ne sont ni recensés ni déclarés ;
- → une grande infiltration des éléments étrangers à la faveur des opérations de brassage et de mixage ; cf. cas du procès de Bosco Ntaganda ;
- → la présence des anciens rebelles du RCD, du CNDP et du M23 dans les rangs des militaires engagés dans les opérations à l'Est et soupçonnés de complicité avec l'ennemi ;
- → l'affairisme de certains officiers, plus soucieux du business que de la conduite des opérations militaires ;
- → une forte porosité des frontières qui facilite des entrées nocturnes d'hommes armés provenant des pays voisins.

5. L'absence de l'autorité de l'Etat

18. La population a le sentiment d'être abandonnée. Les promesses du Gouvernement central quant au rétablissement rapide de la paix sont nombreuses, mais plusieurs sont souvent restées sans effets. Entre-temps, l'image négative du politique emballe l'inconscient collectif des populations.

19. Plusieurs auteurs des crimes jouissent de la couverture de certains acteurs politiques qui continuent à attiser les conflits pour en tirer profit ; ils seraient même instrumentalisés par des forces extérieures aux fins de pillage des ressources naturelles à la faveur de la persistance de la crise. D'autres acteurs politiques assistent impuissants à l'émiettement de leur pouvoir à la base.

20. De toute évidence, la chaîne traditionnelle de renseignement et de commandement paraît défaillante ; et plusieurs chaînons font partie du problème, voire du blocage. Certains responsables politiques et militaires obstruent la prise idoine de décisions ou en compromettent l'exécution. Dans le même ordre, la faiblesse des institutions judiciaires et l'impunité font que les anciens prisonniers retournent dans le cycle de la violence, faute de réinsertion dans une communauté civilisée.

6. La Monusco et la communauté internationale

21. La MONUSCO est accusée de passivité et même de complicité par la population. Sa présence suscite de plus en plus de suspicion et de scepticisme parce qu'elle n'a pas réussi à stopper les massacres, même quand cela se passe à quelques mètres de positions des forces onusiennes. ▶

22. Du côté de la Monusco, les choses sont vues de façon positive car il y a espoir d'aller de l'avant. La Mission a mis en place trois forces d'intervention rapides qui sont mobiles. Elle mise sur la réouverture de ses bases qui étaient fermées. Des couloirs seront dégagés dans le Ruwenzori, à Mutwanga et à Eringeti.

RECOMMANDATIONS

23. Des constats faits, il ressort clairement que l'insécurité dans cette partie du pays est une réalité très complexe et pour la vaincre il faudrait une conjugaison d'efforts à plusieurs niveaux. C'est pourquoi nous recommandons : La refondation structurelle (Présidence de la République et Gouvernement central).

24. Nous préconisons une refondation de la vision, des approches et des structures à divers niveaux : politique, militaire, police, services des renseignements, humanitaire, partenaires du Congo. L'épuration de la solde des militaires (Présidence de la République et Gouvernement).

25. Que diligence soit faite pour régulariser la paie de la solde des militaires surtout celle des soldats de rang, et vérifier la meilleure utilisation des ressources allouées aux unités engagées dans les opérations, la maîtrise des effectifs et la bonne tenue de la logistique sur le théâtre des opérations. Détourner la solde et la ration des militaires au front est un acte criminel. La permutation effective des officiers affectés à l'Est (Ministère de la Défense et Etat-Major).

26. Il s'avère urgent et nécessaire de déplacer tous les officiers militaires ayant évolué dans les différentes rébellions ou groupes armés à l'Est du pays, et mettre à l'écart de la chaîne du commandement et de la logistique ceux qui seraient réputés agents-relais des armées étrangères. Le renforcement des effectifs et des supports logistiques (Gouvernement et État-Major).

27. Nous demandons de renforcer les effectifs des régiments et les doter des moyens logistiques adéquats dont les drones de reconnaissance et d'attaques en vue de réduire les pertes en vies humaines et en matériels. L'opération militaire du genre « ARTEMIS » (Présidence – Gouvernement – Parlement).

28. Que plaidoyer soit fait pour une opération militaire de grande envergure à l'instar de la mission « ARTEMIS » qui fut menée, du 6 juin au 6 septembre 2003 en Ituri, par l'Union Européenne au titre de la Politique européenne de sécurité et de défense, sous l'autorité du Conseil de Sécurité de l'ONU, selon sa résolution 1484 du 30 mai 2003. Le désarmement, démobilisation et réinsertion sociale (Présidence-Gouvernement).

29. Nous en appelons à l'achèvement du processus de désarmement et de démobilisation, et à la prise en charge des démobilisés cantonnés depuis 2020. Plusieurs d'entre eux sont en train de rejoindre les groupes armés ou grossir les rangs des bandits et des gangsters. L'observatoire pour la paix et relèvement socio-économique (Gouvernement-Monusco).

30. Nous conseillons la mise en place d'un cadre permanent de concertation pour la cohésion et la paix à l'Est, piloté par un observatoire scientifique multidisciplinaire, et l'implication des leaders locaux dans la sensibilisation à la cohabitation pacifique pour la consolidation du dialogue intra et inter communautaire. Le Baraza la amani – Espace de dialogue pour la paix (Gouvernement-Monusco-Églises).

31. Nous demandons de développer dans les zones de conflit des espaces de dialogue basés sur la communication de proximité et la promotion des valeurs de citoyenneté. Le partenariat bilatéral et multilatéral.

32. Nous recommandons aux partenaires internationaux et pays amis de la R.D. Congo de communiquer davantage sur leur vision de la paix dans ce pays, et de s'impliquer pour le renforcement des mécanismes de certification des produits agricoles et miniers qui circulent dans la région. La conversion.

33. La guerre est la mère de toutes les misères, elle affecte toutes les sphères de la société et compromet l'avenir de nos enfants. A ceux qui ont pris les armes nous disons : « Arrêtez de tuer vos frères (cf. Gn 8-9). Celui qui hait son frère est dans les ténèbres (1 Jn 2, 10-11) ». Nous invitons ceux qui sont entraînés dans le spectre de la division à savoir que c'est par l'amour et l'unité que l'on peut vaincre le mal et briser le spectre de la violence.

34. Aussi recommandons-nous, pendant ce temps de Pâques, la proximité de toute la communauté nationale avec nos frères et sœurs de l'Est, en réservant un temps de prière pour la paix à l'Est du Pays.

CONCLUSION

35. La situation de l'insécurité à l'Est est un véritable drame qui affecte tout le pays. En effet, on ne peut pas espérer le développement de ce pays tant que l'Est restera sous contrôle des prédateurs. Nous sommes tous invités à assumer nos responsabilités et à resserrer davantage nos liens de solidarité et de fraternité (I Co 12, 26).

36. La CENCO demeure engagée à accompagner le processus de la construction de la paix et de la cohésion sociale. En vertu de notre mission pastorale, nous travaillerons, au niveau interne et externe, à consolider la fraternité entre peuples et communautés afin que des ennemis se tendent la main et que des adversaires acceptent de faire ensemble une partie du chemin (Cf. Is 11, 6-9).

37. Une fois de plus, nous exprimons notre compassion et nos condoléances les plus chrétiennes aux familles éprouvées, victimes des violences et des pillages.

38. Que la Sainte Vierge Marie, Notre Dame de la Paix, nous obtienne la grâce d'une paix durable en R.D. Congo et dans la sous-région des Grands Lacs.

LES RÉALISATIONS DU PLAN DÉCENNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CONGO BELGE 1949-1959

PAR PIERRE VAN BOST

Après la reprise progressive, en 1946, des relations entre la Belgique et sa colonie, il fallut avant tout restaurer et moderniser l'appareil économique du Congo. Divers projets de renouvellement et d'expansion envisagés, tant par le secteur privé que par le secteur public, devaient être coordonnés pour en assurer la réalisation et l'efficacité. Ce fut l'objet du « Plan Décennal pour le Développement économique et social du Congo Belge », que le ministre des Colonies, Pierre Wigny, présenta au Parlement en 1948 et qui visait à une répartition judicieuse et raisonnée des investissements à réaliser au Congo dans tous les domaines. Le programme du Plan était de structurer l'économie intérieure, d'inclure les indigènes dans les cycles économiques, de créer et d'améliorer l'équipement économique de base. Le Plan consacrait aussi des sommes importantes au progrès social de la masse de la population congolaise, notamment pour améliorer l'alimentation, le logement, l'enseignement, la santé et l'hygiène, l'approvisionnement en eau potable et autres commodités domestiques.

Les capitaux nécessaires pour les investissements prévus par le secteur public étaient estimés à l'origine à quelque 25 milliards de francs, mais la conjoncture exceptionnellement favorable des années de l'après-guerre permit de les porter à 48 milliards en 1954, à 51 milliards en 1957. Ces investissements furent totalement supportés par la Colonie, au prix d'une augmentation démesurée de sa dette publique qui passa entre 1950 et fin 1958 de 3.700 millions à 34.588 millions de francs. [Tableau]

Le coût global de tous les investissements privés était estimé à une trentaine de milliards de francs, mais en définitive ils dépassèrent les 85 milliards. Une bonne partie de ces investissements était réalisée par autofinancement, c'est-à-dire que tous les bénéfices des sociétés n'étaient pas exportés comme dividendes, mais qu'une part importante était réinvestie au Congo.


1


2

Au cours de l'époque coloniale, le secteur privé fut donc le grand animateur de l'essor économique du pays, en prenant à sa charge 70 % des investissements. Le secteur public finança l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale de base, laissant à l'initiative privée le domaine direct de la production.

Grace à une assistance technique dynamique et à des apports de capitaux, l'économie congolaise se développa considérablement et les Congolais ont largement profité de cette expansion économique. Le revenu national augmentant plus rapidement que la population, le revenu indigène par tête d'habitant crût plus vite que le revenu national dans son ensemble, améliorant ainsi le niveau de vie des Congolais.

Pour le Ruanda-Urundi, un Plan décennal distinct fut élaboré en 1951.

Pour le Congo belge, les investissements initiaux de 48 milliards étaient répartis comme suit :

Transports	43,2 %
Eau, Energie	11,7 %
Social	19,7 %
Développement agricole	6,3 %
Équipement scientifique et services publics	19,1 %
	100,0 %

Les transports absorbèrent donc la part la plus importante des investissements, des moyens de transport efficaces étant essentiels pour le développement économique.

Le plan prévoyait l'amélioration des voies navigables et des transports par eau, ainsi que le développement rationnel des transports ferroviaires, routiers et aériens.

Dans le domaine des transports par eau il y a lieu de mentionner le programme de construction et d'agrandissement de nombreux ports : Matadi, Léopoldville, Stanleyville, Lisala, Bumba, Aketi, Dongo, Basoko, Ponthierville, Lowa, Banningville, Kindu, etc... Le Plan décennal englobait aussi les dépenses des superstructures des ports. Enfin le matériel flottant devait être entretenu et développé.

En ce qui concerne le rail, les chemins de fer étaient des compléments à la voie d'eau. Le Plan décennal visait avant tout à l'amélioration du matériel. Il prévoyait aussi la jonction des réseaux ferroviaires du C.F.L. et du B.C.K. La construction ▶

Tableau de distribution comparée des crédits affectés aux divers secteurs du Plan Décennal

Col. « 1948 » = conception initiale du Plan
Col. « 1954 » = mise au point de décembre 1954
Col. « 1959 » = dernière forme du Plan

(En millions de francs)

		1948	1954	1959
A. *Investissements à caractère économique*				
Transports :	Rail	1.263	4.781	4.781
	Route	6.100	6.300	7.355
	Eau	4.431	7.889	7.465
	Air	964	1.835	2.270
Electricité :	Forces	1.909	3.012	3.412
	Totaux A.	14.667	23.817	25.283
B. *Investissements à caractère social*				
Approvisionnement en eau et électricité		1.616	2.278	2.285
Eclairage public		—	—	133
Logement pour Congolais		1.900	4.800	4.520
Hygiène et installations médicales		1.972	3.050	3.166
Enseignement		1.838	2.242	2.728
Colonat		266	354	302
	Totaux B.	7.592	12.724	13.134
C. *Développement agricole*				
Agriculture indigène		779	850	1.049
Elevage indigène		180	397	286
Pêche et Pisciculture		90	133	125
Recherches :	Inéac	339	978	978
	Irsac	—	52	62
Etudes carburants		—	—	25
Sylviculture		—	187	175
Programmes agricoles spéciaux		—	—	266
	Totaux C.	1.388	2.597	2.966
D. *Services publics*				
Urbanisme et bâtiments civils		1.200	7.674	8.399
Entreposage - conservation produits		250	200	129
Cartographie et Géodésie		112	164	163
Géologie et Hydrologie		25	85	80
Météorologie		28	90	105
Télécommunications		250	725	697
Transports en commun		—	—	26
	Totaux D.	1.865	8.938	9.599
Totaux généraux (A + B + C + D)		25.512	48.076	50.982


3


4



5



6

de la jonction par rail de Kabalo (C.F.L.) à Kamina (B.C.K.) longue de 445 kilomètres et comprenant la construction d'un pont rail-route de 743 mètres à Zofu, fut une des grandes réalisations du Plan décennal. [1] A signaler aussi la modernisation de la ligne de chemin de fer entre Matadi et Léopoldville. La voie a été renforcée et doublée partiellement, du nouveau matériel roulant plus moderne a été mis en service. De même, le Chemin de fer du Mayumbe subit une cure de rajeunissement.

Le réseau routier fut développé pour permettre d'atteindre les régions les plus reculées qui n'avaient pas accès direct à la voie d'eau ou à un chemin de fer. Il était initialement prévu de construire 9.100 kilomètres de routes axiales et 3.135 kilomètres de routes transversales. Mais le programme fut revu, notamment en fonction du prix élevé des travaux. C'est ainsi que le programme fut ramené à la construction de 5.000 kilomètres de routes axiales et transversales. [2] Simultanément on améliora les routes anciennes et on remplaça de nombreux bacs et ponts provisoires en bois par des ponts définitifs.

Après la guerre, les transports aériens prirent un essor considérable au Congo et il fallut adapter l'infrastructure en conséquence. Léopoldville fut dotée d'un nouvel aérodrome de la catégorie «tous avions» comportant la plus longue piste civile du monde (4.700 mètres). A Elisabethville on construisit un aérodrome de la classe 2, pour avions type DC6. A cela il faut ajouter les aérodromes de classe 3, c'est-à-dire pour avions DC4, de Luluabourg, Bunia, Kolwezi, Coquilhatville et Kindu, ainsi que toute une série de plaines accessibles aux avions DC3 réparties sur l'ensemble du territoire, de sorte que toutes les régions étaient accessibles par avion. Des crédits étaient prévus pour un nouvel aérodrome à Stanleyville. [3]

Dans le domaine de l'énergie, un effort appréciable a été réalisé en vue d'accroître les sources d'énergies. Depuis de nombreuses années les grandes entreprises industrielles et minières avaient installé leurs propres centrales. Le Gouvernement a jugé utile de participer à la création de quelques nouvelles centrales hydroélectriques pour alimenter les centres de Léopoldville, Stanleyville, Albertville, Bukavu et Luluabourg.

Dans le domaine agricole, un programme de développement fut mis sur pied ayant pour but, non seulement de donner à la population du Congo Belge une alimentation adéquate et suffisante, mais aussi de permettre aux paysans congolais de s'incorporer dans la vie économique du pays et de freiner ainsi l'exode rural. Des dizaines de milliers d'agriculteurs ont été installés en communautés rurales, ou paysannats indigènes, où ils furent initiés à des pratiques agricoles plus modernes basées sur la mécanisation des travaux et l'emploi des engrais. [4] D'autre part, on stimula les cultures pérennes chez les indigènes, spécialement celles du palmier à huile, du caféier, de l'hévéa et du théier. Un programme important de lutte anti-érosion, comprenant haies antiérosives, bandes et fossés absorbants, reboisements protecteurs, fut mené avec vigueur.

Dans le domaine de l'élevage, de gros efforts furent consentis pour introduire le gros bétail en milieu indigène. Il fallut pour cela sélectionner et croiser des races de bétail pour les rendre résistantes aux conditions climatiques locales. Dans ce but, une douzaine de stations d'élevage ont été installées dans diverses régions de la colonie. Plusieurs milliers de têtes de bétail de grande valeur ont été acquises à cette fin. Le programme se complétait par la construction de laboratoires vétérinaires et d'abattoirs, de dispensaires, de dipping-tanks et d'abreuvoirs.

L'alimentation des indigènes nécessitait un appoint en protéines d'origine animale ; et stimuler la consommation de poissons fut une des solutions du problème. Le service de la Pêche et de la Pisciculture visait deux buts : l'augmentation de la production de la pêche dans les lacs et les rivières et l'introduction de l'élevage du poisson dans des étangs de production. On créa des viviers modèles approvisionnés en alevins par des centres d'alevinage, qui furent le point de départ de l'installation de milliers de petits étangs individuels. Fin 1958, les étangs au nombre de 122.404 couvraient une superficie de 4.081 hectares.

La gestion de la forêt était aussi du ressort du service de l'agriculture. La forêt congolaise constitue un immense capital qu'il fallait préserver. L'amélioration et l'exploitation rationnelle de la forêt avaient retenu l'attention des autorités. Il fut procédé à des reboisements étendus et à l'enrichissement en essences présentant un intérêt économique. Des hectares de savane ont ainsi été boisés.

Dans le développement agricole, la valorisation des produits est une question importante. Les réalisations du Plan ont permis le financement d'Offices agricoles ayant pour objet de veiller à l'amélioration de la valeur commerciale des produits d'exportation, le financement de la construction d'usines à thé, d'usines à café, et l'investissement dans des fermes écoles.

Dans la recherche agricole, l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, l'I.N.E.A.C., joua un rôle capital. Le Plan a dispensé des crédits de l'ordre de 1 milliard de francs pour permettre à l'I.N.E.A.C. de parfaire son équipement et étendre son champ d'action. Les résultats des travaux de l'I.N.E.A.C. se sont traduits de manière tangible dans l'amélioration qualitative et quantitative de la production agricole tant indigène qu'européenne. ▶


7


8

Le Plan décennal a consacré d'importants crédits à l'Institut Géographique du Congo Belge. Fin 1959, la photographie aérienne couvrait quelque 85 % de la superficie du Congo.

Le Plan décennal a aussi doté le Service Géologique de l'équipement nécessaire aux études géologiques, spécialement les installations et équipements de laboratoire indispensables à de telles recherches. Il lui procura aussi le matériel de forage et pour les travaux d'hydrologie.

On ne conçoit pas le développement économique et social sans une extension parallèle des services publics : télécommunications, météorologie, cartographie, géologie, urbanisme, ni sans l'érection de bâtiments administratifs. Des crédits appréciables avaient été retenus pour doter le Congo d'installations de télécommunications et de météorologie répondant aux nécessités d'un monde moderne. Les liaisons télégraphiques et téléphoniques entre le Congo et la Belgique, entre les divers chefs-lieux de province et entre les localités de l'intérieur furent développées et constamment améliorées. Des réseaux téléphoniques locaux, automatiques ou autres, furent installés dans de nombreuses localités. A signaler aussi l'installation d'un système radiotélégraphique de protection de la navigation aérienne, ainsi que, sur un plan différent, l'installation de diffuseurs publics dans les cités (public adress) pour l'information de la population autochtone.

L'observation météorologique est essentielle pour l'agriculture et l'aéronautique. Trois centres de géophysique ont été installés, à Binza (Léopoldville), Karavia (Elisabethville) et Bunia, ainsi qu'environ 900 stations d'observation réparties sur tout le territoire.

Enfin, de gros efforts ont été faits pour doter la Congo de bâtiments administratifs, abritant les différents services et le logement du personnel de ceux-ci. Dans toutes les régions du Congo ont été érigés des bureaux, tribunaux, prisons, garages-ateliers, bureaux de postes, bâtiments des télécommunications. Citons le nouveau complexe des bureaux du Gouvernement Général et le nouvel hôtel des Postes à Léopoldville. [5] Un gros effort a été consenti en faveur du logement du personnel européen et congolais. D'importants travaux de voiries ont été réalisés à Léopoldville, Matadi, Elisabethville, Stanleyville, Luluabourg, Bukavu, Coquilhatville, Albertville, etc. Au 31 décembre 1959, les crédits destinés aux bâtiments civils, aux voiries urbaines et à l'assainissement (8.889 millions) avaient été engagés pratiquement dans leur totalité.

Venons-en aux investissements sociaux. Si le Plan décennal était avant tout un plan économique, il consacra une part importante des investissements à ce qu'on pourrait appeler l'infrastructure humaine du Congo Belge, permettant de poursuivre le développement de l'instruction et de l'éducation de la masse, ainsi que l'amélioration de la situation sanitaire du territoire et la promotion de l'habitat de la population autochtone.

Le Plan favorisa la dispensation de l'enseignement dans toutes ses phases. La généralisation de l'enseignement primaire se poursuivit, l'enseignement secondaire connut un essor grandissant et un effort particulier fut consacré à l'enseignement technique et professionnel. [6] Deux universités, une subsidiée à Kimuenza (Léopoldville) et une officielle à Elisabethville, dispensaient à des étudiants blancs et noirs, un enseignement équivalent à celui des universités belges.

Dans le domaine de la santé publique, le programme du Plan prévoyait l'installation d'établissements médicaux tant en milieux ruraux qu'en milieux citadins. En zone rurale, on édifia de nombreux centres médico-chirurgicaux dont l'importance était en rapport avec celle des populations à desservir, ainsi que des dispensaires ruraux ; un grand nombre de ceux-ci furent construits par le Fonds du Bien-Etre Indigène. Dans les centres urbains, on réalisa une extension considérable des hôpitaux et maternités. De nouveaux laboratoires médicaux furent construits. Citons aussi la création à Léopoldville du Bureau Interafricain pour la lutte contre la trypanosomiase. [7]


9

L'eau potable joue un grand rôle dans l'état de santé des populations. Aussi, dans le cadre du Plan décennal il fut prévu d'étendre la distribution d'eau potable à une grande partie de la population. La Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité au Congo Belge et Ruanda-Urundi, la Regideso, fut chargée, pour le compte de la Colonie, d'assurer l'équipement des agglomérations importantes en eau potable. Une cinquantaine de centres furent ainsi pourvus de distribution d'eau. En milieu rural, le Fonds du Bien-Etre Indigène fut chargé de fournir en eau les localités de l'intérieur : installations de points d'eau, lavoirs, etc. [8]

Le problème du logement des indigènes était aussi primordial. L'amélioration de l'habitation revêtait un caractère d'urgence et des crédits considérables furent affectés à la solution de ce problème. Un Office des Cités Indigènes a été créé en vue de la construction de logements pour les indigènes ou à usage de commerce à Léopoldville, Stanleyville, Bukavu et Elisabethville. Il réalisa ces constructions, dans les limites financières assignées par la Colonie, au moyen de capitaux qu'il se procura sur le marché financier. Il exécuta, pour le compte de la Colonie, des travaux d'infrastructure et d'équipement communautaire en vue de l'aménagement des cités. Il fut ainsi réalisé quelque 35.000 habitations pour Congolais, et de nombreux bâtiments communautaires : églises, maisons communales, écoles, dispensaires, etc...

Le Congolais pouvait acheter sa maison. La vente se faisait par le truchement de « Fonds d'Avances ». Ces Fonds, provenant de crédits budgétaires, étaient gérés par les pouvoirs publics ou sous leur contrôle. Afin d'aider les indigènes peu fortunés à profiter des prêts du Fonds d'Avance, un autre organisme fut créé : le « Fonds du Roi ». A la fin de l'année 1959, 18.129 logements avaient été vendus. [9] Un gros effort avait donc été entrepris sur le plan du logement pour éviter l'apparition de bidonvilles autour des grands centres. Mais les milieux ruraux n'avaient pas été oubliés et un Fonds spécial fut mis sur pied à leur intention, le « Fonds du Bien-être Indigène », qui apporta aux paysans des conditions matérielles de confort leur permettant d'accéder à une vie meilleure par l'installation, entre autres pour les agriculteurs, de fermes construites en matériaux durables. [4]

Fonds d'Avance et Fonds du Roi étendaient leur action à tout le pays en combinaison soit avec l' « Office des Cités Africaines » qui se limitait, lui, aux centres extra-coutumiers, soit avec le « Fonds du Bien-être Indigène », dont l'action s'appliquait aux milieux coutumiers.

A ce premier Plan décennal de 1949 devait succéder un autre et pour assurer la transition, aux 48 milliards initiaux, vinrent s'ajouter des crédits supplémentaires de 3 milliards. Des pourparlers préliminaires à l'élaboration d'un nouveau Plan décennal débutèrent en 1957 et furent suspendus en 1959, face à l'incertitude sur l'avenir du pays engendrée par l'accélération de l'évolution politique.

Le Plan décennal 1949-1959 avait permis de mettre de l'ordre dans l'expansion économique du Congo Belge, expansion dont profitèrent largement les populations autochtones qui virent leur standard de vie s'améliorer notoirement. Clôturons cette introduction au Plan décennal 1949-1959 par un extrait d'un article paru dans le quotidien d'Elisabethville « L'Essor du Congo » qui à la veille de l'indépendance du Congo concluait : « L'économie du Congo a connu une expansion rapide au cours de la période 1950-1959. L'Indépendance économique du Congo vis-à-vis de l'étranger s'est affermie. Les biens exportés se sont diversifiés et valorisés. Au total, la stabilité économique du pays s'est accrue.

Les salaires réels n'ont cessé d'augmenter avec la productivité et la consommation s'est accrue. L'enseignement a touché une partie de plus en plus importante de la population congolaise. L'état sanitaire s'est amélioré.

Tel est le bilan de l'entente entre Belges et Congolais. » ■

LÉGENDES PHOTOS :

1. Le 9 août 1956, en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères, M. Buisseret, Ministre des Colonies, assisté par M. Célestin Camus, Administrateur-directeur général du C.F.L., coupe le ruban symbolique ouvrant le pont de Zofu et la jonction Kabalo-Kamina à la circulation. Photo H. Goldstein - Congopresse

2. La construction de 5.000 kilomètres de routes fut réalisée par des équipes fortement mécanisées, comme ici pour la construction en 1956, par la Safricas, de la route Boma-Tshela. Photo Safricas

3. Après la guerre, les transports aériens prirent un essor considérable et il fallut adapter l'infrastructure en conséquence. Ici le nouvel aéroport de Luluabourg, en 1958. Photo Marcel Bruyère

4. Paysannat indigène de Mamba dans la Tshuapa. A gauche, le grenier à riz ; à l'arrière-plan, au centre, le dispensaire, l'école et quelques habitations. DR, Pierot, 1958

5. Léopoldville, ville moderne, en 1959. Vue du quartier résidentiel et administratif de Kalina. Au centre, on aperçoit la nouvelle résidence du Gouverneur Général ; un peu plus loin et à droite le bâtiment abritant les services administratifs du gouvernement général. Rev. Congolaise Ill. 1959

6. Le Plan Décennal consacra des moyens au développement de l'enseignement technique et professionnel. Voici l'école professionnelle agricole de l'Etat à Omendjadi (Kasaï) Bul. Agricole du CB 1957

7. Dans le domaine de la santé publique, l'hygiène est un facteur important. Des campagnes de désinsectisation effectuées régulièrement dans les rues des cités, ont permis de détruire maringouins, tsétsés et mouches. Léopoldville 1881-1956

8. L'eau potable joue également un grand rôle dans l'état de santé des populations. Dans le cadre du Plan Décennal on installa la distribution d'eau potable dans de nombreux centres et villages. Ici, la pompe établie sur un puits dans un village du district du Lac-Léopold II. Pierot 1958

9. Dans le cadre du Plan Décennal, on construisit de nombreuses habitations pour les Congolais dans les grands centres. Vue d'un quartier de la commune de Bandalungwa à Léopoldville. Office des Cités Africaines

DE CONGOKINA À PHARMAKINA

Un siècle d'histoire du quinquina en République démocratique du Congo, brossée par une spécialiste de l'Afrique centrale.

PAR MURIEL DEVEY MALU-MALU (*)

La quinine est un alcaloïde présent dans les écorces aériennes et racinières du quinquina, un arbre à feuillage persistant, de la famille des Rubacées, originaire de la cordillère des Andes, notamment du Pérou et de la Bolivie (Amérique du Sud). L'intérêt pour cet arbre s'accrut en 1820 lorsque deux pharmaciens français, Pierre Joseph Pelletier et Joseph Bienaimé Caventou, isolèrent le principe actif du quinquina qu'ils nommèrent quinine (cf. Marie Plassard).

LA « POUDRE DE LA COMTESSE »

Le Cinchona, mot déformé de chinchona, qui désigne des espèces de quinquina, doit son nom à la comtesse espagnole Francisca de Chinchon, qui contracta le paludisme lors d'un voyage à Lima (Pérou) qu'elle effectua en 1629. Elle fut guérie grâce à un breuvage à base de poudre d'écorce de quinquina qu'utilisaient les Indiens des Andes pour lutter contre les fièvres. Si une seconde poussée de fièvre emporta malheureusement la comtesse à son retour au pays, son époux, le comte de Chinchon, rapporta en Espagne de grandes cargaisons de quinquina. De là, la précieuse plante, que firent connaître les missions jésuites espagnoles, gagna d'autres pays européens (Italie, France, Angleterre, Allemagne, etc.), alors fréquemment touchés par les fièvres des marais, puis d'autres continents.

Le quinquina fut introduit au XIXème et au début du XXème siècle dans plusieurs pays d'Afrique, en particulier par les Anglais, les Français et les Portugais, et, en Asie, par les Anglais (Inde) et les Néerlandais (Indonésie). En Afrique lusophone, l'impulsion décisive à la diffusion du quinquina a été donnée par le Professeur Júlio Henrique, directeur du Jardin botanique de l'Université de Coïmbra (Portugal). L'arbre est introduit en 1869 dans les îles du Cap-Vert et, en 1870, à Sao Tome et Principe.

L'HÉGÉMONIE HOLLANDAISE DE JAVA

Après l'implantation du quinquina sur l'île de Java en 1852, sa culture prit de l'ampleur sous la houlette de l'Anglais Charles Ledger à partir de 1865. De vastes plantations s'y développèrent, les surfaces augmentèrent à grande vitesse, multipliant ainsi par 4 les exportations d'écorces et de sulfate de quinine entre 1916 et 1920. Java, qui réunissait les conditions pédologiques, climatiques et d'altitude idéales pour la culture, aura le quasi-monopole de la production d'écorce, fournissant 90 % du marché mondial, jusqu'à la deuxième guerre mondiale. A la suite d'un accord signé, en 1913, entre 122 planteurs de Java et 7 fabricants de quinine, un organisme, dénommé Kinabureau, fut établi à Amsterdam. Il devait veiller à l'application de l'accord dont le but était d'assurer des conditions stables sur les marchés des matières premières, par un système de licences visant à maintenir l'équilibre entre les exportations et les besoins mondiaux pour éviter les fluctuations de prix. Treize usines furent ainsi contingentées dans le monde. Une seconde convention, signée en 1918, assouplit les règles. Le Kinabureau sera dissout en 1961.

PREMIERS ESSAIS AU JARDIN BOTANIQUE D'EALA AU CONGO

À l'époque de l'Etat Indépendant du Congo, des essais de plantations de quinquina ont été effectués dans le jardin botannique d'Eala. Situé près de la rivière Ruki, à environ 7 kilomètres de Coquilhatville (actuel Mbandaka), le jardin fut créé en octobre 1900 à l'initiative du docteur Émile Laurent, un naturaliste et botaniste belge de la Faculté agronomique de Gembloux, qui y entreprit plusieurs missions jusqu'en 1904. En 1922, l'agronome belge Joseph-Jean-Marie Piéraerts, Directeur du Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques de Tervuren, qui avait fait des études sur le quinquina, « fit ressortir que les plants de Cinchona cultivés à Eala pouvaient soutenir la comparaison avec ceux d'autres pays au point de vue de la teneur en alcaloïdes totaux. Aussi devint-il un chaud partisan de la culture du quinquina en Afrique centrale ».

Toutefois, c'est dans le Kivu que la culture du quinquina prendra une réelle expansion à l'époque du Congo belge, la région aux riches terres volcaniques et au climat humide offrant un milieu favorable à certaines espèces qui affectionnent les altitudes comprises entre 1200 et 3000 mètres, en particulier au Cinchona Ledgeriana.

ERNEST STOFFELS, LE « PÈRE DU QUINQUINA »

Importé d'Indonésie, le quinquina fut introduit au Kivu à la fin des années 1930 par l'agronome belge Ernest Henri Joseph Stoffels, qui avait guidé le prince héritier de Belgique, le futur Léopold III, lors de son voyage à Java et Sumatra. De retour d'Indonésie, ce dernier installa en 1934 l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo (Ineac) et confia à Stoffels la direction de la Station de Recherches agronomiques de Mulungu-Tshibinda, au Kivu. De savantes sélections ont permis aux écorces des quinquinas du Kivu de contenir de fortes teneurs en quinine allant jusqu'à 11 % et 12 %, soit nettement supérieures aux rendements indonésiens et indiens. En juillet 1945, Stoffels, que l'on avait surnommé affectueusement « le père du quinquina », affirmait que « Les arbres à quinquina poussent mieux et produisent davantage qu'à Java. Les belles plantations produiront 1.100 kg par ha de sulfate de quinine en 15 ans. La sélection a progressé normalement et dans quatre ans une nouvelle amélioration pourra être acquise ».

* Muriel Devey Malu-Malu, Parisienne de naissance, titulaire d'une maîtrise en histoire africaine, a acquis une grande expérience de l'Afrique, longue de 30 ans. Journaliste de métier, elle a publié d'innombrables ouvrages, dont la biographie de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ. Son intérêt va aussi bien à la politique qu'à l'économie, à la société qu'à la culture.

DE LA PLANTATION...

Au cours de la seconde guerre mondiale, de grandes plantations de quinquina furent établies au Congo, en particulier au Kivu. Elles prirent encore plus d'importance après l'occupation de l'Indonésie par les Japonais. En effet, en février-mars 1942, en réponse à la déclaration de guerre du Royaume des Pays-Bas à l'Empire du Japon en décembre 1941, les Japonais occupèrent les Indes orientales néerlandaises, dont l'île de Java, privant ainsi les armées alliées de quinine, largement utilisée dans la lutte contre la malaria.

... À L'USINE DE CONGOKINA

Pour éviter une pénurie de quinine, le gouvernement belge décida, l'année suivante, de créer une usine pour traiter sur place le quinquina du Kivu. C'est ainsi qu'en 1943 une régie, appelée Congokina, installa une usine à Bukavu. Voici ce que rapporte le Bulletin d'information et de documentation de la Banque nationale de Belgique : « Le Congo, qui s'efforçait avant-guerre de produire lui-même le quinquina dont il a besoin, est parvenu à en exporter depuis lors. La consommation intérieure de ce produit est cependant grande. Elle le deviendra encore plus lorsque la campagne systématique de quininisation de l'indigène se sera généralisée. Les plantations, commencées en 1936 sur un plan industriel, couvrent actuellement plus de 2.600 ha. Pendant la guerre, une régie, dite Congokina, a érigé une usine à Costermansville [actuel Bukavu, NDLR] pour le traitement des écorces et la préparation des sels. Depuis lors, l'Office du Quinquina et la Régie ont été repris par une Coopérative des planteurs avec la participation et sous le contrôle du Gouvernement général. L'avenir de la culture du quinquina dépend évidemment de la production des Indes néerlandaises qui en détenaient le monopole avant la guerre. Toutefois, il convient de tenir compte du fait que les plantations créées par les U.S.A. en Amérique centrale sont en voie de liquidation et que celles des Philippines ont subi de graves dégâts ».

PUIS VINT PHARMAKINA

Après la guerre, en 1956, le groupe pharmaceutique allemand Boehringer Mannheim s'associe à 50 % dans Congokina, qui est transformée en société par actions. En 1961, un an après l'indépendance du Congo, le groupe allemand rachète la totalité des actions de l'entreprise, qu'il rebaptise Pharmakina, et prend la gestion directe des plantations de quinquina abandonnées par les colons belges. La société agrandit son domaine en rachetant plus de 6.000 hectares de concessions diverses (thé, café, quinquina, pâturages et boisements). Elle abandonnera plus tard des plantations de thé et de café.

En 1997, le groupe suisse Roche prend le contrôle de l'allemand Boehringer Mannheim. En 1998, il retire Pharmakina de son groupe. Deux de ses employés, l'Allemand Horst Gebbers et le Français Etienne Erny, s'offrent pour la reprendre. Ils achètent les actions et en deviennent propriétaires. Horst Gebbers est décédé le 7 avril 2018 en Allemagne. Etienne Erny est l'actuel directeur général de la société. ■

Référence

https://www.makanisi.org/de-congokina-a-pharmakina-un-siecle-dhistoire-du-quinquina-en-rdc/

Sources

- *PLASSARD, Marie. Le Quinquina, histoire et développement. Thèse pour le diplôme d'État de docteur en pharmacie, présentée et soutenue publiquement le 9 décembre 2002. Faculté de pharmacie, Université de Limoges.*
- *La culture des quinquinas et du pyrèthre au Congo belge. In : Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, septembre-octobre 1945.*
- *Académie royale des sciences d'outre-mer. Biographie belge d'Outre-mer, tome VI 1958.*
- *L'évolution de la situation économique du Congo belge de 1939 à 1947. Le quinquina. In : Bulletin d'information et de documentation, n°1, janvier 1948, Banque nationale de Belgique.*
- *GOOSSENS Victor. Notes sur les Quinquinas en culture au Jardin Botanique d'Eala. In : Bulletin agricole du Congo Belge, mars 1923.*





GLOIRE AU CORPS DES VOLONTAIRES CONGOLAIS DE LA GRANDE GUERRE

Depuis plusieurs années en Belgique des iconoclastes d'un nouveau genre s'en prennent à ce qui dans l'espace public évoque l'Etat Indépendant du Congo (1885 à 1908) ou le Congo belge (1908 à 1960). Des monuments sont dégradés, certains sont menacés d'être déplacés, des noms de rue sont rayés...

Il n'est pas inintéressant de reproduire ci-après un article daté de 1938 sur l'inauguration du monument dédié au Corps des volontaires congolais de 1914.

Pour le cas où, dans un avenir prévisible, l'existence ou la dénomination du monument serait contestée.

PAR JEAN-PAUL ROUSSEAU



Déjà en 1936, en supplément du Bulletin des Vétérans Coloniaux, à la suggestion de M. Closset, secrétaire général honoraire des Vétérans coloniaux, le R.P. Lotar avait rédigé un article sur l'épisode tragique de la Grande Guerre.

INAUGURATION DU MONUMENT

Jeudi après-midi 26 mai 1938 a été inauguré à Lives-Erpent, près de Namur, le Mémorial au Corps des Volontaires Congolais. On sait qu'à la déclaration de la guerre en 1914, les coloniaux résidant en Belgique accoururent se grouper autour du Colonel Chaltin, le héros de Redjaf (localité sur la rive du Nil au Soudan et où, en 1897, la force Publique infligea une défaite aux Mahdistes) pour contribuer à la défense du sol belge. Ces braves, civils ou anciens militaires, sans distinction de grade ou de situation, firent leur devoir mais succombèrent devant le nombre dès le début de la tourmente.

Le Roi s'était fait représenter par le Lieutenant Général Termonia. De hautes personnalités officielles de la province de Namur et des sociétés patriotiques et coloniales, les enfants des écoles, les Scouts Coloniaux, un détachement du 13° de Ligne avec musique, étaient présents. Le Général Henry représentait l'Association des Vétérans Coloniaux.

Le capitaine Jean Ray, secrétaire du Comité exécutif du Mémorial, prend le premier la parole. « Le 23 août 1914, dit-il, quand finissait dans les quatre secteurs de la position fortifiée de Namur la résistance de nos troupes, on pouvait croire que l'histoire du Corps des Volontaires Congolais ne serait jamais écrite. Tandis que les hommes encore valides de la 4e Division d'armée se retiraient en bon ordre dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, pour gagner Reims, puis Rouen, et aller renforcer, dix jours plus tard, la défense d'Anvers, le Corps des Volontaires Congolais de Chaltin avait rempli sa tâche. Resté jusque vers le soir dans les bois de Lives pour permettre aux autres de franchir la Meuse, il fut la victime de la consigne qui lui avait été imposée. Le flux toujours montant de l'ennemi l'encerclait et le mettait hors de combat.

Pendant quatre ans, on ne parle plus des Volontaires Congolais. Toute l'armée se trouvait à l'Yser, défendant jour par jour ce dernier coin de la terre belge. Tous nos régiments y furent à l'honneur et le drapeau de chacun d'eux porte désormais dans ses plis des noms de victoire.

Quand la grande tourmente fut passée, on put enfin se mettre à écrire son histoire, à rassembler des souvenirs, à classer les annales. Mais tout cela ne pouvait se faire en un jour. Quelques volontaires congolais rédigèrent des notes de souvenirs, mais nul ne réclamait une part d'honneur dans la commémoration des événements de 1914. Les volontaires, qu'ils fussent magistrats, anciens officiers, fonctionnaires ou hommes d'affaires, n'entendaient retenir de leur participation à la Grande Guerre que leurs qualités de simples soldats, volontairement groupés à l'appel du vainqueur de Redjaf.

Mais d'autres ne l'entendirent pas ainsi. On voulait faire pour les Volontaires Congolais ce qu'on avait fait pour d'autres. L'histoire du Corps de Volontaires Chaltin fut rédigée par un des nôtres, à la demande de la Ligue du Souvenir Congolais et peu après, la direction du Musée Colonial de Namur, faisait appel à tous, en proposant d'ériger à la

mémoire des Volontaires Congolais un monument.

A cet appel tout le monde, non seulement dans la Métropole, mais en Afrique, a répondu. Le 29 août de l'année dernière, M. Rubbens, ministre des Colonies, venait en personne poser la première pierre du monument que nous inaugurons aujourd'hui. Grâce à la générosité de M. Marquet, bourgmestre d'Erpent, le monument s'érige à l'endroit même où fut enfoui, le 23 août 1914, par les soins de Vertongen et de ses camarades, le drapeau du corps de Chaltin, drapeau que cacha ensuite, pendant quatre ans la famille Sizaire.

Le drapeau porte dans ses plis la mention « Namur » et le corps a été cité à l'ordre du jour de l'armée. L'endroit était pour nous doublement mémorable puisqu'il nous rappelait le sort de notre drapeau déposé aujourd'hui au Musée de l'Armée et le sort de nos camarades tombés au champ d'honneur ».

Puis le capitaine Ray remet le monument à la garde de la commune de Lives-Erpent : Volontaires Coloniaux de la Grande Guerre qui, après s'être consacrés à la grande œuvre de Léopold II volèrent à la défense du pays en poussant le cri de leur premier départ pour l'Afrique : « Vive le Roi ! »

M. Georges Marquet fils prend possession du monument. Il dit tout le soin que prendra la commune à entretenir cette stèle émouvante. C'est un dépôt sacré, dit-il, dont nous avons la garde.

Le bourgmestre d'Erpent exalte l'héroïsme des Volontaires Congolais. « Le sang versé à Tabora, dit-il, est le même que celui qui fut versé ici. Les soldats de Chaltin, comme ceux de Tombeur, ont bien mérité de la patrie ».

Une sonnerie claire et joyeuse se fait entendre. Le voile aux couleurs nationales tombe. Le Général Termonia s'avance et dépose au pied du mémorial la gerbe offerte par le Roi. Les diverses personnalités et les enfants des écoles viennent à leur tour fleurir la stèle, qui émerge bientôt au milieu d'un jardin chatoyant. Les survivants du corps de volontaires viennent se ranger autour de leur drapeau. Une marche allègre, est jouée par la musique militaire, tandis que la troupe, les enfants des écoles et les délégations des sociétés coloniales défilent devant les autorités.

Il y a dans la foule muette et recueillie, quelques anciens combattants noirs. Leur émotion est vive. Le Congo est à l'honneur. Ils sont fiers. Ne voient-ils pas surgir dans le lointain de leurs souvenirs les images chères de leur pays natal. Un d'eux écrase furtivement une larme sur sa joue.

La cérémonie est terminée. Sous les frondaisons épaisses dans ce site mosan, presque en face des rochers maudits de Marche-les-Dames, une plaque de bronze, scellée dans le rocher, évoque le sacrifice des Volontaires Congolais. A quelques kilomètres de là une croix dans un ravin sauvage rappelle la tragédie de 1934. Le chef de l'armée de 1914, le Roi Albert, est venu mourir, à proximité de l'endroit où ses soldats résistèrent avec tant de vaillance au début de la Grande Guerre. Le Roi, commandant en chef, et ses humbles soldats sont réunis dans le même souvenir incrusté dans la roche friable des bords de la Meuse.

A 16h10 eut lieu, à la Faculté Léopold, à Jambes, l'inauguration de la « Salle Colonel Chaltin ». Les professeurs Walravens et Ledoux reçurent le Général Termonia.

Enfin, une séance académique se déroula dans la salle du bloc scolaire Reine Astrid. Au cours de celle-ci, des plaquettes furent remises aux personnes et aux organismes qui contribuèrent à l'érection du mémorial.

HISTORIQUE DU MONUMENT

Le bas-relief en bronze est l'œuvre du sculpteur Elström. Le mémorial a été déplacé dans le parc de l'école communale d'Erpent et de nombreuses personnalités politiques et militaires étaient présentes le 12 septembre 2014 à la cérémonie d'inauguration de ce nouvel emplacement accessible actuellement depuis la rue des Acacias et dénommé le monument Chaltin. ■



Sources

- *M. Roger Crouquet, envoyé spécial du journal Le Soir.*
- *Article paru dans Militaria 2000, publié par le Musée Royal de l'Armée.*
- *Article du R.P. Lotar, paru dans le Bulletin des Vétérans coloniaux ; il est vraisemblable que l'ecclésiastique sur la photo non datée ci-dessus est le R.P. Lotar, un des volontaires, entré dans les ordres après le conflit et devenu un historien de l'Etat Indépendant du Congo et de la Colonie.*
- *Page Facebook mise en ligne le 16 septembre 2014 par le FRME, section Namur & environs.*

À méditer :

La vie est un éternel problème, et l'histoire aussi, et tout.

Il s'ajoute sans cesse des chiffres à l'addition. D'une roue qui tourne, comment pouvez-vous compter les rayons ?

G. Flaubert

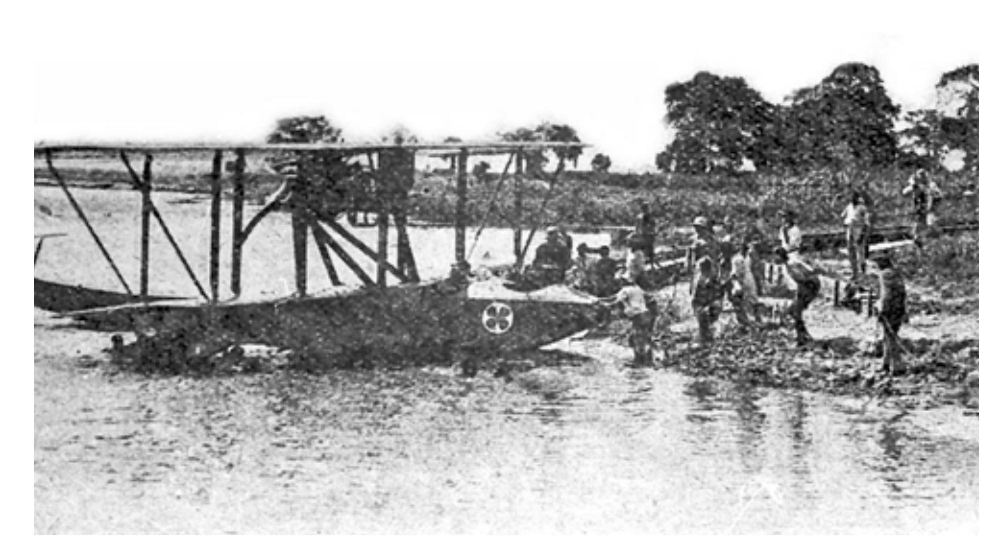
PETITE HISTOIRE DE LA LARA



Lors de recherches diverses aux archives du Ministère des affaires étrangères, j'ai eu l'occasion d'ouvrir le dossier concernant la LARA, la « Ligne Aérienne Roi Albert ». Chose étrange, ce dossier, refermé en 1923, n'avait plus jamais été rouvert. Ce me fut donc un grand plaisir de le consulter, après 85 ans de sommeil. J'en ai fait la lecture avec émotion, et j'en ai terminé les mains noires de vieille poussière. La majorité des documents intéressants est écrite à la main. Certaines écritures sont magnifiques. D'autres sont un véritable casse-tête à déchiffrer, et je n'y suis pas toujours arrivé. Surtout pour les noms propres.

L'article est publié avec l'aimable autorisation de Michel Dillien, fils de l'auteur et membre de l'asbl Les Vieilles Tiges de l'Aviation belge (VTB - voir logo ci-contre).

PAR ANDRE DILLIEN - Texte et photos





1

Le 16 novembre 1919, on promulgua la Loi sur la navigation aérienne. Valable en Belgique et dans ses colonies. Le 27 novembre 1919 sortit l'arrêté royal du même objet, signé par le Roi Albert 1er. Dès cette année, divers projets de transport aérien virent le jour. Le Roi Albert 1er poussait à les faire mettre en application, surtout pour la liaison entre la métropole et la colonie. Mais là, c'était autre chose. Notre parlement d'une part, et les autorités françaises et britanniques d'autre part, freinaient de tout leur cœur.

La LARA, c'est un projet qui a abouti à la création de la première compagnie aérienne en Afrique centrale. Le but en était de faire voler des hydravions, en correspondance avec les navires de haute mer, depuis Boma jusqu'à Stanleyville, en passant par Léopoldville (Kinshasa), et diverses escales techniques, sur une distance de 1.700 kilomètres. La ligne fonctionna. Mais elle s'arrêta, faute de crédits pour acheter du matériel convenable, le 17 juin 1922.

Le comte Adhémar de la Hault, banquier, monsieur Emile Allard, ingénieur directeur du Service technique de l'Administration de l'Aéronautique, et le commandant aviateur Georges Nélis, qui devint major aviateur en 1923, en furent les principaux promoteurs. Ils furent assistés par Louis Boël, industriel à Roucourt en Hainaut, le baron Léon Greindl, le Commandant Jules Smeyers, de l'Aéronautique militaire, et par le Colonel aviateur Van Crombrugge, qui devint plus tard général-major, président du CENAC, le Comité d'Etudes pour la Navigation Aérienne Commerciale. Le CENAC fut créé le 26

juin 1919. Il signa une convention avec la SNETA le 9 avril 1920.

La LARA devait fonctionner avec des hydravions « Georges Lévy-Lepen », biplans à coque, à moteur Renault de 300 cv. Il y avait à bord un pilote, un mécanicien de vol, et une place pour un passager. En soute on mettait quelques kilos de fret. Le projet était d'assurer une correspondance tous les quinze jours, avec le courrier maritime arrivant d'Anvers, à Boma. Et entretemps, de donner des « promenades aériennes » pour familiariser le public et d'éventuels voyageurs intrépides. Les hydravions étaient identifiés par un numéro, allant de 1 à 12. Il n'y avait pas de poste de radio à bord, ni au sol pour communiquer avec les escales. Les communications étaient assurées par une ligne télégraphique/téléphonique unifilaire, le long du fleuve. On changeait d'équipage et d'avion à chacune des trois sections citées ci-après.

La LARA était organisée avec une direction à Kinshasa, desservie par :

- → Un Directeur d'exploitation : Cornélius
- → Un Secrétaire-comptable : Bogaerts L
- → Une Aide-secrétaire : Bogaerts Y. *(probablement madame)*
- → Un Magasinier : Dhiasisie ? *(quasi illisible)*
- → Un Atelier de mécanique
- → Un Chef mécanicien : de Kerchove
- → Des Mécaniciens : Chessière ? *(quasi illisible)*, Dhiasisie ? *(quasi illisible)*
- → Un Atelier de menuiserie
- → Un Chef mécanicien : Mestdagh
- → Des Mécaniciens : Lesquin
- → Bertel, Heystie ? *(quasi illisible)*

Et trois sections :

Section 1 : Kinshasa-Kwamouth-Bolobo-Gombé, ouverte le 01.04.1920

- → Chef de section : Clere, pilote français
- → Pilote : Goethals
- → Mécaniciens volants : Lektuss ? *(quasi illisible)*, Claeys, Le Tartarie ? *(quasi illisible)*, Lenain *(en congé)*, Mengal

Section 2 : Gombé-Coquilhatville-Mobeka-Lisala, ouverte 01.03.1921

- → Chef de section : Orta Frans, pilote
- → Pilote : de Lavrinowsky (Russe)
- → Mécaniciens volants : Thonnard ? *(quasi illisible)*, Neukens ?, *(quasi illisible)*
- → Menuisiers : Cecless ? *(quasi illisible)*, Materne ▶


2



Section 3 : Lisala-Basoko-Stanleyville, ouverte le 01.07.1921

- Chef de section : Flament, pilote
- Pilote : Rossi (Italien)
- Mécaniciens volants : Roussickx *(quasi illisible)*, Delplace
- Menuisier : Peys

Il y eut également les pilotes Tony Orta, Lebrun, Morvan (Français), Gosselin (Français), Michaux et Bastin, qui arrivèrent en renfort.

Le personnel fut recruté avec de grandes difficultés. Il se composait généralement de 26 personnes. Il était payé sur un Fonds spécial de la liste civile (du Roi), d'un montant de 3.200.000 francs. En mai 1920. Parmi ce personnel, probablement des menuisiers ou des mécaniciens, Charlier fut licencié, Beyne fut licencié pour vol, J. Jean eut une rupture de contrat, et Van Bosselé démissionna.

Le matériel devait se composer de 12 hydravions, les premiers étant expédiés en octobre 1919. Ils provenaient des stocks militaires français.

Il y devait y avoir :

- 9 hydravions Lévy-Lepen complets,
- 1 coque de rechange,
- 12 hangars genre Bessonneau.

Plus tard arrivèrent de nouvelles coques, probablement des Farman, ce qui permit de porter le nombre d'hydravions à 12. Mais 2 coques furent détruites par la foudre. Ces hydravions, fabriqués durant la guerre 1914-1918, furent mal construits. A cette époque, on cherchait à produire des avions en masse, avec du personnel non qualifié. Ces avions ne devaient pas durer longtemps. On en perdait beaucoup, et les modèles évoluaient très rapidement. Les colles utilisées ne valaient rien sous le climat européen. Que dire alors lorsque les hydravions furent mis en service sous les tropiques, dans un climat chaud et humide, plein de champignons et d'insectes prêts à dévorer n'importe quoi.

Les hangars furent en partie volés lors du transport maritime entre l'Europe et Boma : les boulons, les écrous, les cordages et les câbles étaient une proie de choix pour les voleurs. Et une autre partie fut perdue, avec des pièces de rechange pour les hydravions, dans le naufrage du navire « Madimba ».

Mais les mécaniciens firent des prodiges, récupérant n'importe quoi pour faire voler et abriter leurs avions. Ce personnel logeait dans des cases de type indigène, aux murs de pisé et aux toits de palmes, sans eau courante ou potable, et sans électricité. Les conditions de travail étaient tellement dures et la paie tellement basse que le personnel se mit en grève en mai 1920.

La première liaison d'essai eut lieu au départ de Kinshasa le 15 février 1920, avec un passager et 250 kilos de fret. Néanmoins, la première vraie desserte complète de la ligne eut lieu le 22 mai 1920.

Le 13 mai 1921, lors d'un vol d'essai sur le Pool (c'est le nom de cet énorme élargissement du fleuve Congo avant les rapides), un hydravion se cassa en vol et deux pilotes, le Commandant aviateur Michaux, le Lieutenant aviateur Bastin, et le Mécanicien de vol Mengal, furent tués. L'avion fut récupéré. Un autre avion fut perdu plus tard : il coula dans le fleuve Congo. Le Commandant aviateur Mestagh décéda, des suites de fièvres, probablement de paludisme, ainsi que le mécanicien Neuckens, et les pilotes de Lavrinowsky et Goethals.

En juillet 1920, tout était en retard à cause de l'administration coloniale qui faisait des difficultés administratives (on se demande pourquoi et à cause de qui). La LARA ne reçut finalement du ministre des Colonies l'accord d'exploiter la ligne qu'en juin 1921. Au 31 août 1921, les hydravions avaient déjà parcouru 71.088 kilomètres. Ils avaient volé 620,45 heures, à la vitesse moyenne de 114 kilomètres par heure, avaient transporté 22 passagers, effectué 44 baptêmes de l'air, transporté 1.030,438 kilogrammes de courrier d'État, 34,040 kilogrammes de courrier privé, et 12 kilogrammes de bagages.

3

En 1922, on prévoyait d'effectuer la ligne Boma-Elisabethville, avec 6 avions, ou hydravions, ceci n'étant pas précisé dans le texte. Mais le 17 juin 1922, les vols étaient suspendus. Le Lieutenant-Colonel de Koninck était chargé de la liquidation des avions, des moteurs, des rechanges, des combustibles et des lubrifiants. À Bruxelles, on discutait ferme.

Et puis vint la succession, en 1923 : CENAC, puis SABENA, qui allaient prendre la relève avec des avions terrestres.

Au 31 mars 1923, il y avait encore à l'inventaire 12 hydravions Lévy-Lepen, d'une valeur totale de 400.000 francs. Au 30 septembre 1923, il y restait 4 coques Farman, d'une valeur totale de 9.538,50 francs.

Le 30 avril 1931, la LARA fut liquidée définitivement. Et ainsi s'arrêta la petite histoire de la première ligne aérienne en Afrique centrale. Elle fut exploitée par une compagnie aérienne belge. A cette époque, en Europe, on commençait fièrement à exploiter quelques lignes aériennes très courtes, du genre Bruxelles-Ostende-Londres... ■

LÉGENDES PHOTOS :

1. Un des hydravions sur le fleuve Congo
2. L'avion sur la rampe devant le hangar type Bessonneau
3. L'avion Lévy-Lepen entouré du personnel



LE FUTUR DU MUSÉE AFRICAIN DE NAMUR

Le 9 mars dernier, François Poncelet, directeur du Musée Africain de Namur, présentait un webinaire pour Mémoires du Congo sur le futur du Musée Africain de Namur (ou MusAfrica). Retour sur cette intervention.

PAR FRANÇOIS PONCELET



À Namur, il se trouve un musée entièrement consacré à l'Afrique, et plus spécifiquement à l'Afrique centrale. Avec l'AfricaMuseum de Tervuren, il est le second musée en Belgique à s'intéresser au Congo, Rwanda et Burundi. Actuellement fermé pour rénovation, il se prépare à rouvrir sous la forme d'un lieu de débats, de formation, de recherche et de dialogue destiné à explorer des questions d'histoire et d'interculturalité.

La rénovation du MusAfrica se produit dans un contexte particulier, et ce, à double titre. D'une part, elle intervient dans le cadre d'un ambitieux projet mené par la ville de Namur qui modifie complètement le cadre urbanistique et l'infrastructure du musée. Ensuite, elle se développe à un moment où l'intérêt pour le passé colonial s'amplifie en Belgique et crée de nombreuses polémiques. Cette double agitation oblige les acteurs du musée à penser soigneusement les options qui se présentent à eux. Disposant de moyens financiers limités et étant l'un des rares musées à aborder la question des liens belgo-africains, l'asbl MusAfrica veut réaliser une rénovation durable dans le temps. [1]

UNE LONGUE HISTOIRE

Afin de comprendre au mieux le futur du musée, il est pertinent de regarder dans le rétroviseur. L'origine du musée est à trouver dans celle du Cercle Royal Namurois des Anciens d'Afrique, asbl qui trouve sa propre origine sous l'appellation de Société d'Etudes d'Intérêts Coloniaux. Cette dernière, fondée le 11 juin 1910, organise dès 1912 une exposition permanente d'objets africains dans le Hall de la Bourse aux Grains, en plein centre de Namur. Ce proto-musée disparaît cependant deux ans plus tard, du fait des bombardements allemands. En 1933, la Société est renommée en Cercle d'Etudes et de Propagande Coloniales et crée en septembre 1934 le Musée d'Art Colonial. Installé au confluent de la Sambre et de la Meuse, ce musée met en valeur les qualités esthétiques des arts africains, à une époque où cela ne va pas de soi et est, en ce sens, précurseur. Malheureusement, il disparaît sous les bombardements américains de 1944. [2]

En janvier 1952, de l'autre côté de la Meuse, le Cercle recrée un nouveau musée, le Musée Colonial Scolaire de Jambes, lequel doit à nouveau fermer en 1977 à cause d'un incendie déclaré dans les locaux utilisés. C'est enfin en 1985 que, sous le nom de Musée Africain de Namur, il trouve sa place dans l'ancien corps de garde des Casernes Léopold, bâtiment qu'il occupera encore à la réouverture du musée prévue en 2024. [3]

L'histoire mouvementée du musée indique à quel point sa situation a été précaire. Aujourd'hui encore, quoique reconnu depuis 2016 comme musée par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec les subventions qui accompagnent cette reconnaissance, le MusAfrica doit activement renforcer son action aux fins de devenir un acteur muséal incontour-

nable. Le soutien de la ville de Namur, par le maintien du musée dans son lieu d'implantation (cf. infra), indique que ce travail paie et augure un avenir plus sûr.

DES MISSIONS

Dans l'article 3 des statuts du musée tels que révisés en 2015, il est indiqué que « L'association a pour but de rendre compte et de valoriser toute forme de contacts et de liens établis entre la Belgique et l'Afrique, principalement l'Afrique centrale ». L'objectif principal du musée est donc de questionner les rapports établis entre la Belgique et l'Afrique, dans le passé comme dans le présent, pour participer à la construction de ceux de demain.

Trois missions découlent de cet objet social. Premièrement, il s'agit de susciter auprès du grand public un intérêt pour l'histoire : le MusAfrica encourage en effet l'exploration de l'histoire des relations belgo-africaines, tant sur le plan scientifique que pédagogique. Dans ce but, il élabore des activités spécifiques pour le public scolaire qui est son public cible. Ensuite, le musée veut mettre en valeur les cultures africaines : détenteur d'une importante collection d'objets, il entend démontrer la richesse du patrimoine culturel de l'Afrique, en suscitant la curiosité et l'émotion chez les visiteurs. Enfin, il veut promouvoir le dialogue et se positionne ainsi comme un musée-forum de discussions et un lieu de compréhension mutuelle. Il s'ancre dans la société et se fait l'écho des débats qui l'animent.

UNE COLLECTION RICHE ET VARIÉE

Pour mener à bien ses missions, le musée peut s'appuyer sur ses collections. Ces dernières ont été constituées au fil des ans grâce aux nombreux dons qui ont été faits au musée. Elles témoignent de la présence belge en Afrique, et plus largement de ce qui a retenu et retient l'attention des voyageurs, des coloniaux ou des curieux et qui symbolisent, à leurs yeux, ce qu'était et ce qu'est l'Afrique. Les collections sont de nature variée : elles se composent environ de 9.000 objets, de 24.000 livres, de 25.000 images et d'un riche fonds d'archives personnelles. [4]







Objets et documents se complètent mutuellement et permettent aux scientifiques de mieux analyser et comprendre ce qu'ont été et ce que sont les rapports qui lient la Belgique à l'Afrique. La politique d'acquisition du musée a été conçue dans ce but : elle permet l'acquisition d'éléments très divers, parfois éloignés a priori de ce que l'on pense pouvoir trouver dans les « musées africains ». Ainsi, par exemple, le musée conserve, à côté des objets ethnologiques (masques, fétiches, armes blanches, vanneries...) des minéraux, des animaux naturalisés, des drapeaux, des décorations militaires, mais encore des ustensiles de toilette, de ménage ou de professions diverses qui ont appartenu à des coloniaux (administrateurs de territoire, géomètres...). ▶



Du côté des archives et des sources iconographiques, le musée collecte tout élément qui peut évoquer le souvenir des Belges présents en Afrique. Ainsi sont recherchées les lettres et correspondances privées, les rapports et procès-verbaux établis dans le cadre d'une profession, les carnets de voyages, de notes ou de chantiers, les films, photos, cartes vues ou cartes géographiques, les enveloppes, timbres, monnaies, chèques ou encore cartes d'identités, les chromographies, dessins ou croquis... Bref, tout ce qui présente une valeur documentaire et, par extension, patrimoniale. En acquérant l'ensemble de ces documents, le musée renforce sa nature de centre de conservation des archives privées, notamment celles liées au passé colonial. [5]

Les collections du musée sont intéressantes précisément du fait de leur diversité typologique et du fait qu'elles sont toutes reliées à un même champ historique et géographique.

UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

Namur, autrefois présentée comme une citée endormie, connaît actuellement une fièvre de constructions : tous les quartiers sont concernés par des rénovations ou nouvelles édifications. L'un des plus grands chantiers entrepris par les autorités communales concerne directement le musée. En effet, celui-ci est installé dans le quartier des casernes qui est en cours de requalification globale : la friche urbaine qui entourait tristement le musée va être complètement réaménagée pour devenir un pôle socio-culturel particulièrement actif. Plusieurs opérateurs culturels de la ville – et non des moindres – vont s'y installer : la salle de spectacle du Grand Manège, la bibliothèque communale, le conservatoire de musique... À côté de cela, un nouveau palais de justice, un parc, une halle de circuit, des logements, des bureaux ou encore une brasserie enrichiront l'intérêt du quartier.

Ces nouvelles infrastructures augmenteront l'attractivité de ce quartier. Elles attireront vers le musée des publics nouveaux et plus nombreux que par le passé. Elles susciteront aussi de nouveaux partenariats avec les opérateurs culturels proches et permettront la réalisation d'événements plus importants et plus visibles.

Le bâtiment occupé par le musée depuis 1985 est complètement repensé au niveau de ses circulations et de ses aménagements intérieurs. Grâce à une extension en profondeur et en hauteur du bâtiment, à charge de la ville de Namur, le musée disposera de nouveaux espaces (850 m^2 au lieu des 600 m^2 initiaux) qui répondront par ailleurs mieux aux fonctions muséales.

Deux pôles distincts, correspondant aux deux futurs étages du musée, permettront, d'une part, d'accueillir les missions scientifiques (centre de documentation) et les événements (conférences...), et d'autre part, les missions de communication (expositions) et d'éducation (espace pédagogique).

UN PROGRAMME EXPOGRAPHIQUE QUI APPELLE AU CROISEMENT DES REGARDS

Le programme expographique est ce qui régit la présentation des collections dans l'espace d'exposition. Il permet de définir le fil conducteur de la future visite mais aussi le propos qui sera tenu. Il est conçu d'après les missions du musée (témoigner des rapports belgo-africains, passés et présents), la nature de ses collections (essentiellement du Congo, de la période coloniale, diverses sur le plan typologique) et enfin le point de vue de celui qui délivre le discours (point de vue belge, d'aujourd'hui, scientifique et respectueux). Il doit donc prendre en considération un vaste ensemble d'éléments, conjuguer les différences et les contraintes de ces derniers et produire un discours aisément intelligible par tous. Le défi est de taille et mérite d'être considéré avec toute l'attention méritée. L'équipe du musée y travaille activement depuis deux ans, et le travail n'est pas encore achevé.

Pour l'essentiel, l'option adoptée aujourd'hui est de donner une importance notable aux témoignages, considérant les objets et les documents conservés comme les éléments-témoins de vécus personnels et interpersonnels. Cela signifie que le musée n'entend pas proposer aux visiteurs une histoire générale ou globale des liens qui ont rapproché la

Belgique et l'Afrique, mais plutôt de présenter différents points de vue de ceux qui ont réellement vécu en Afrique, qui y ont travaillé, qui y ont fait des rencontres interculturelles, etc. Le tout sera bien entendu présenté avec des repères géochronologiques clairs pour permettre la nécessaire contextualisation.

Le nouveau programme expographique entend ainsi mettre au centre l'humain, puisqu'il est question de valoriser les rapports belgo-africains, et non de proposer une histoire macroscopique ou systémique. Pour pouvoir comprendre les liens interindividuels et interculturels, passés comme présents, l'analyse des motivations des individus est un bon biais d'étude. Autrement dit, c'est l'analyse des raisons pour lesquelles les Belges sont partis en Afrique qui servira de fil conducteur pour, in fine, construire une histoire riche et nuancée. [6]

UN BESOIN DE FINANCEMENT : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Le nouveau musée rouvrira au public en 2024, après deux ans de travaux pour l'aménagement intérieur du musée. Pour mener à bien cette rénovation, l'équipe du musée compte sur le soutien du secteur public – la ville de Namur se chargera de l'agrandissement et de la rénovation des façades – mais aussi privé. Elle recherche auprès des sociétés et entreprises du mécénat, mais compte également sur les privés. Autrement dit, le Musée Africain de Namur compte sur vous !

Diverses formules de soutien s'offrent à vous. La plus simple consiste en un versement avec déduction d'impôt : la Fondation Roi Baudouin apporte sa collaboration au projet. Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45 % du montant effectivement versé (art. 145/33 CIR). Versez sur le compte de projet 2019-L83148-000, géré par la Fondation Roi Baudouin, n° de compte BE10 0000 0000 0404 BIC : BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin avec la mention 128/3148/00087 (attention mention structurée !). Pour la solution des legs et donations, votre notaire trouvera avec vous la meilleure formule. Si ces deux formules ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à contacter l'équipe du musée, qui envisagera comment vous pouvez participer au projet. ■







COORDONNÉES :

Musée Africain de Namur asbl
MusAfrica

Siège social :
Rue du Premier Lanciers 1,
5000 Namur

Courrier :
c/o Bibliothèque communale de Namur, Venelle des Capucins 6,
5000 Namur

Contacts :
0032 (0)470 922 106
info@musafrica.net
www.musafrica.net

LÉGENDES DES PHOTOS :

1. Le musée, installé dans l'ancien corps de garde de la caserne Léopold, sera bientôt inscrit dans un tout nouveau quartier (© Thomas & Piron Bâtiment)

2. Vue du Musée d'Art Colonial, avec les mats-totems qui faisaient forte impression aux visiteurs

3. Restauré, le porche de l'ancien corps de garde desservira le futur musée (pavillon de droite) et la future bibliothèque communale (pavillon de gauche). Dans le passage, les anciennes baies seront aménagées en vitrines pour attirer le regard des passants (© Thomas & Piron Bâtiment et MusAfrica)

4. Ces trois objets illustrent la richesse des collections du musée (Figure de maternité Kongo, fétiche de victoire Songye, fétiche à oracle Tshokwe) (© Pierre Wachholder)

5. Les livres, les sources iconographiques et les archives – à l'instar des objets – sont soigneusement inventoriés et conservés

6. Les futures expographie et scénographie favoriseront les dialogues entre les pièces des collections et les visiteurs. Les surprises, les comparaisons et les références multiples permettront aux visiteurs de faire des liens entre les différents éléments de l'histoire (© MusAfrica)

TÉMOIGNAGE

À LA DÉCOUVERTE DU CONGO (5/6)

A la lumière d'un nouveau jour, nous pouvons mieux apprécier notre entourage et, par cette matinée radieuse, sous l'éclat du soleil congolais, nous découvrons un bateau fort joli, ma foi.

PAR DAISY VER BOVEN - PHOTOS DE LA COLLECTION FAMILIALE ET DE LA PHOTOTHÈQUE DE MDC

Un de ces bateaux fluviaux, tels qu'on en voit sur les gravures : sur le pont supérieur, il y a une vingtaine de cabines, deux rangées de dix, dos à dos. Tout à l'avant, une sorte de salle à manger, assez primitive : à l'arrière, une cuisine et un réfrigérateur. Bien avant d'avoir quitté Léo, nous avons inventorié tout cela en détail. Ce n'est pas le plus intéressant, d'ailleurs : de chaque côté du bateau, il y a une grande chaloupe. Cela fait deux petits univers bariolés qui nous accompagneront car, dans ces embarcations, on a entassé tous les passagers de couleur, hommes, femmes et enfants, ainsi que leurs affaires : chaises, nattes, paniers, poules et canards. Spectacle impayable ! Ils se sont organisés dans leur logis provisoire comme pour l'éternité. De petits récipients peu appétissants mijotent déjà sur de petits réchauds et, quand les « mamas » remuent cela à la cuillère, il s'en dégage des effluves inquiétants. Un papa noir, soucieux des règles élémentaires de l'hygiène, vient de savonner des pieds à la tête ses deux jeunes fils, nus comme des vers. Ensuite, il puise dans le fleuve un seau d'eau après l'autre pour les déverser avec le plus grand sérieux sur la tête de sa progéniture, qui proteste violemment.

A huit heures très précises (nous n'en attendions pas tant du commandant entrevu hier soir !) le navire lève l'ancre, et nous remontons le fleuve, qui est ici d'une largeur extraordinaire. « Adieu à la civilisation ! » déclame Jean avec un grand geste théâtral en direction de la ville. (Il ne se doutait pas à ce moment combien ses paroles étaient fondées !) Sur l'autre rive, tout au loin, nous distinguons Brazzaville. Bientôt, le gong nous appelle pour le petit déjeuner. Nous faisons la connaissance des autres passagers. Ils ne sont que quatre : deux messieurs portugais, puis le docteur et sa femme. Ces derniers s'avèrent un couple extrêmement sympathique, et ils n'en finissent pas de s'excuser du tapage nocturne. En outre, ils savent où se trouve Kibubu ! A la longue, il nous paraissait presque impossible que quelqu'un connût notre destination mystérieuse. « Un poste agréable, » dit le docteur. « Très agréable. Des gens généralement très sympathiques. Beaucoup de palmiers. » Nous n'aurons pas de plus amples explications pour l'instant, mais elles suffisent déjà pour nous tranquilliser, et nous jouissons, l'esprit apaisé, des beautés nouvelles qui se présentent à nous. A vrai dire, ce voyage sur le fleuve risquerait d'être affreusement ennuyeux car, à bord même, il n'y a pas grand-chose à voir ni à faire. Les rives sont tellement éloignées qu'il est impossible d'en faire des observations intéressantes.



En dehors des repas, les passagers s'occupent très peu les uns des autres. Heureusement, il y a les escales. Un train omnibus n'est rien à côté de notre bateau. On ne rate pas un village ! Il y a à cela une bonne raison : il s'agit de refaire régulièrement la provision du bois qui chauffe la puissante chaudière, laquelle à son tour fournit la force motrice faisant tourner l'énorme roue à la poupe du bateau. A peine arrivons-nous en vue d'un de ces villages, que tous les noirs des chaloupes commencent à crier et à gesticuler. Le bateau se rapproche du rivage. A quelques mètres de la rive, les « sondeurs » plongent déjà dans le fleuve, une amarre attachée à la taille. Ce sont, en général de magnifiques gaillards, bien découplés, qui gagnent la terre ferme en nageant vigoureusement. Ensuite, ils ont vite fait de choisir quelques arbres solides auxquels ils attachent les amarres, ce qui leur permet alors d'attirer le navire vers le bord. Une planche branlante est jetée en guise de passerelle, et les porteurs de bois commencent leur va-et-vient, puisant dans le grand tas de bois érigé sur le débarcadère, pour courir au bateau avec, sur les épaules, des charges de bois invraisemblables. Jean et moi descendons le petit escalier qui longe la grande chaudière et nous frayons à grand peine un chemin dans cette cohue noire. Les indigènes nous observent de leurs yeux curieux, pendant que nous descendons à terre. Malheureusement, le temps manque presque toujours pour pousser jusqu'au village, situé plus loin dans les terres. Nous nous amusons alors au spectacle des petits enfants noirs venus patauger dans le fleuve en costume d'Adam, et pour qui l'arrivée du bateau doit constituer l'événement capital de leur jeune existence.



En un rien de temps, le bois nécessaire est chargé, et le bateau lance un coup de sirène. Nous nous hâtons, car nous savons par expérience que tout se passe maintenant très rapidement. En un temps record, la passerelle est enlevée, les amarres larguées. Invariablement il y a quelques noirs qui arrivent trop tard. Qu'à cela ne tienne ! Ils rejoindront à la nage. Tandis que leurs camarades à terre et ceux des barques les encouragent à grands cris, ils sont bientôt hissés à bord.

La nuit, le bateau s'arrête.

Dès que le crépuscule tombe, nous accostons, pour repartir le lendemain aux premières lueurs de l'aube. Nous en profitons, bien entendu, pour faire de longues promenades à terre. Ces modestes villages vus à la tombée du jour, constituent vraiment un spectacle inoubliable. Les noirs, assis devant leur hutte ou assemblés en petits groupes sous des sortes de hangars bas, nous saluent aimablement. Les enfants dansent autour de nous, ravis de la distraction. Des blancs dans leur village ! Ils opèrent toutefois en deux groupes distincts : les petites filles de mon côté, et, derrière mon mari, les garçons à distance respectueuse. « Les hommes ne paraissent pas jouir d'un grand crédit, ici » observe Jean, un tantinet jaloux. Nous leur disons « bonjour » et « dada », mais alors ils reculent apeurés, la main dans la bouche. Nous regrettons de plus en plus de ne pas connaitre encore la langue indigène...

Un certain soir, nous avons assisté à un match de football, au milieu d'un village. Deux « onze » (comportant chacun une vingtaine de joueurs) frappent de leurs pieds nus quelque chose qui doit représenter un ballon. Mais le projectile se dirige tellement souvent de notre côté que je crains bientôt pour notre sécurité, et préfère continuer notre promenade, au grand désappointement de Jean qui, supporter fervent, se montrait aussi passionné que les joueurs.

Le soir suivant, le médecin nous fait visiter quelques huttes indigènes. Tout d'abord, on n'y distingue absolument rien, car il n'y a aucune fenêtre, rien qu'une porte très étroite. Une odeur douteuse de « chikwange » taquine les narines Bientôt, les yeux s'habituent à l'obscurité, et l'on peut faire l'inventaire : il y a, tout d'abord, deux sortes de couchettes surélevées, en pierres, et sans le moindre accessoire. Entre les deux un petit amas de bâtons rougeoie, presque sans feu, mais avec beaucoup de fumée. Dans un coin s'amoncelle un grand tas de bois à brûler, dans un autre on voit des couteaux, des filets pour la chasse, quelques pots de terre, et c'est à peu près tout. Femmes et enfants se tiennent assis, muets, désœuvrés, se contentant de nous contempler de leurs regards apathiques. Jean et moi trouvons cela passablement impressionnant.

« Est-ce partout ainsi ? » demandons-nous au médecin. Il a un sourire indulgent pour notre naïveté : « Quelquefois, c'est un peu mieux, quelquefois pire encore. » commente-t-il indifférent. Ils le préfèrent ainsi. Le plus d'obscurité possible, et les pieds dans le feu.

Quand la nuit est complètement tombée, nous retournons à bord, installons nos chaises-longues et paressons jusqu'à l'heure du coucher. Nous parlons peu, mais observons plutôt le rivage, où de grands feux s'allument. Des apparitions indistinctes s'agitent tout autour, parfois une silhouette noire se détache nettement sur le fond rouge, pour disparaître aussitôt. Par intermittence, le bruit d'un tam-tam s'élève au loin, ou une voix commence une chanson, pour nous totalement dépourvue de mélodie. Ce n'est qu'une suite de sons, étranges, hallucinants, qui vous instillent une certaine angoisse dans le cœur. Je cherche le bout rougeoyant de la cigarette de Jean dans la nuit, pour m'assurer qu'il est réellement là, et il me sourit. Un peu plus tard, sa main se pose sur mon bras, comme pour renforcer ses paroles : « Je crois que nous pourrons faire ici du beau et bon travail » me dit-il gravement. Je sais qu'il pense en ce moment aux huttes misérables de tout à l'heure, de même qu'à ce pays magnifique et à toutes ses possibilités. « Oui, nous essayerons très sérieusement » lui dis-je.

De nouveau, les jours défilent et se ressemblent. Il y a longtemps que nous ne les comptons plus. C'est comme si nous devions voguer ainsi indéfiniment, ►

pour toucher chaque jour d'autres villages qui, eux aussi, sont toujours semblables. Aussi sommes-nous presque surpris quand la femme du médecin nous dit, pendant le diner : « Ce que Madame Dechamps sera contente de vous avoir à bord, demain ! Elle est toujours si heureuse d'avoir la compagnie d'une dame ! » Devant nos visages étonnés, elle ajoute : « Mais oui, c'est demain que vous changez de bateau, voyons ! » Cela réveille tout notre intérêt pour la suite de notre voyage. Mille questions urgentes nous viennent à l'esprit, et nos amis nous fournissent quantité d'informations précieuses autant qu'encourageantes. Madame Dechamps est une Française qui, depuis vingt ans, accompagne son mari, le capitaine, dans tous ses voyages, remontant et descendant inlassablement le cours du fleuve. Deux semaines pour remonter, une pour redescendre. Il n'y a que deux cabines à bord. D'ailleurs il n'y a que peu de passagers, quelques hommes, de temps en temps. « Oui, elle sera ravie » répète la femme du médecin, elle va vous recevoir comme si vous étiez les enfants de la maison. Je vous conseillerais même de l'appeler d'emblée « maman », comme je le fais d'ailleurs moi-même. En outre, le voyage sera extrêmement instructif » ajoute-t-elle, malicieuse, « vous allez connaître tous les blancs de la région, et être renseignés sur leurs affaires les plus intimes, car Madame Dechamps est une véritable ...gazette navigante..., qui renouvelle à chaque escale sa provision de potins ».

Le lendemain, il est encore tôt dans la matinée quand nous parvenons au lieu de transbordement. Des marchandises nombreuses sont déchargées. C'est un tohu-bohu déconcertant. Les ballots, les caisses, les malles sont traînés de tous côtés. « Ne devrions-nous pas surveiller nos bagages ? » demandé-je au docteur, mais celui-ci fait « non » avec conviction « Cela s'arrangera bien sans vous, allez ! » me dit-il pour me tranquilliser et, comme il en a toujours été ainsi jusqu'à présent, je n'insiste pas. Quand le bateau est prêt à partir nous descendons une dernière fois le petit escalier de fer et, du quai, adressons des gestes d'adieux cordiaux au couple ami resté à bord.

« Jusqu'ici, tout va bien » fait Jean, puis, comme mu par un pressentiment sinistre : « Allons un peu voir si tous nos bagages ont été débarqués ? » Nous cherchons, cherchons encore dans tous les coins de l'entrepôt, et nous arrivons bientôt à la conclusion terrifiante que tout, mais tout, à l'exception de nos bagages à main, a dû partir avec l'ancien bateau. Nous nous regardons, atterrés. « Ils ne sont pas perdus, nous les retrouverons » fais-je, sans conviction. Nous devons bien nous contenter de ce maigre espoir, et nous nous mettons à chercher notre nouvelle demeure flottante. Le navire du capitaine Dechamps est bien petit, mais coquet et propre comme un pavillon de rentier bien entretenu. Nous montons l'escalier de fer -qui se réduit, ici à une échelle- et nous ne sommes pas encore en haut qu'une voix cordiale nous accueille déjà « On m'avait dit que vous alliez venir ». Pendant que j'en suis encore à me demander comment cela se peut, Madame Dechamps m'entoure de son bras maternel : « Pauvre petite Madame ! Un si long voyage ! » et la voici qui m'embrasse affectueusement sur chaque joue. Sans plus de cérémonies, elle nous conduit maintenant vers notre cabine. Madame Dechamps est un petit bout de femme alerte, amusante dans son peignoir de soie qui ondule autour d'elle. La cabine est irréprochable. Il y a même un fauteuil couvert d'une multitude de petits napperons blancs. En outre, notre logis est particulièrement bien aéré et clair, vu qu'il occupe toute la largeur du pont, sauf deux étroits passages, et qu'il a porte et fenêtres sur les deux côtés. Nous déballons à nouveau toutes nos petites affaires, pour faire ensuite connaissance avec le capitaine. A l'inverse de son épouse, celui-ci se révèle un gaillard solide et puissant. « Ha, ha ! » fait-il. « Ah oui ! » Quand nous lui racontons la tragédie de nos bagages disparus, son expression se fait rassurante « Ils vous suivront, allez ! » dit-il, gagnant ainsi du coup toute notre sympathie. « Vous feriez bien d'engager tout de suite un boy. Il pourrait s'occuper de ces choses-là, par la suite. » L'idée nous sourit assez, mais où allons-nous dénicher l'oiseau rare ? « Oh, il y en a une bonne demi-douzaine qui attendent en bas l'arrivée des nouveaux blancs. Vais-je les faire monter ? » Nous sommes un peu impressionnés. C'est tout de même affaire d'importance que d'engager un domestique ! Avant que nous ayions pu répondre, ils sont déjà là, sept noirs, de tous gabarits, qui froissent, intimidés, leur carnet de travail souillé, entre leurs doigts nerveux.

Le capitaine, qui doit s'en mêler, a vite fait d'en éliminer deux. Nous devons choisir parmi ceux qui restent. « Oui, mais lequel est le bon ? » demande Jean, en les examinant tous d'un œil critique « il n'y en a pas de bon » grogne le capitaine, « il n'y en a que des mauvais et des plus mauvais. » Ainsi encouragé, Jean finit par se décider pour un boy encore jeune, très maigre, mais dont le visage paraît éveillé, et qui termine chaque phrase par un « mossieu » poli et une courbette encore plus déférente. Madame Dechamps nous servant d'interprète, nous lui demandons ce qu'il sait faire, et le résultat de cette enquête, c'est qu'il sait tout faire, cuisiner, laver le linge, faire le ménage... « Voilà notre homme ! » déclare Jean avec un sourire sceptique, et nous voici pourvus d'un boy !

Nous partons le lendemain matin. Un autre passager est venu se joindre à nous, un jeune Portugais qui a plutôt l'air d'un Hollandais, large d'épaules, blond, les yeux bleus. Nous voyageons vraiment « en famille ». Pas de passages interdits, nous sommes partout chez nous, tant dans la cuisine de Madame que sur la passerelle du commandant. C'est celle-ci qui devient vite notre coin préféré parce que située tout à l'avant, et recevant la moindre brise.

Ce voyage-ci est moins monotone, les rives sont bien plus proches, mais elles sont couvertes d'une végétation tellement dense que nous avons l'impression de voguer entre deux murailles de verdure. Cependant, le spectacle est loin d'être inintéressant ! Il y a tant d'arbres que nous n'avions jamais vus, de fleurs étranges qui pendent en grappes, d'oiseaux dans les roseaux de la rive... La surface de l'eau est lisse comme un miroir, à peine perçoit-on le léger courant ; et la réverbération du soleil y est tellement intense que nos yeux brûlent. Beaucoup de bancs de sable invisibles.

De temps en temps, le capitaine lance un ordre bref au noir qui est à la barre, et le bateau change de course.

Ce capitaine dressé sur sa passerelle vaudrait une photo à lui seul : un chapeau melon beaucoup trop petit sur sa grosse tête et, tranquillement installé sur son épaule, un perroquet gris et rose. Le capitaine ne se lasse pas de parler des caractéristiques de sa « Meuse », comme il appelle amicalement la rivière, ayant été, il y a quelque trente ans de cela, marinier sur ce fleuve belge. Madame Dechamps paraît peu dans la journée car, bien qu'elle ait trois boys sous ses ordres, c'est elle qui fait tout le travail. C'est le type de la femme qui ne supporte pas que quiconque touche à son ménage. Les repas constituent les moments les plus désagréables de la journé. La table est dressée à côté de la grande chaudière, tout simplement parce qu'il n'y a pas de place ailleurs. La sueur perle sur nos fronts en fines gouttelettes, nos bouches supportent héroïquement la saveur brûlante du pili-pili, du poivre et autres ingrédients épicés, inséparables, semble-t-il, de toute cuisine coloniale.

Au fur et à mesure que nous approchons de Kibubu, la région se fait de plus en plus sauvage. Jean et moi le constatons en blaguant, mais non sans quelque arrière-pensée angoissée. Madame Dechamps nous rassure pourtant et nous garantit que c'est un endroit très joli. « Par exemple, j'ignore où ils vous mettront » se demande-t-elle en comptant sur ses doigts. « Il y a déjà quatre familles, et il y a tout juste quatre maisons. » « Nous verrons bien » opine Jean, et la conversation en reste là. Je suis d'ailleurs entièrement de l'avis de mon mari.

En aucun cas, il ne faut nous laisser distraire des impressions radieuses du voyage, car les retrouverons-nous jamais ? Nos yeux désapprendront sans doute cette admiration fervente par la suite. En ce moment encore, ce qui, pour les autres, paraît à peine digne d'un coup d'œil distrait est, pour nous, extrêmement intéressant. Les mufles de deux hippopotames, émergeant de l'eau dans le lointain, un crocodile endormi de tout son long sur un tronc d'arbre, les vols de perroquets virant dans l'air du soir, qu'ils déchirent de leurs cris discordants. Le plus drôle, ce sont encore les singes ! En troupes nombreuses, piaillant à tue-tête, ils sautent adroitement d'un arbre à l'autre et font cortège au bateau. Aussi ne suis-je pas contente du tout quand notre jeune Portugais s'avise de tirer sur eux avec son fusil de chasse, ce qui met en fuite toute la bande d'acrobates. Le drame ne s'arrête pas là, car le coup de feu soudain a effrayé le perroquet du commandant au point de lui faire perdre la tête : l'oiseau a ouvert les ailes instinctivement mais, celles-ci ayant été rognées, il a lamentablement chu dans la rivière. Heureusement, les noirs sont des nageurs émérites, et il leur faut peu de temps pour opérer le sauvetage. Sous les acclamations générales, le perroquet trempé est amené à la surface et à bord. Le brave capitaine est néanmoins, tellement courroucé qu'il menace d'accoster sans délai pour débarquer le chasseur malavisé. Ce dernier encaisse les reproches avec un sourire tellement engageant qu'il désarme toutes les colères. On ne saurait lui en vouloir. D'ailleurs, le commandant et lui sont de vieilles connaissances. ■

À suivre



JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE À MWENE-DITU

Le cercle culturel de Mwene-Ditu, bien connu de nos lecteurs grâce à la participation soutenue de l'auteur du présent article aux activités de notre association, n'a pas voulu être en reste pour la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Et contrairement à La Belgique, en présentiel de surcroît.

PAR ODON MANDJWANDJU MABELE TEXTE ET PHOTOS
ODONMA1@GMAIL.COM







Les échos de l'organisation de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur venaient de partout, de Bamako, de Kinshasa, de Mbuji-Mayi, de Ngandagika, etc. Cependant, à Mwene-Ditu, l'on se posait des questions : Aura-t-elle lieu le 23 avril 2021 ? Où sera-t-elle célébrée ? Mwene-Ditu releva le défi, sur le thème : cancel culture et livres, à la grande satisfaction des élèves, et n'a pas soulevé d'indignation généralisée, aussi bien dans le camp des élèves et des parents que de la part des autorités scolaires et académiques.

Au cours de la journée, 66 personnes (46 hommes et 20 femmes) sont venus écouter les six orateurs sur les thématiques suivantes : **cancel culture ou culture de la violence** (Philippe Kenge), lecture du livre et ses effets à Mwene-Ditu (Mukendi wa Mukendi), problématique des migrations en Afrique - cas de *Ventre de l'Atlantique* (Marcel Lukamba Onaembo), problématique de la fréquentation des bibliothèques en RDC face au confinement dans le monde (Evariste Nkombo Mutambayi), biotechnologie et Covid face à la bioéthique (Dr Willy Mbangu Mukini), stigmatisation coloniale des cultures occidentale et africaine dans *Sang d'Afrique et Avant qu'il soit trop tard* (Odon Mandjwandju Mabele).

L'ambiance était à la fête. L'occasion faisant le larron, un professeur de U/Mwene-Ditu ainsi qu'un chercheur (doctorant) et un étudiant, n'ont ressenti aucune retenue à faire des déclarations à la presse, non seulement autour de la journée du livre, mais aussi sur la pratique du droit d'auteur dans les universités congolaises, et firent des commentaires encourageants dans la presse locale. Le maire de la ville alla jusqu'à adresser une lettre de félicitations aux organisateurs.

L'autorité urbaine ainsi qu'une cohorte d'intellectuels du cru considèrent cette journée comme l'unique apanage de la bibliothèque du Centre culturel Service de Documentation Mabele, en sigle SDM (fondé en 2002). Même si en 2015, la Journée du livre a été fêtée conjointement avec les auteurs de Mwene-Ditu, cette année, seule la bibliothèque s'est engagée à l'organiser avec ses moyens propres. En 2015 déjà, Odon Mandjwandju Mabele, fondateur dudit centre, posait la question de savoir « pourquoi ne pouvons-nous pas créer une association des auteurs à Mwene-Ditu ? » Pour l'instant, nous croyons que la participation de tous est possible si la crème intellectuelle se retrouve unie dans une corporation de réflexion.

Il sied de noter que la première fête du livre célébrée par le SDM remonte au 23 avril 2004. Au cours de cette cérémonie, en présence du coordonnateur de la Nouvelle Société Civile, le représentant de Madame le Maire a lancé « un appel pathétique à tous les responsables des instituts scolaires d'envoyer leurs élèves pour qu'ils participent soit aux séances de la lecture croisée, soit aux différents concours organisés par la bibliothèque ».

Notons également que dans la même journée le SDM a remis à 24 participants un brevet de participation à la lecture croisée, choisis parmi les 139 lecteurs pour la période allant du 1er au 23 avril 2021. Le Service répond ainsi à son objectif de contribuer à l'éducation permanente de la population par les livres et documents iconographiques. Le deuxième tour de la cérémonie de lecture croisée aura lieu dans un proche avenir, et surtout, lors de la journée des jeunes désireux de s'informer. Ces derniers pourront y lire gratuitement. En effet, pendant ce deuxième épisode attendu dans quelques mois, le responsable du centre culturel a résolu d'impliquer tout le monde. ■

À méditer :

Nous étouffons parmi les gens qui pensent avoir absolument raison

Albert Camus



Gestion non spéculative

Plus de performance, moins de frais

Les fonds non spéculatifs peuvent
rapporter annuellement 3% de plus

Moins de risque

Grande diversification sur
tous les marchés actions et obligations

Pas de produits toxiques

Totale transparence

Testez l'effet de la gestion non spéculative sur vos actifs :

www.logiver.com



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2021

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be - (sous réserve de conformité aux mesures COVID)

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be			13 AW									
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47			12 A		15 A	5 B			J 4	J 14	H 27	
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48						5 B 27 L	4 E				11 E	12 D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70						27 AL						
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86						9 M			19 EB			
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65												
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be		9 K		27 K	11 K	9 K						
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83				19 A								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)						11A						
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09	9 G		20 B			19 EG				9 B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar, 02 653 20 15 / 0475 22 15 19												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48	POUR LE FORUM ET LES MARDIS, VOIR LE TABLEAU DE L'ANNÉE À LA PAGE 3											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be												
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com - www.sites.google.com/site/niambogroupe					4 A 18,31 Q	7 Q 20 P		8 J				
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com			16 M	7 E	8 E	15 M 22 A	18 E 21 E		14 M 17 E		11 E 15 E 24 J	14 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin												
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be			5 M	30 M		3 M						
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31												
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425												

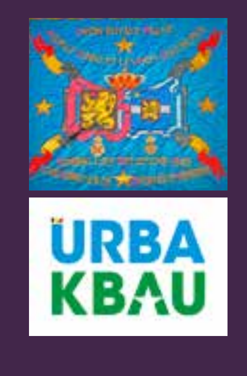
A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), weinairs - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel) - **P** : voyage/activité culturelle/historique/ film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : Rencontre/réunion mensuelle - **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, ,N°56 de décembre 2020. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



N°24

DANS L'AIR DU DÉCOLONIALISME


RENIER NIJSKENS

Dans la logique des courants en sens divers dominant les époques successives, nos sociétés occidentales sont sous l'emprise d'une puissante vague décolonialisante.

En soi, la remise en cause de certitudes d'une époque n'a rien d'exceptionnel pas plus qu'elle n'est à rejeter, par exemple à la suite de progrès de la science, de mutation des modèles de relations sociétales, et de regards nouveaux.

Aujourd'hui l'heure occidentale est à la remise en cause de tout ce qui a eu trait à la colonisation. Mais plus encore, à tout ce qui subsiste dans nos sociétés en rapport avec cette période. La particularité du mouvement décolonial réside dans le fait que cette lame de fond qui secoue les organisations racialisées, le monde académique, le monde politique et les médias s'alimente en Belgique souvent plutôt aux situations américaines qu'au rapport de la Belgique avec les Pays d'Afrique centrale... Un autre aspect marquant porte sur l'élément idéologique, rarement absent des analyses et plaidoyers, s'inspirant des thèses anti-impérialistes, rejetant l'universalité de certaines valeurs cruciales tels les droits humains, la bonne gouvernance... Une faiblesse relevée fréquemment réside dans la décontextualisation.

Les aspects positifs portent sur un regard décentré élargissant une lecture trop exclusivement occidentale à l'inclusion du vécu par les colonisés, moins sur base des récits d'époque, mais par la voix et le vécu des afro-descendants. Les recherches historiques, démographiques, sociologiques ont également permis de démonter certaines thèses abusives. Et les progrès de la science ont enfin établi que nous faisons tous partie d'une seule et même grande famille humaine, sans races distinctes, seulement riche de sa diversité. Les Nations Unies ont formellement endossé ce concept dans la Déclaration de Durban du 8 septembre 2001.

Notre souhait le plus profond vise à stimuler une mémoire commune apaisée et à contribuer au développement de conditions pour une meilleure cohésion. Pour ce faire, l'URBA assumera pleinement son rôle et ne se dérobera pas au débat, mettant d'une part en pleine lumière les points communs, les avantages cumulés, les réussites indéniables, mais assumant d'autre part également -sans fard- les pages sombres, les abus et les crimes établis.

Le racisme, d'où qu'il vienne, exprime un rejet de l'autre, constitue un facteur de division et une attaque profonde contre la dignité. L'URBA prône une tolérance zéro à l'égard du racisme et souhaite activement encourager et contribuer à débusquer et à combattre ses nouvelles formes qui n'ont pas encore toutes été documentées ni rendues punissables par la loi.

L'URBA estime que le respect est une valeur réciproque. Malgré toutes les colonisations que la Belgique a subies elle-même pendant des siècles et celle qu'elle a imposée pendant un temps en Afrique centrale, elle a gardé son sens de l'hospitalité et reste convaincue de la richesse que les apports multiculturels signifient pour notre société. Cela suppose une volonté de vivre ensemble pleinement partagée, loin des radicalisations sectaires et des culpabilisations stéréotypées. C'est dans cette perspective que l'URBA tient à orienter son action vers l'avenir. ■

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Guy Lambrette, Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de reproduction moyennant mention de la source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

1 ABC-Kinshasa
2 A/GETUIGE-NISSEN
3 AMI-FP-VRIEND
4 AP/KDL
5 ARAAOM
6 ASAOM
7 CCTM
8 CONGORUDI
9 CRAA
10 CRAOCA
11 CRAOM
12 CRNAA
13 FRABELCO
14 HORIZON 2060
15 MAN
16 MDC
17 N'DUKUS
18 NIAMBO
19 RCLAGL
20 URCB
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS
23 VRIEN-DENKRING VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu, André de Maere d'Aertrycke, André Schorochoff et Robert Devriese.

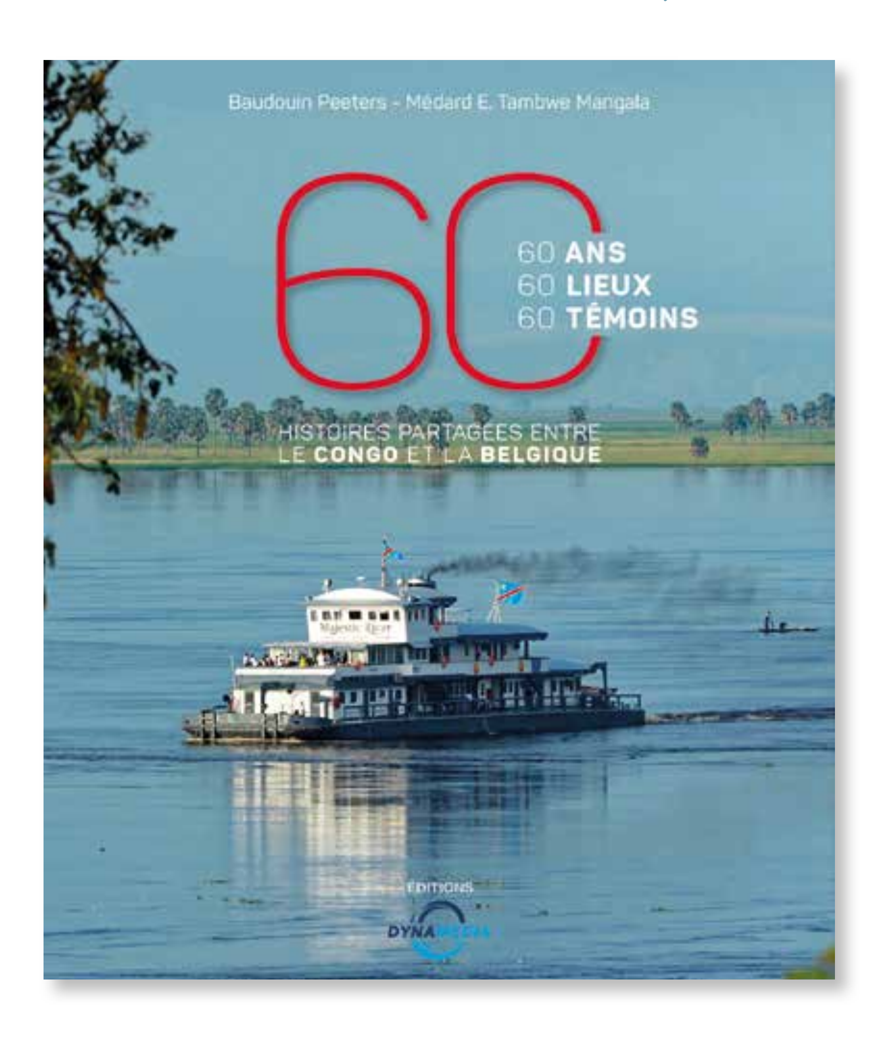
AGENDA TRIMESTRIEL

30.04.21 : réunion du conseil d'administra**tion**

60 ANS, 60 LIEUX, 60 TÉMOINS




HISTOIRES PARTAGÉES ENTRE LE CONGO ET LA BELGIQUE



“ Les Congolais et les Belges ont mené à bien des projets novateurs que ce livre permet de découvrir avec enchantement, telle une invitation pour les jeunes générations ”

SOUSCRIPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À L'URBA : 50 € (+ 10 € DE FRAIS D'ENVOI) INFO@DYNAMEDIA.BE

Points Forts

- Livre référence sur le travail commun des Congolais et Belges au Congo
- Plus de 250 photos invitant au voyage dans le temps
- Des témoignages de 1er plan
- Des lieux emblématiques

Diffusion et distribution

En Belgique, auprès des libraires via Tondeur Diffusion (info.fr@tondeur.be)

En France et en Afrique : via L'Harmattan

Autres pays : via Amazon

Spécifications

Format : 240 mm x 200 mm
232 pages
Langue : FR
Genre : histoire contemporaine
Catégorie : Afrique centrale

Prix de vente public : 60 €
ISBN : 978-2-9310530-5-8
Dépôt légal : 06/2021



info@dynamedia.be
www.dynamedia.be

60 ANS, 60 LIEUX, 60 TÉMOINS

HISTOIRES PARTAGÉES ENTRE LE **CONGO** ET LA **BELGIQUE**



Baudouin Peeters,
Licencié en Droit (UCL)
et en Droit International
et Européen (Univ. Leiden),
Editeur de plusieurs
ouvrages sur l'histoire
commune du Congo et
de la Belgique.
Consultant, conférencier
et auteur.



Médard E. Tambwe Mangala,
Expert - Consultant
en Tourisme, Formateur,
Guide touristique.
Conseiller au Cabinet
du Ministre du Tourisme
de la RDC.



GOMA

Des gorilles
et des hommes

Que voulons-nous faire ensemble pour les 60 prochaines années et comment valoriser notre histoire commune qui a tissé entre nos deux pays une relation fraternelle ? On dit souvent que pour s'apprécier et se respecter, il faut connaître son histoire. Plus exactement nos histoires partagées qui nous ont amenés pendant des décennies à construire ensemble de magnifiques projets et qui, faute d'être connus ou entretenus, pourraient tomber aux oubliettes de l'histoire...

C'est cette histoire positive et singulière que nous voulons vous faire découvrir dans ce livre, à travers des lieux et des témoins qui ont vu le temps défiler, pour transmettre aux générations futures cette même envie de construire ensemble. Les lieux et témoins choisis reflètent à merveille ce formidable élan qui a animé Congolais et Belges à partager un destin commun.

Il ne s'agit nullement d'un voyage empreint de nostalgie mais, au contraire, ancré dans le présent et tourné vers les futures générations, pouvant leur servir de source d'inspiration. A travers ce Congo que nous chérissons, ce livre témoigne de l'extraordinaire qualité d'actions et des relations uniques entre nos pays, à l'heure où, plus que jamais, la connaissance et le respect de l'autre, avec une lecture éclairée au regard de notre passé commun, nous donnera les clés pour construire des relations fortes et durables.





N°18

ÉCHOS DE MDC&RB

L'allègement complet tant attendu des règles relatives à la Pandémie n'est toujours pas au rendez-vous, au moment de boucler la présente édition, si bien que l'essentiel des activités de notre association continue à se dérouler en virtuel. Ce n'est pas mal du tout, dira l'optimiste, vu que la plupart des cercles repris au calendrier sont entrés quasi complètement en veilleuse depuis plus d'une année. Puis le virtuel a donné des ailes à nos rencontres et acquis un caractère résolument international. On participe depuis New York et depuis le cœur du Congo, sans que cela perde de son intensité, bien au contraire. Leçon positive dont il siéra en temps opportun de tirer les leçons. Bien sûr il importera, quand tous les chemins seront libres, de rattraper le caractère convivial de la double institution, que forment les Mardis et le Forum, qui venait entre autres, pour ne pas dire principalement pour certains, de la deuxième mi-temps du Forum dans quelque restaurant de Tervuren et surtout des Mardis avec leur traditionnelle moambe si chère aux papilles des anciens d'Afrique centrale. Sans oublier que la forte participation à la moambe avait pour effet d'alléger quelque peu la charge financière de l'association, entre autres par l'ouverture de la Boutique.

PAR FERNAND HESSEL

ECHOS DU MARDI

Mardi virtuel du 11 mai 21 (65 participants)

Consacré à l'Histoire de la Force Publique au Congo (FP), la conférence en ligne est parmi les meilleures organisées ces dernières années. Certes le sujet n'est pas neuf, la présente revue y consacra de nombreuses pages, mais l'encadrement fut particulièrement pertinent. Pas moins de quatre généraux, colonels et spécialistes, animèrent les débats, sous la férule du modérateur Marc Georges, lui-même colonel médecin particulièrement ravi.

Les spécialistes ont pour nom et fonction :

- *Pr Jean-Michel Sterkendries, docteur en histoire, chef de chaire du département « Etude des conflits » à l'Ecole Royale Militaire.*
- *Général-Major e.r. Claude Paelinck, ancien officier de la Force Publique, ancien commandant de l'Ecole Royale Militaire.*
- *Général de Brigade BEM Eva Somo Kakule, actif aux FARDC (Forces armées de RDC).*
- *Kolonel SBH Kris Quanten, docteur en histoire, chef de chaire du département « Histoire » de l'Ecole Royale Militaire.*

La conférence fut lancée par la projection d'un moyen-métrage réalisé par le Service Cinématographique de la Force Terrestre (1992), à l'occasion du 75e anniversaire de la création par Léopold II de la fameuse FP qui, avec son double mandat de maintien de la paix et de protection des frontières, joua un rôle déterminant dans l'édification et la gestion du Congo au temps des Belges. Et qui, comme le soulignera non sans lucidité le Gén. Somo, inspirera profondément l'armée congolaise qui naîtra de l'indépendance. Le film retrace, avec quelque complaisance il est vrai, les hauts gradés ne manqueront pas de le souligner, les grandes heures de la FP, présente dans tous les coups durs à l'intérieur et sur beaucoup de fronts à l'extérieur, tant durant la Grande Guerre que durant celle de 40-45. Le Gén. Paelinck insista sur la qualité du soldat de la FP, le Col. Quanten tint à faire remarquer le rôle joué dans les campagnes par les dizaines de milliers de porteurs. Pour ne citer qu'une paire d'exemples de l'ouverture du débat, comme le modérateur l'avait souhaité, les mentalités ayant évolué depuis la réalisation du film.
L'intérêt pour le sujet fut tellement grand qu'il restait au terme du temps imparti de nombreuses questions sous le coude du modérateur. Comme quoi l'histoire du Congo belge continue à susciter l'intérêt des anciens comme des modernes. Dans l'esprit de ceux que l'avènement rapide de l'indépendance du Congo a surpris, la défection de la FP continue à poser question. Le débat permit de se faire une idée plus claire.

Le film comme le débat sont présents sur le site.

DU FORUM

303 (05.03.21) (29 participants)

Avec comme invité de marque, Jean t'Kint de Roodenbeke, qui a vécu au Kivu de 1930 à 1960, puis de 1980 à 1989, actif dans le secteur de la construction, sans négliger le monde associatif, le débat se trouve d'entrée de jeu en ébullition.
A l'occasion du compte-rendu que fait E. Loeckx des conférences organisées au Palais des Académies, sous la direction de Valérie Rosoux, portant sur le regard à porter sur le patrimoine culturel issu de la colonisation, en particulier celui du MRAC, une réflexion particulière tourne autour des notions, pas

toujours évidentes pour J.-P. Rousseau, qui ont pour nom décolonisation et polémique relative à la statuaire coloniale. S'ensuit un débat sur un sujet peu connu de beaucoup d'anciens, celui de l'anthropophagie supposée chez les Blancs, appelée mitumbula. Les participants congolais sont en première ligne pour apporter des éclaircissements. Pie Tshibanda attribue cette légende au fait que des Noirs disparaissaient sans laisser de traces. Certains n'étaient pas loin de penser que les boîtes de corned-beef contenaient leurs restes. O. Mabele et R. Donge ont fait une enquête sur le sujet à Mwene-Ditu d'où il ressort que le phénomène est connu mais plutôt relégué au rang de mythe. Il semble qu'à l'origine le spectre du Blanc anthropophage était agité auprès des enfants pour qu'ils craignent les Blancs, déjà au temps des Portugais. Tous les participants congolais reconnaissent que la légende est toujours présente, fût-ce en mode mineur. Ils sont tous prêts à mettre par écrit leur vision du mythe. Le Pr Kaputu fera une synthèse de ces différentes approches, en vue d'un article substantiel dans la revue. Le Dr Mangu rappelle que le mythe dans la culture bantoue a une valeur pédagogique, même dans une société orientée vers l'avenir, comme dans toute culture du reste.

304 (19.03.21) (37 participants)
Trois invités de marque :

- Muriel Verbeeck-Boutin, Pr Dr en Philo-Lettres, en poste à Saint-Luc à Liège, enseignante en conservation-restauration à l'Institut national du Patrimoine à Paris et à U/Liège, et présidente du conseil scientifique de l'Institut du Patrimoine. Elle joue donc pleinement son rôle de « passeur de patrimoine pour les générations futures » comme elle se définit elle-même. Associée à l'ICCROM, elle stimule les contacts entre le Nord et le Sud, dans la difficile problématique de l'attribution des objets appartenant à la culture africaine, arrivés en Belgique par d'innombrables canaux pendant des décennies, si pas des siècles.
- Virginie Julémont, étudiante en restauration-conservation, dont le mémoire de maîtrise traite de deux masques ngbaka ; elle fait appel à collaboration aux participants qui ont quelque connaissance sur le sujet et sur les modes de recherche.
- Fernand Numbi Kaniepa, sociologue de formation, professeur à l'U/Lubumbashi, qui dit tout son intérêt pour les problèmes sociaux, particulièrement ceux liés au développement.

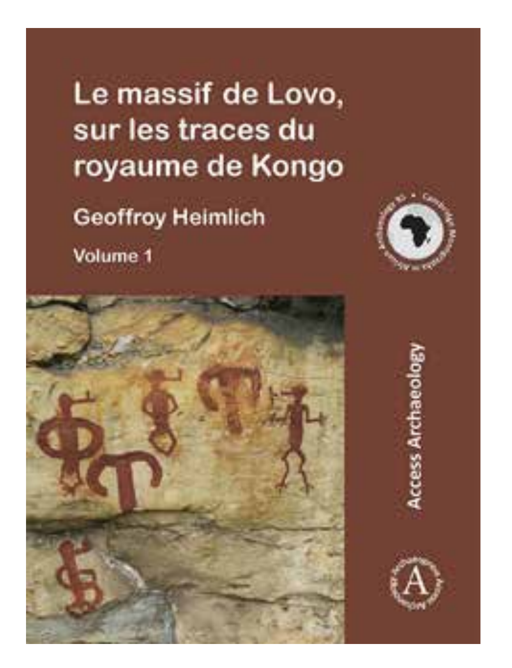
Après d'intéressants échanges sur le parcours des trois invités, le débat continue sur base des communications faites par les participants, dans une sorte de grand tour de table virtuel (tour d'écran comme aime de le nommer le modérateur).
Comme à l'accoutumée, F. Hessel parle de l'avancement de la revue n° 57, arrivée en phase finale de sa réalisation. Il s'engage à ce qu'elle soit dans les boîtes pour le 31 mars en cours.
F. Kaputu revient sur la cancel culture, et dit son insatisfaction quant à la manière dont le Pr Peralta à New York aborde l'histoire. Il reste un partisan de la protection des sources du passé, sans amalgame.
Peter Verlinden nous en apprend un peu plus sur le calendrier des travaux de la Commission parlementaire : la patience reste de mise, les divergences entre experts restant nombreuses. Pour ce qui est de la statuaire coloniale, on s'achemine vers l'option du maintien, avec contextualisation.
Il est aussi question de l'épineux problème du stockage des livres de MDC, lesquels pour l'heure sommeillent dans un container, sans profit pour personne.

305 (09.04.21) (37 participants)
Le panel des invités compte quatre personnes, venant d'horizons divers, tous également intéressants :

- Anne Laudisoit, PhD, éco-épidémiologiste, parle de ses travaux de recherche sur les chimpanzés à Rethy en Ituri, en grande souffrance pour cause de disparition progressive de leur habitat sous la poussée de l'agriculture. Elle fait également écho à la découverte d'un nouveau vecteur de l'onchocercose.
- Tony Ukety, ophtalmologue de formation basé à Rethy, actif au sein d'une équipe de six médecins, dans un projet sous financement européen, nous décrit la situation que connaît l'Ituri, victime d'insécurité permanente, d'immigration massive, de carence de soins de santé, de pénurie d'eau…
- Carol Laurent, étudiante à l'ULB, en pleine préparation de son mémoire de maîtrise, sur un sujet qui intéresse particulièrement le public, à savoir la survie des cercles d'anciens d'Afrique en Belgique, a pris le temps de présenter l'état de ses recherches. F. Hessel, qui a une vaste connaissance du domaine, étant membre de la plupart des cercles encore debout, lui pose quelques questions susceptibles d'inspirer la future diplômée dans ses recherches.
- Jean Bamanisa, actuel gouverneur de l'Ituri, a accepté de participer au débat de part en part. Le Forum est très attentif à l'honneur qui lui est fait, car ce n'est pas tous les jours que l'on reçoit un gouverneur en activité, dans une province des plus difficiles de surcroît. Il démontre la position privilégiée de sa province, avec l'Uganda et le Sud-Soudan comme voisins. Il parle du plan de stabilisation qui s'impose pour que l'Ituri retrouve sa place dans le développement du grand Congo. Les questions fusent de toutes parts.

Le président de l'URBA, Renier Nijskens, un habitué des Forums, attire l'attention sur le document que la Fondation Roi Baudouin vient de publier, en partenariat avec BELvue, portant sur La colonisation belge en Afrique centrale et destiné à servir de base au futur cours sur l'histoire coloniale en gestation pour l'enseignement secondaire général, technique et professionnel. Il invite les participants à analyser en profondeur le document et à lui communiquer tout ce qui n'est pas conforme à la réalité des faits, dans un parfait respect des règles de la critique historique. Certes un cours revu à la lumière de l'évolution de la pensée, soixante ans après les indépendances répond à un besoin, ▶

certes la relance d'un cours sur cette partie de l'histoire de la Belgique apparaît comme un progrès, mais il ne faudrait pas pour autant qu'il se présente comme une opportunité pour enseigner des contre-verités.
Pie Tshibanda, grand-maître de la pédagogie par l'humour, corrobore la thèse, et plaide pour une approche dépourvue de tout esprit partisan, n'ayant que la fraternité comme aiguillon et le sens de la nuance pour tout ce qui s'est écarté de cet humanisme.



306 (23.04.21) (29 participants)
Deux invités sont venus enrichir le débat. Il s'agit de :

- Honoré Tabuna, commissaire en charge de l'environnement au sein de la CEEAC (Commission économique des Etats d'Afrique centrale), ayant son siège à Libreville, évoque à grands traits la mission de l'institution à laquelle il appartient ; et se dit prêt à approfondir le sujet lors d'une prochaine rencontre ou conférence.
- Remy Kashama, avocat au barreau de Lubumbashi depuis 1999, actuellement actif au barreau de Kinshasa. Entre deux défenses, il prend le temps d'écrire et a déjà plusieurs ouvrages à son actif. Les débatteurs peuvent se faire une idée de son talent d'avocat à travers un texte (qui fera une carte blanche dans la revue de juin), sur le mental des Congolais, trop enclins à rejeter sur d'autres les causes de leurs malheurs. Liberté de plume qui fait plaisir et qui ne manquera pas sans aucun doute d'appeler la contradiction. Pie Tshibanda semblait déjà affûter sa plume.

Dans un tout autre ordre d'esprit, Emily Beauvent, toujours à la recherche de traces culturelles du passé sur le sol africain évoque le site de Lovo, dans le Congo Central (vers Kimpese). Les vestiges de la préhistoire des Bantous et sans doute d'autres occupants encore plus anciens s'y trouvent dessinés sur les parois des roches, par centaines. Déjà dans les années soixante des géologues et archéologues arpentaient les lieux, dignes d'un paysage du Far West ; et dans les années septante Lovo fut un lieu privilégié de tourisme pour les Kinois, avides d'accroître leurs connaissances sur le passé des maîtres des lieux. Un livre est paru sur la prospection du site en 2017, dont couverture ci-contre, dont parlera la Bibliographie de la revue, dès qu'il est à nouveau disponible. Une bouffée d'air frais dans un débat qui se déroule trop souvent dans la douleur, qui nous change des contradictions qui ont cours en matière de mémoire du Congo.
Un nouveau membre fait son entrée au Forum, en la personne de Pierre Bois d'Enghien, fort d'une carrière d'ingénieur agronome en région tropicale de plus de 25 ans.

307 (07.05.21) (34 participants)
Plusieurs sujets importants sont soumis aux débats des participants, appuyés par des annexes à l'ordre du jour toujours fort utiles pour les alimenter.

Il s'agit de :

- La communication de Renier Nijskens portant sur diverses problématiques qui ont présentement droit de cité : (a) il relève la justesse du propos de Stella Nyanchama Okemwa, experte de la lutte contre le racisme, à l'occasion d'une invitation de la part de Wouter De Vriendt (NVA), président de la Commission parlementaire : « Belges et colonisés, même combat » ; (b) il évoque le webinaire auquel il participa, organisé à l'initiative de Justice et Paix, ayant pour but d'explorer les conditions de travail au Congo hier et aujourd'hui, avec la participation côté belge de Pierre Tilly et François Ryckmans ; (c) il parle d'un autre webinaire portant sur les stratégies de développement en RDC qui suivent un processus épineux (pour retrouver le pouvoir d'achat de 1960, le Congolais attendra 2040 !) ; (d) il remercie tous ceux qui ont déjà réagi à sa demande d'analyse critique du document de la Fondation Roi Baudouin portant sur La colonisation belge en Afrique centrale, destiné à l'enseignement.
- Dans la foulée, Peter Verlinden s'interroge sur l'impact de la Coopération belge depuis 1960, et pointe son manque de durabilité.
- Est ensuite abordé, à l'initiative du Pr Kaputu, un sujet complexe en rapport avec la réédition du livre de V.-Y. Mudimbe sous le titre de L'invention de l'Afrique. Le thème central touche à la mémoire culturelle, Mudimbe mieux que quiconque a décrit la déchirure éprouvée par les Africains entre leur propre culture et les découvertes inspirées par les cultures d'importation. Le sujet étant complexe, le Pr Kaputu propose de couler son exposé dans une capsule. L'intensité du débat témoigne du grand intérêt du Forum pour la problématique.
- Un troisième orateur retient l'attention, Philippe Lamair, grand reporter à la RTBF, rentré tout récemment du Kivu où il a séjourné pour y présenter son film sur le personnel des Virunga. Il apparaît comme le témoin privilégié de ce qui se fait de bien et de mal dans les Virunga. L'insécurité ambiante, l'assassinat d'un grand nombre de gardes, la menace des pétroliers sur le sous-sol ne sont pas de nature à rassurer les amis du parc et de sa biodiversité. Le cinéaste épingle les initiatives louables que sont l'électrification de

l'hinterland du parc, la chocolaterie fondée par un entrepreneur belge…

Lors du tour d'écran, T. Claeys Bouuaert annonce qu'il est sollicité pour une interview de la part de François Janne d'Othée, journaliste free-lance auprès de Le Vif-L'Express. La rédaction de la revue y reviendra après publication.
Et cerise sur le gâteau, Raoul Donge présente un nouveau membre en la personne de Bruno Lapika, anthropologue de l'UCL, professeur à l'UNIKIN.
En marge des débats, Jos Ver Boven revient sur le souhait qu'il a exprimé par mail d'accorder une plus grande attention au tour de table (tour d'écran), moment qui confère à la rencontre une plus grande convivialité, et permet à tous ceux qui gardent le silence de s'exprimer. Son propos est corroboré par F. Hessel qui plaide pour que le Forum évite de se disperser sur un trop grand nombre de sujets de fond.

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 23.03.21
A partir de 2021, les réunions du Conseil sont devenues mensuelles, et idéalement à date fixe ; elles sont fixées à 16 heures, pour éviter à notre nouvel administrateur, Félix Kaputu, de se lever en pleine nuit à New York pour y participer. L'intérêt d'une rencontre mensuelle est évident d'autant que le conseil d'administration fait également office de conseil de gestion depuis que le poste d'administrateur délégué n'est plus occupé à la suite de la démission de Paul Vannès.
Ajoutons que depuis que le nouveau secrétariat, assuré par Françoise Moehler-De Greef, est entré en fonction, l'administration en amont et en aval des réunions est nettement mieux assurée.

Les activités principales de l'association sont passées en revue :

- → Le n°57 de la revue est sous presse et sera dans les boîtes comme convenu avant le 31 du mois ; le n°58 est déjà bien rempli, d'autant que chaque offre d'article est soigneusement mise en réserve jusqu'à ce qu'une opportunité se manifeste, dans le respect de la ligne éditoriale et de l'impératif de la variation thématique ; le n° 60 fera une part belle au 20e anniversaire de l'association. Une critique assez sévère, portant uniquement sur la forme, a été reçue au secrétariat, principalement en rapport avec le nouveau graphisme de la revue ; elle traduit selon le Conseil une certaine mauvaise foi ; un effort sera fait néanmoins pour rendre les titres plus lisibles.
- → Le Forum est fort apprécié par la plupart des participants. Le recours au virtuel lui a donné une dimension internationale de fort bon aloi, à retenir absolument pour l'après-confinement. Le nombre de participants témoigne manifestement de sa vitalité. Les annexes à son ordre du jour sont particulièrement soignées.
- → Le site WEB évolue régulièrement mais reste relativement peu consulté malgré l'effort qui est fait pour lui donner un maximum de contenu informatif.
- → La page Facebook reste le parent pauvre. Dès la fin du confinement appel sera fait à Idealogy pour en amplifier l'impact.
- → Les Mardis bénéficient d'une participation grandement intéressée, malgré l'absence de la moambe qui les a ponctués jusqu'à l'intrusion dans notre ordinaire du fameux virus. L'importance du sujet est de toute évidence déterminante.
- → La Commission parlementaire est suivie avec la plus grande attention, grâce au président de l'URBA, qui opère pour les deux associations.
- → La fête annuelle reste sans date ni lieu, pour cause de restrictions sanitaires.

Réunion du 22.04.21

- → Aussitôt après l'AG, une séance du Conseil est tenue aux fins de prendre acte de la reconduction de deux mandataires, M. Georges et G. Lambrette, et de l'entrée du nouveau mandataire, F. Kaputu, de même que de la démission de G. Bosteels, au terme de 17 années d'engagement de première ligne pour notre association. Le Conseil prévoit d'organiser un déjeuner d'hommage une fois que la pandémie le permettra.
- → La rencontre est mise à profit par le coordonnateur des cercles partenaires (F. Hessel) pour exposer au Conseil le plan qu'il entrevoit pour les partenaires, soumis à une pression financière qui grandit à mesure que les membres diminuent. Or le CRAA et l'ASAOM, seuls cercles soumis au payement du graphisme de leurs pages dans la revue, subissent la lente érosion de l'adhésion, par vieillissement ou perte de mobilité des membres. C'est déjà une performance d'avoir tenu, contrairement à beaucoup d'autres cercles qui ont mis fin à leurs activités. A l'ASAOM par exemple sur les 92 membres en ordre de cotisation pour 2020, une dizaine seulement sont issus directement ou indirectement de l'ère coloniale.

Comme le prix du graphisme reste constant, il est clair que moins les deux cercles compteront de membres, plus élevée sera la facture trimestrielle par membre, à tel point qu'elle absorbera la quasi-totalité du budget annuel. A ce rythme la survie des deux cercles est menacée, car il est contreproductif d'augmenter d'année en année la cotisation.
La solution proposée est que les membres actuels du CRAA et de l'ASAOM entrent à Mémoires du Congo comme simples membres adhérents, et reçoivent à ce titre la revue, en s'acquittant du montant de la cotisation annuelle de 25 €.
S'agissant de celle-ci, G. Dierckens communique en passant que Mémoires du Congo encaisse une moyenne de 35 € par membre (par rapport au montant officiel de 25 €), grâce à la générosité de certains.
L'administration du CRAA et de l'ASAOM resterait l'apanage des cercles entrants, son obligation vis-à-vis de Mémoires du Congo se limiterait à payer la cotisation. Les cercles partenaires s'en chargeraient globalement.
Le Conseil autorise le coordonnateur à

négocier dans ce sens, et pour l'apport du nombre de membres inscrits en une fois et pour le maintien du logo en couverture qui donne une plus grande dimension nationale à la revue, il est prêt à accorder deux pages gratuites dans les éditions à venir, pour les éphémérides et autres petits articles.
Il s'agit de toute évidence d'une opération gagnant-gagnant, le nombre de membres de Mémoires du Congo augmenterait par cette stratégie de plus de 100 membres d'un seul coup.

- Enfin le Conseil marque accord sur la remise gratuite d'un exemplaire de la revue, sur simple demande, à quiconque y insère un article.

ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

22.04.21 Assemblée générale ordinaire

Les composantes habituelles d'une assemblée générale, à savoir la présentation des comptes au 31.12.2020, le rapport des vérificateurs des comptes, le quitus aux administrateurs et aux vérificateurs, n'ont fait l'objet d'aucune remise en question. Les comptes ont été approuvés, le quitus a été accordé, le budget pour 2021 a été approuvé.
Deux points de l'ordre du jour méritent une attention particulière :
Le conseil d'administration a connu une paire de modifications. Sur les dix administrateurs de l'exercice écoulé, 7 poursuivent leur mandat (T. Claeys Bouuaert, G. Dierckens, F. Hessel, E. Loeckx, F. Moehler-De Greef, R. Pierre et M. Zana Etambala) et 2 sont reconduits pour un nouveau mandat de quatre ans (M. Georges et G. Lambrette). La démission du dixième (G. Bosteels) est acceptée. La candidature d'un nouvel administrateur (F. Kaputu) est acceptée. Le nombre pour l'exercice 2021 reste donc de 10 administrateurs, sur les 12 autorisés.
Le rapport du conseil d'administration, lu par le président, mérite d'être résumé à grands traits car il brosse un tableau intéressant des activités de l'association.

Ainsi nous apprenons que :

- l'association comptait 542 membres au 31.12.20 ;
- en dépit de la pandémie, 6 Mardis furent organisés, en absence à partir de mai (11/2, 10/3, 12/5, 9/6, 13/10 et 8/12) ;
- 17 Forums ont été tenus, 5 en présentiel et 12 en virtuel ; avec une participation oscillant entre 18 et 24 débatteurs ; après les hésitations des premiers mois de confinement, l'intérêt est reparti à la hausse, culminant à 41 participants le 18/12 ; la pandémie a eu pour effet de conférer un caractère international aux débats, avec des participants se branchant depuis la France, les USA, la RDC, le Burundi et le Rwanda ;
- de manière générale, la participation africaine aux débats est en augmentation constante, ce qui traduit une évolution salutaire vers une lecture apaisée de l'histoire belgo-africaine ;
- les quatre éditions de la revue (mars, juin, septembre, décembre) ont paru dans les temps, sauf l'édition de mars qui a connu un retard d'un mois pour cause de changement de graphiste-imprimeur, toujours selon la structure tripartite habituelle : tronc commun, vie des associations (MDC & partenaires), bibliographie (comprenant le plus souvent 12 titres), en couleurs, sur papier glacé, invariablement de 68 pages ;
- une restructuration du comité de rédaction, en vue d'une meilleure intégration du comité des responsables thématiques, était programmée pour 2020, mais les restrictions ont ralenti le processus ;
- le tableau de la distribution de la revue témoigne de la faveur dont elle bénéficie à travers toute la Belgique ; toutes les provinces sont concernées ;
- le changement opéré au plan des statuts à l'extrême fin de 2019, principalement pour ce qui est de l'article 3 relatif au but poursuivi, fournit pleinement la preuve de la volonté d'ouverture de MDC ;
- la fréquentation du site de MDC, diffusant informations et productions, va croissant, lentement mais sûrement, de même que dans une moindre mesure celle de la page Facebook pour laquelle une formation accrue s'avère nécessaire en 2021.

A cela s'ajoute la participation des membres, particulièrement E. Loeckx, aux conférences, symposiums, expositions..., plus difficilement quantifiable ; elle se fait de plus en plus nombreuse, d'une part parce que la culture africaine entre résolument en pleine lumière et d'autre part parce qu'une commission parlementaire a été instituée pour faire éclater toute la vérité sur le passé belge en Afrique centrale. La présence des anciens offre un gage d'un surcroît de vérité. ■

Pour mémoire, les couvertures des quatre numéros produits en 2020 (53, 54, 55 et 56) :



À méditer :

> *L'histoire est une galerie de tableaux où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies.*
>
> *A. de Tocqueville*



AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

N°29

DE ZUSTERS VAN PITTEM

Het is niet de eerste maal dat de opmerking werd gemaakt dat er nog geen extensieve geschiedenis tot stand is gekomen van het missionaire verleden in ons land. Uiteraard is het wel zo dat een schitterende archief tot stand is gebracht – dat ook nog dag na dag wordt uitgebreid en verder ontwikkeld – in de schoot van het KADOC, het documentatie- en onderzoekscentrum voor religie, cultuur en samenleving dat deel uitmaakt van de Leuvense Universiteit. Zodoende mag worden aangenomen dat hierdoor het realiseren van de bedoelde geschiedschrijving grotelijks zal worden vergemakkelijkt.

Overigens beschikken de meeste religieuze congregaties ook over hun eigen archieven. Bij wijze van voorbeeld leek het ons wel nuttig even een kleine congregatie in herinnering te brengen die het niet verdiend heeft in de vergetelheid te verzinken: de Zusters van Pittem.

DOOR GUIDO BOSTEELS

De naam van deze bescheiden kloosterorde spreekt voor zichzelf: het initiatief tot het oprichten ervan is dus ontstaan in de kleine West-Vlaamse gemeente Pittem. Het was een groepje vrouwen uit die gemeente die, op aanzet van de toenmalige pastoor, in 1837 van wal was gestoken met een zogenaamde Armenschool. Elf jaar later, dus in 1848, bekwamen de eerste zusters vanwege de toenmalige bisschop van Brugge, Mgr. Boussen de goedkeuring van hun kloosterregel. Vijftien "geestelijke dochters" begonnen hun noviciaat en legden nog datzelfde jaar hun geloften af. In 1904 was de groep aangegroeid tot 71 zusters en in 1920 telde men er 138. Verbazingwekkend is het aantal dat in 1948 werd opgetekend: niet minder dan 479!



In 1924 begaf de toenmalige overste Moeder Theresia zich naar het bisschoppelijk paleis te Brugge, waar zij vanwege de toenmalige bisschop Mgr. Waffelaert toestemming kreeg om met missiewerking van wal te steken. De vier eerstaangewezen zusters waren resp. afkomstig uit Lichtervelde, Rumbeke, Ardooie en Sint-Kruis.

Uiteraard kwam er eerst de nodige voorbereiding aan te pas: twee onder hen volgden een cursus tropische geneeskunde en vroedkunde te Brussel. Met het oog op hun aanvullende bekwaming wenden de uitverkorenen zich voor verschillende praktijkweken naar de kliniek van professor Sebrechts te Brugge.

In november 1926 vond een afscheidsplechtigheid plaats in de kapel van het klooster en op de 21ste van die maand reisden de vier zusters naar Oostende waar zij de boot naar Dover namen. Via Londen belandden ze in Southampton waar ze inscheepten voor een reis naar Kaapstad. Daarop volgde nog een treinreis van 8 dagen om uiteindelijk op 23 december Elisabethstad te bereiken. De vier zusters liepen daar nog een maand stage bij de Zusters van Liefde en kwamen tenslotte op 25 januari in hun eindbestemming aan en dat was Kamina. Men kan zich de commotie van die jonge kloosterlingen inbeelden die wellicht voorheen nog nauwelijks hun geboortedorp verlaten hadden!

Het zou ons te ver brengen om hier een overzicht te geven van alle missieposten en alle zusters van de orde te citeren die ooit in Afrika actief zijn geweest. Te dien einde moeten wij verwijzen naar de brochure "1926-2009 Zusters van Maria Pittem. 82 jaar missiewerking" van de hand van zr. Annie Desmet en Paul Lambrecht, beheerders van het archief van de Orde. In het rijke archief van de orde vindt men persoonsdossiers, foto's, overlijdens-berichten, briefwisseling, enz. (Zusters van Maria Pittem, Stationsstraat 1, 8740 Pittem). ■

(Gegevens: Vlaamse stam, tijdschrift voor familiegeschiedenis)

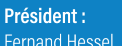




CONTACTS
AMICALE SPADOISE
DES ANCIENS D'OUTRE-MER
Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°154



Président :
Fernand Hessel

Vice-président :
José Welter

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9
4900 Spa
Tél. 087 56 07 45
& 0477 75 61 49
Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau :
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60

Vérificateur des comptes :
José Welter

Autres membres :
Marie-Rose Utamuliza

Rédacteur de la revue Contacts :
Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM
Vieux château
rue François Michoel, N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres au 31.12.20 : 92

Président d'honneur :
André Voisin

Membres d'honneur en 2020 :
Mme Nelly Bultot, Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Mme Odette Craenen-Hessel, La Paillote africaine à Huy, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme André et Thérèse Schram-Hessel, M. et Mme André & Michèle Voisin-Kerff, M. José Welter

Compte :
BE90 0680 7764 9032





AGENDA DE L'ASAOM POUR 2021

Maintenant que les restrictions imposées par la pandémie sont progressivement levées et que nous nous acheminons vers un déconfinement, le cercle est mieux à même d'esquisser un programme pour ce qui reste de l'année en cours. Le conseil d'administration s'est réuni le 12 mai 2021 au grand complet, au siège de l'association, partiellement en distanciel, comme l'illustre l'image ci-dessous. La décision de tenter une rencontre le 27 juin 2020, en dépit des règles de la distanciation physique, a fait l'unanimité. Il est prévu que l'assemblée générale se tiendra en marge de cette rencontre, qui sera donc à la fois administrative et festive.

Le point le plus important de la réunion du Conseil concernait le changement de partenariat avec Mémoires du Congo, qui consiste à faire des membres de l'ASAOM également des membres adhérents de MDC, avec revue à la clé, sans que cela n'affecte ni l'autonomie de l'ASAOM, ni le montant de la cotisation, ni la distribution trimestrielle de la revue, dans laquelle l'ASAOM reçoit deux pages à titre gracieux, destinées à ses éphémérides et à de brefs articles en rapport avec l'histoire des Belges en Afrique, selon les disponibilités (fh).

Emile Beuken, mari de notre administratice Marie-Rose Utamuliza, est aussi un artiste de grand talent, un artiste qui expose comme en témoigne l'affiche ci-dessous.

12.05.21 Réunion du Conseil au siège : de gauche à droite Emile Beuken remplaçant M.-R. Utamuliza, José Welter, et à l'écran par Skype : Françoise Devaux, Reinaldo de Oliveira (+ F. Hessel, photographe, hors champ)





PREMIER PAS COLONIAL DE LA BELGIQUE EN AFRIQUE

Pour la plupart des Belges, même au sein de Mémoires du Congo qui se pique de pérenniser la mémoire de la contribution des Belges au développement de l'Afrique, l'EIC, créé et administré par Léopold II, y est la première et la seule implantation coloniale.

PAR FERNAND HESSEL

Avant l'EIC (1885-1908) et partant avant Léopold II, dont on n'a pas oublié le fameux presse-papier qu'il offrit en 1860, comme souvenir d'Athènes, à Frère-Orban, Ministre des Finances, avec cette pensée : Il faut à la Belgique une Colonie, notre pays avait déjà goûté à la colonisation de l'Afrique subsaharienne. Celle-ci ne concernait il est vrai qu'un tout petit territoire, traversé par le Rio Nunez, situé dans l'actuelle Guinée Conakry. Un mot d'histoire s'impose.

Les Portugais découvrent l'Afrique noire dès 1446, mais ils y sont rapidement rejoints et concurrencés par les Hollandais, les Danois, les Allemands, les Français et les Espagnols, qui y fondent à leur tour de petites colonies (comptoirs).

Toute la région prit en ce temps-là le nom de Guinée. Les appellations des côtes indiquent à suffisance la richesse que les compagnies maritimes vinrent y chercher : Côte des Graines (poivre de Malaguette), Côte d'Ivoire, Côte d'Or (avec El Mina au Ghana, alors que la première mine se trouvait à plus de 1000 km à l'intérieur des terres), et plus tristement Côte des Esclaves (pour preuve la porte du non-retour d'Ouidah au Bénin).

Pendant des siècles, tout pays disposant de bateaux commerçait avec la Guinée. Les Pays-Bas méridionaux ne feront pas exception. Depuis les Bourguignons au 15e siècle jusqu'à la fin du 18e siècle, les Belges d'alors y ont accru leur fortune, en quittant la Flandre avec des cales pleines de textile, d'alcool et de quincaillerie dont des armes, ils faisaient d'abord escale sur la Côte des Esclaves pour y échanger une partie du chargement contre des esclaves ; amenaient ces esclaves sur la Côte d'Or où ils les vendaient contre de l'or (les exploitants des mines d'or étaient demandeurs d'esclaves), mettaient ensuite le cap sur la Côte d'Ivoire et la Côte des Graines, pour y acheter ivoire et poivre, et s'en retournaient enfin au pays pour y monnayer leurs précieuses marchandises.

Notons en passant qu'il y eut donc également un esclavagisme interne à l'Afrique.

Il y a dans la rare littérature sur cette période un compte-rendu d'un certain Eustache de la Fosse de Tournai qui intéresse particulièrement les amis du Congo : un bateau brugeois se fera attaquer par Diego Câo (celui qui découvrira l'embouchure du fleuve Congo trois ans plus tard) et délester de toute sa cargaison. Pour la petite histoire, le seul document indiscutable sur Diego Câo – Diego le Chien – est de la main d'un Wallon de Tournai. C'est dans les détails que la vérité est la plus grande.

Au 19e, le poivre passant de mode et l'esclavagisme étant condamné, l'huile d'arachide devint le produit le plus rentable, pour huiler la machinerie industrielle (les dérivés du pétrole n'étaient pas encore découverts), au sens propre. On dénombre des armateurs et industriels gantois, ostendais, anversois, bruxellois sur la ligne. En 1844 la balance commerciale belgo-guinéenne au sens large se présente comme suit : importation 225 millions d'euros contre exportation : zéro, sauf avec Rio Nunez avec une balance en équilibre de 20 millions d'euros.

Il n'en fallait pas plus pour que les industriels belges comprennent que l'acquisition d'une colonie garantirait l'accès aux matières premières indispensables. Abraham Cohen, un homme d'affaires juif, sortant d'une faillite à Marseille d'une entreprise qui impliquait la Guinée, prit l'affaire en main, si on peut dire. Il fit toutes les démarches utiles pour prouver qu'une colonisation de la vallée du Rio Nunez s'avérait indispensable à la Belgique. Le profit était acquis. La piraterie sur mer et l'escroquerie sur place étaient des fléaux à combattre par tous les moyens. Un fort belge pour protéger les comptoirs, une permanence policière, une protection juridique étaient appelés de tous les vœux. Une autre partie de la Guinée aurait pu faire l'affaire mais le hasard voulut qu'un souverain local de la vallée du Rio Nunez offrit contre toute attente de céder à la Belgique son territoire pour en faire une colonie. Il n'apparaîtra que plus tard que ce chef coutumier régnait sur un peuple sans grand pouvoir dans la sous-région. Toujours est-il que les Français et les Anglais, très présents, n'y virent aucun inconvénient, provisoirement car l'aventure connaîtra une fin rapide.

En 1848 le Gouvernement belge accepte in fine d'envoyer une mission en zone guinéenne, sous le commandement du Lt Van Haverbeke, dans le but avoué d'y fonder une colonie, à l'endroit le plus propice. Le sort tomba sur Rio Nunez où le Roi des Nalous qui en occupaient l'embouchure, fâché avec les Français qui manquaient de reconnaissance, offrit au Belge de signer un contrat de cession des deux rives pour 75.000 euros, majorés de 5.000 € de rente pour le Roi. Le Roi Léopold 1er ratifia le traité et la Belgique acquit sa première colonie en Afrique noire, qu'Anglais et Français refusèrent bien entendu de reconnaître. En 1849, Van Haverbeke fut envoyé sur les lieux pour étendre le territoire colonial jusqu'à Boke, la capitale économique, un peu plus en amont sur le fleuve. Il fit même le coup de feu, de conserve avec les Français, venus mater une rébellion (voir tableau ci-contre).

A défaut de structure coloniale adéquate, les commerçants belges furent vite soumis à l'arbitraire, surtout que les Français et les Anglais signèrent un pacte dans le dos de nos compatriotes.

Le 23 avril 1858 le Consul Bols signa avec le Roi des Nalous un traité mettant fin à l'occupation. Il ne reste du premier rêve colonial belge que quelques ruines à Boke. ■

Source

Patrick Maselis, Des Açores à la Nouvelle Zélande, Toutes les colonies belges sur les six continents (1451-1916) Petercam, Roularta Books, 2005.





NYOTA
Cercle Royal africain des Ardennes



N°186

Président :
Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59 ou 0489 417 905
freddy.bonmariage@gmx.com

Vice-président :
Guy Jacques de Dixmude

Secrétaire & Trésorier :
Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Porte-drapeau & fête :
Denise Pirotte

Autres membres :
Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Fernand Hessel, Didine Voz

Siège social de l'association :
Grande Hoursinne, 36, 6997 Érezée

Rédacteur de la revue Nyota :
fernandhessel@hotmail.com

Nombre de membres au 31.12.20 : 42

Compte :
BE35 0016 6073 1037

AGENDA DU CRAA EN 2021 ET PERSPECTIVES

Le CRAA, comme les autres associations qui ne se sont pas digitalisées en cette trop longue période de COVID-19, se réjouit de l'assouplissement progressif du confinement. Une aube nouvelle est en train de se lever, fût-ce timidement.

A part une réunion du conseil d'administration et une brève cérémonie au Mémorial pour entretenir la flamme, il n'est pas encore question de rencontre festive.

Le conseil d'administration sera appelé, à la suite d'un exposé du coordonnateur des cercles partenaires présents dans la revue de Mémoires du Congo, à se prononcer sur un changement important du mode de partenariat. Celui-ci est devenu inévitable pour préserver la santé de nos finances.

Un mot d'explication s'impose. Jusqu'ici le CRAA a pris à sa charge les frais de graphisme et de mise à disposition de la revue trimestrielle de Mémoires du Congo, comprenant les quatre pages qui lui étaient réservées. Cela n'a posé aucun problème particulier jusqu'ici, en dehors du fait que les quatre factures trimestrielles, relatives aux frais de la revue majorés des frais connexes, absorbaient inéluctablement la quasi-totalité du montant de la cotisation annuelle (25 €). Avec l'inévitable diminution du nombre de membres, vu que la plupart prennent de l'âge, le risque est grand que le coût des quatre pages ne dépasse bientôt le montant de la cotisation.

Il faudra alors que notre cercle puise de plus en plus profondément dans sa réserve. C'est du reste pour cette raison qu'il a été sérieusement question, lors de la dernière réunion du conseil de majorer le montant de notre cotisation de 5€ par an, en l'alignant sur celle de Mémoires du Congo (majorée de 25 à 30€). Depuis l'association bruxelloise s'est ravisée, et a maintenu sa cotisation à 25€ par an, grâce à des cotisants généreux.



Réunion du Conseil à Rencheux, le 9.6.21 © F. Hessel

Si le CRAA veut continuer à bénéficier d'une revue toute faite, il ne reste que trois issues, ou bien survivre jusqu'à l'épuisement des réserves, ou bien augmenter d'année en année le montant de la cotisation, ou bien changer de mode de partenariat.

Dans cette dernière perspective, Mémoires du Congo offre aux membres du CRAA (a) de devenir des membres adhérents, tout en laissant au CRAA son entière autonomie dans la conduite de son association, (b) de maintenir sur la couverture de la publication le logo du CRAA et (c) de céder deux pages gratuitement dans chaque numéro, pour les éphémérides de notre cercle et un éventuel petit article d'intérêt général si nécessaire, comme ci-après, sous le bandeau traditionnel s'entend.

Pour information, le cercle de Spa (ASAOM) a adhéré à l'unanimité à ce nouveau mode de fonctionnement (voir p.58).

Faute de décision du conseil, le rédacteur du Nyota a été contraint de suivre le mouvement, et de réduire déjà le nombre de pages de 4 à 2, quitte à revenir à l'ancien mode en cas de désapprobation des administrateurs. (fh) ■

En date du 9 juin 2021, le CRAA a réussi à réunir son Conseil, dans le local des Fraternelles militaires de Rencheux, au grand complet.

Le décisions suivantes furent prises :

- le 19 septembre dépôt de la gerbe du Souvenir, au Mémorial de Vielsalm, suivi d'une moambe à l'Auberge du Carrefour ;
- accord unanime pour le nouveau partenariat avec MDC, à partir de l'an 2021.



OSTENDE, PLAQUE TOURNANTE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE !

Aucun peuple, aucune nation, ne tient à savoir son nom associé à la traite négrière, la plus infâme entreprise de l'histoire de l'humanité de ces deux derniers millénaires. Et quand on pense qu'elle a duré plusieurs siècles, dans une ère dite chrétienne ou musulmane, il y a de quoi se poser des questions sur l'humanisme dont nous nous targuons généralement.

PAR FERNAND HESSEL

Même en Belgique (au sens strict, les Pays-Bas du Sud sous tutelle autrichienne) l'esclavagisme a battu son plein durant quelques années. Plus précisément à Ostende, qui a fonctionné comme plaque tournante de la traite négrière. Les estivants qui s'ébrouent sur le sable de la Reine des plages belges sont loin de se douter qu'il y eut un temps où à quelques centaines de mètres d'eux des navires coupables ont fait escale, avant d'entamer leur commerce triangulaire.

On se doute bien que les commerçants belges n'étaient pas en reste par rapport à ceux des pays voisins. On trouve des traces de bateaux venus de Bruges, d'Ostende ou d'Anvers s'adonnant au trafic d'esclaves. Il n'y a pas de petits profits (voir article de Contacts en page 59). On y lit qu'un bateau belge, le ventre plein d'esclaves que le capitaine comptait vendre sur le marché guinéen, fut attaqué par Diego Câo, trois ans avant que ce dernier ne découvre le fleuve Congo en 1482.

Comment en est-on arrivé à faire du modeste port d'Ostende une plaque tournante de la traite internationale ? Il nous faut ici appeler l'histoire des Pays-Bas méridionaux à notre secours. Ceux-ci étaient dirigés à l'époque par l'Autriche. Or l'Autriche était le seul pays d'envergure qui avait réussi à rester neutre dans le conflit qui opposait la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Espagne à l'Amérique qui venait de se déclarer indépendante (1776). Ce statut de neutralité de la maison autrichienne profita au port d'Ostende, qui devint un des seuls ports où tous les navires pouvaient accoster, quelle que soit leur provenance. On imagine facilement que de nombreux navires changèrent de pavillon, d'autant que Joseph II, flairant le bénéfice, déclara franc le port d'Ostende, ce qui signifiait que taxes et impôts étaient abolis. Le commerce ne tarda pas à se déplacer massivement vers Ostende, à cette nuance près que pour beaucoup d'armateurs ce fut un pavillon de complaisance et ils continuaient à commercer avec leurs ports d'origine.

Mais cela n'alla pas toujours sans tracasserie, car le règlement en vigueur à l'époque stipulait que capitaine et marins devaient résider dans le pays où leur navire était inscrit. Il en alla de même sur les côtes africaines : la langue anglaise était suspecte aux occupants français, hollandais, danois, portugais et espagnols.

Le commerce triangulaire profita tout logiquement du port franc d'Ostende. C'est ainsi qu'entre 1791 et 1793 de nombreux bateaux impliqués dans le trafic dit du bois d'ébène, partaient d'Ostende chargés d'étoffes, d'alcool et d'armes (venus de Liège qui était déjà au top mondial de la fabrication), faisaient escale en Afrique pour échanger leurs marchandises contre des esclaves, dans les ports proches du bassin du Congo (Loanda, Malemba, Cabinda), mettaient le cap sur l'Amérique où ils échangeaient les esclaves contre du sucre et de l'or, pour regagner ensuite Ostende, où le triangle s'achevait.

La période de grande intensité ne dura que de 1781 à 1783, année où la France interdit le commerce triangulaire dans tous ses territoires d'outre-mer pour les navires étrangers.

Nantes reprit alors rapidement le rôle d'Ostende. ■

Source

Maselis, P., Des Açores à la Nouvelle Zélande, Toutes les colonies belges sur les six continents (1451 – 1916), Roularta Books, 2005

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS
DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS



N°19

Président :
Roland Kirsch

Vice-président :
Gérard Burnet

Secrétaire et responsable des Comptes :
Anne-Marie Pasteleurs

Vérificatrice des comptes :
Marcelle Charlier-Guillaume

Autres membres :
Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter

Editeur du Bulletin :
Roland Kirsch

Siège social :
RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou 063/221990 –
Mail : kirschrol@yahoo.fr

Nombre de membres au 31.12.20 :
non communiqué

Présidente d'honneur :
Marcelle Charlier-Guillaume

Compte :
BE07 0018 1911 5566

CARLSBOURG

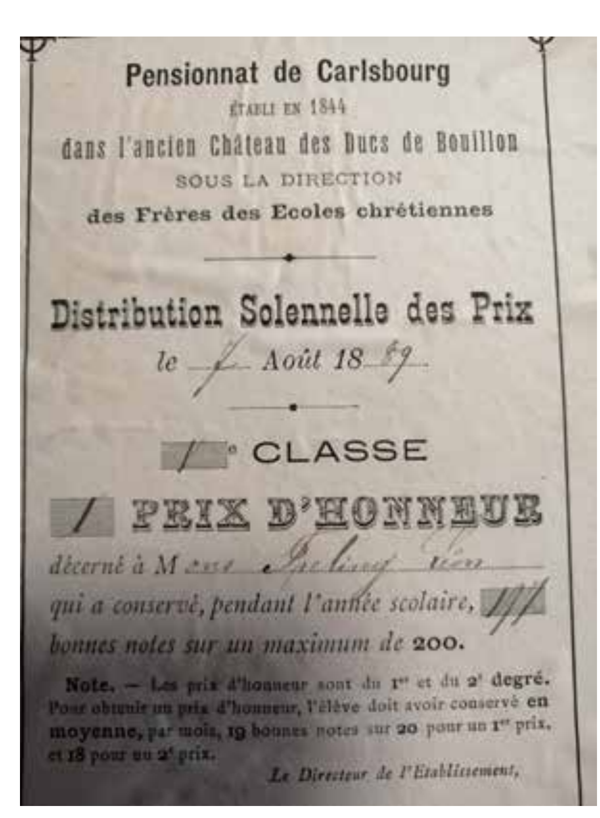
Le beurre et les Frères des Ecoles Chrétiennes au Congo

PAR ROLAND KIRSCH - Photos de la collection de l'auteur

Un ancien d'Afrique m'a aimablement remis, à destination du Cercle Africain Luxembourgeois, un exemplaire original d'un livre portant le titre de Le Congo Belge illustré ou l'Etat indépendant du Congo (couverture cartonnée rouge, 357 pages, tranche dorée, édition de luxe), écrit en 1888 par le frère des Ecoles Chrétiennes Alexis- M.G. et imprimé par la maison H. Dessain à Liège. Cet ouvrage veut donner un coup d'œil général sur l'origine et la situation en 1888 du Congo, voulant faire savoir « ce que l'on connait en ce moment de plus certain sur la géographie de la contrée ». Il se base pour ce faire sur les documents officiels de l'époque et les récits des explorateurs.

Si je m'intéresse à cet écrit en particulier, c'est parce qu'il a été donné par les frères des Ecoles Chrétiennes de Carlsbourg, le 7 août 1889 à l'élève en dernière année Léon Freling, qui a obtenu, lors de la distribution solennelle des prix, en récompense de ses bonnes notes (197 sur 200), le premier prix d'honneur ainsi que ce livre pas anodin ! L'Evêché de Namur avait racheté en 1844 à la tante de l'écrivain et poète Paul Verlaine (1844-1896) l'ancien château des Ducs de Bouillon à Carlsbourg pour en faire une école normale tenue par les Frères. L'Institut Saint-Joseph d'enseignement général et agricole était né.

CARLSBOURG, village de neuf cents habitants, niché au milieu de la forêt ardennaise, en Province de Luxembourg, est aussi connu pour la fabrication et la diffusion internationale de son beurre, seul beurre belge A.O.P. (Appellation d'Origine Protégée) ; cette matière grasse à base de lait de vache proposée pendant les repas en cours de vol, entre Zaventem et Ndjili a fait le bonheur des passagers de la compagnie aérienne « Sabena » durant des décennies. L'Institut a d'ailleurs créé la laiterie en annexe à ses établissements en 1895 pour ses élèves, puis pour les 300 éleveurs fermiers de la région. En 1974, cette laiterie regroupe 3000 coopérateurs, 12 employés et 36 ouvriers. Le premier utilisateur actuel de ce fameux beurre est le jeune


Pensionnat de Carlsbourg
ÉTABLI EN 1844
dans l'ancien Château des Ducs de Bouillon
SOUS LA DIRECTION
des Frères des Ecoles chrétiennes

Distribution Solennelle des Prix
le 7 Août 1889

1re CLASSE

1 PRIX D'HONNEUR
décerné à M. Freling Léon
qui a conservé, pendant l'année scolaire, 197 bonnes notes sur un maximum de 200.

Note. — Les prix d'honneur sont du 1er et du 2e degré. Pour obtenir un prix d'honneur, l'élève doit avoir conservé en moyenne, par mois, 19 bonnes notes sur 20 pour un 1er prix, et 18 pour un 2e prix.

Le Directeur de l'Etablissement,

chef étoilé, Maxime COLLARD, enfant du pays, dans son restaurant, la « Table de Maxime » à Carlsbourg – Our. Plusieurs autres personnalités ont étudié à l'Institut : le peintre japonisant Daniel Moline, l'ancien ministre de la Défense Nationale Jean-Paul PONCELET, le vice-président actuel du RCLAGL, Gérard BURNET, ancien enseignant UNESCO dans le Bas-Congo.

Et aussi le frère Alexis-Marie GOCHET (Tamines 1835-Grand-Bigard 1910), auteur de plusieurs livres scientifiques, dont Le Congo Belge illustré. Ce professeur à l'école normale de Carlsbourg a été chargé d'y enseigner la géographie. Ses compétences l'ont amené à être détaché ensuite à Paris, centre principal de la Congrégation. Il y réalise des manuels scolaires, des traités de méthodologie, des cartes murales et des Atlas classiques. Il est réputé dans le monde scientifique pour sa préconisation de l'emploi d'une heure













universelle ainsi que pour celui d'un système de fuseaux horaires. Ce souci de connaissance l'a porté à s'intéresser à l'exploration de l'Afrique centrale, spécialement aux exploits de Stanley, à la lutte des Belges contre la traite des Noirs et à l'œuvre des soldats et missionnaires au service du Congo.

Dans notre exemple, la préface de son livre sur le Congo offert aux élèves méritants n'est pas innocente, car l'auteur s'engage dans un véritable plaidoyer militant pour l'Afrique, « pour Dieu et la patrie (Pro Deo et Patria) ». En fait, il justifie son travail dans sa présentation, en 1887 – deux ans à peine après la ratification du Traité de Berlin octroyant la zone congolaise au Roi Léopold II – comme une œuvre de vulgarisation destinée d'abord à la jeunesse chargée d'offrir ses services à notre Roi – Souverain du Congo – et plaide pour un service de deux à trois années à la cause africaine.

On ne sait pas si l'élève Léon Freling a suivi ce conseil, mais ce qui est certain, c'est que bon nombre d'élèves formés par les Frères des Ecoles Chrétiennes se sont engagés pendant le XXe siècle dans le développement du Congo et du Rwanda. A leur tour, ils ont assuré le devenir éducatif de milliers d'étudiants africains. Maintenant ces derniers se sont substitués à eux pour former les cadres de la République Démocratique du Congo. Avec les mêmes critères de compétence et … d'indépendance. Pour preuve, il suffit de se rappeler qu'en 2017, les cinq mille professeurs et élèves des écoles des Frères de Zuza et d'Alingda à Kinshasa ont manifesté publiquement leur opposition ferme à la reprise irrégulière et par la force du complexe scolaire des Frères plus que centenaire du quartier de Kintambo. La jeunesse congolaise a faim d'instruction, le fait savoir, et la considère comme une marche en avant vers son progrès.

Déjà dans Le Figaro du 18 juin 1948, Georges Duhamel de l'Académie française écrivait après son séjour au Congo Belge : « J'ai visité, naturellement, les écoles. Elles sont excellentes. Là, comme dans le monde entier, les missions religieuses, notamment, font un travail admirable. Cette civilisation qu'elles enseignent, et qui est formée de tout ce que nous aimons et révérons, est-il possible qu'elle ne soit pas considérée comme la civilisation par excellence dans la confusion présente du monde humain ? » ■

À méditer :

L'histoire n'est pas un ouvrage de philosophie, c'est un tableau ; il faut joindre à la narration la représentation de l'objet, c'est-à-dire qu'il faut à la fois dessiner et peindre ; il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions, principale cause de l'altération des faits

F.-R. de Châteaubriand



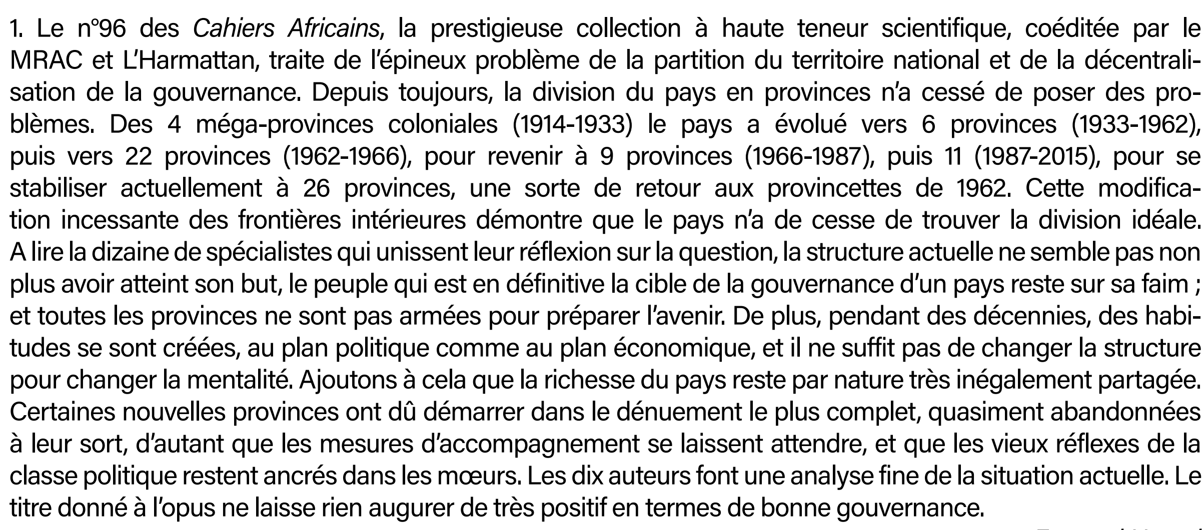



INVITATION

Les habitués de la Bibliographie liront également avec intérêt les recensions complémentaires relatives à quelques grands titres, sur le site de Mémoires du Congo : www.memoiresducongo.be



Ngoy Kimpulwa, B.(†) & Englebert, P.,(sous la direction de), *Congo, l'Etat en morceaux*, Africamuseum & L'Harmattan, 2021. Abondantes bibliographies par chapitre. Broché ; 155 x 240 mm ; 302 pages ; 31 €



1. Le n°96 des *Cahiers Africains*, la prestigieuse collection à haute teneur scientifique, coéditée par le MRAC et L'Harmattan, traite de l'épineux problème de la partition du territoire national et de la décentralisation de la gouvernance. Depuis toujours, la division du pays en provinces n'a cessé de poser des problèmes. Des 4 méga-provinces coloniales (1914-1933) le pays a évolué vers 6 provinces (1933-1962), puis vers 22 provinces (1962-1966), pour revenir à 9 provinces (1966-1987), puis 11 (1987-2015), pour se stabiliser actuellement à 26 provinces, une sorte de retour aux provincettes de 1962. Cette modification incessante des frontières intérieures démontre que le pays n'a de cesse de trouver la division idéale. A lire la dizaine de spécialistes qui unissent leur réflexion sur la question, la structure actuelle ne semble pas non plus avoir atteint son but, le peuple qui est en définitive la cible de la gouvernance d'un pays reste sur sa faim ; et toutes les provinces ne sont pas armées pour préparer l'avenir. De plus, pendant des décennies, des habitudes se sont créées, au plan politique comme au plan économique, et il ne suffit pas de changer la structure pour changer la mentalité. Ajoutons à cela que la richesse du pays reste par nature très inégalement partagée. Certaines nouvelles provinces ont dû démarrer dans le dénuement le plus complet, quasiment abandonnées à leur sort, d'autant que les mesures d'accompagnement se laissent attendre, et que les vieux réflexes de la classe politique restent ancrés dans les mœurs. Les dix auteurs font une analyse fine de la situation actuelle. Le titre donné à l'opus ne laisse rien augurer de très positif en termes de bonne gouvernance.

Fernand Hessel



Taguieff, P.-A., *L'imposture décoloniale, Science imaginaire et pseudo-anti-racisme*, L'Observatoire, 2020. Broché ; 135 x 215 mm ; 352 pages ; 21 €.

2. Pierre-André Taguieff, directeur de recherche au CNRS, est historien des idées, et à ce titre auteur d'une quarantaine d'ouvrages. Vu sa spécialité, il ne doit pas manquer de matière. Il cerne au plus près l'actualité ; ses titres récents en fournissent la preuve : *Macron, miracle ou mirage ?* (L'Observatoire) et *La pandémie par-delà les peurs : réinventer l'Etat-nation (Et après ?)*. Dans le présent ouvrage, l'auteur tente de démontrer, à la lumière de divers événements dictés par le choc des cultures et d'autant de prises de position de la part de groupes de pression, que la quête identitaire qu'ont entamée les communautés issues de la colonisation, dans une tentative d'inclusion plus ou moins voulue, évolue invariablement vers la mise en cause de l'Occident. Il nous sert donc avant tout un essai polémique, qui ne se prive pas hélas de manier les mêmes armes que ceux qu'il stigmatise. Car sa thèse est claire : nous sommes en présence d'une imposture décoloniale, comme le souligne le titre qu'il donne à son ouvrage, doublé d'un sous-titre encore plus explicite de Science imaginaire et de Pseudo-antiracisme, tous deux ayant germé et se nourrissant au quotidien du terreau de la république réputée blanche. Il reconnaît tout au long de ses pages qu'il n'est pas facile de dégager le chemin de la simple justice, entre les clameurs de la haine et les plaidoyers de la mauvaise conscience coloniale. Il est déjà compliqué d'en démonter les mécanismes. Livre salutaire, mais difficile à lire, pour quiconque n'est pas au fait de toutes les forces, souterraines et publiques, à l'œuvre dans le grand débat démocratique de notre siècle.

Fernand Hessel



Ndiaye, A., *La mentalité africaine à l'épreuve de l'évolution des sociétés subsahariennes*, L'Harmattan Sénégal, Dakar 2021.Broché ; 135 x 215 mm ; 88 pages ; 12 €.

3. Partant de l'évidence que l'homme est un prédateur, son histoire ne laisse aucun doute là-dessus, l'auteur constate que la civilisation négro-africaine, au contraire de la civilisation occidentale, n'a pas entamé dans son passé une quête du savoir capable de comprendre les enjeux du monde. Il va jusqu'à affirmer que la pratique séculaire de l'esclavage (entre négro-africains, entre subsahariens et arabo-berbères, entre subsahariens et européens) n'a fait que renforcer la disposition naturelle. Les Européens, à la recherche des matières premières pour assurer leur confort, n'ont eu que peu de peine à coloniser l'Afrique. Et l'accès à la souveraineté de beaucoup de colonies n'a pas eu l'effet salutaire escompté : les gouvernants subsahariens sont encore largement imprégnés de l'esprit de prédation premier (goût pour la dictature, enrichissement illicite, pillage des biens de l'Etat, répression sanguinaire, génocide, apatridie...). Petit livre salutaire, qui permet de mieux comprendre la mentalité dominante ; les Africains apparaissent comme responsables de beaucoup de leurs maux, et de l'injuste partage des biens que la nature leur a réservés. Il est beaucoup question ces derniers temps de mentalité. L'opuscule apporte sa voix au débat. Et cette voix est d'autant plus prégnante qu'elle est d'un Africain, issu du milieu éducatif et instituteur de formation. L'inertie cognitive de l'Africain, pour reprendre un terme de l'auteur, a pour mérite non négligeable de décomplexer quelque peu l'Européen d'aujourd'hui, étant entendu qu'il incombe aux gouvernants d'éduquer leur peuple, et ce peuple ne demande pas mieux que d'adhérer aux grandes valeurs qui fondent la civilisation mondiale.

Fernand Hessel



Hatzfeld, J., *Là où tout se tait*, Gallimard, 2021. Broché ; 140 x 205 mm ; 224 pages ; 19€.

4. Ce livre est le sixième que l'auteur consacre au génocide tutsi à Nyamata (Rwanda), dans sa quête de compréhension. Dans le présent ouvrage, il évoque l'aventure vécue par un certain nombre d'habitants impliqués dans le génocide, portant une attention particulière au petit nombre qu'on peut qualifier de « justes » (pour faire une comparaison historique avec l'autre grand génocide du 20e siècle). Jean Hatzfeld est un parfait connaisseur du terrain ; il allie avec justesse à sa connaissance profonde de la population l'art de la faire parler. A cela s'ajoute que le lecteur a l'opportunité de se faire une idée plus poussée des souffrances endurées et d'acquérir une connaissance plus nuancée des comportements qui ont vu le jour sur les collines. Le lecteur ne sort pas indemne de la lecture du récit des événements dont la cruauté le dispute à la sauvagerie. Et il peut également se faire une idée plus juste de ce que furent les séances de gacaca, instaurées pour percer le mur de la haine entre deux communautés, aussi viscérale que séculaire, et ramener une manière de paix dans une communauté hutue-tutsie nouvelle. A travers les mots des divers intervenants, on comprend mieux les causes et les conséquences du génocide. Et même si la lecture de pareil récit ne peut pas rendre un lecteur heureux, il constatera en le lisant que la résilience dont sont capables les êtres humains n'était pas absente des collines, même si l'affrontement a ouvert des blessures inguérissables dans beaucoup de mémoires.

Fernand Hessel



de Saint-Exupéry, P., *La traversée*, Les Arènes, Paris, 2021. Avec carte illustrative du parcours transcongolais. Broché ; 135 x 215 mm ; 318 pages ; 22 €.

5. Patrick de Saint-Exupéry, ancien grand reporter au Figaro, honoré du prix Albert-Londres et du prix Bayeux des correspondants de guerre, cofondateur de la revue XXI, se passionne pour le Rwanda depuis le début 1990. Ses titres sont révélateurs : en 2004, *L'Inavouable. La France au Rwanda, Complices de l'inavouable en 2009 et La Fantaisie des dieux. Rwanda 2014*. Sa quatrième charge contre la France, celle des politiques, Mitterand en tête, et celle des militaires qui se mêlent de politique, a pour nom *La Traversée*, tirée de l'aventure qu'il a menée de part en part à travers la République du Congo en 2019, de Goma à Kinshasa, par tous les moyens que la nature du terrain imposait, avec pour but d'établir s'il y a vraiment eu un second génocide, des Hutus par les Tutsis cette fois, sur le territoire congolais, avec la complicité de la France, à la faveur de l'opération Turquoise de 1994. La thèse du double génocide, par réciprocité, était celle de Mitterrand, afin de minimiser le génocide des Tutsis par les Hutus en 1994. Le bilan de l'odyssée de l'auteur est négatif. Il n'y a pas eu de deuxième génocide, même si un grand nombre de Hutus ont perdu la vie entre Goma et Kinshasa. Comme l'auteur manie la plume avec art, malgré le caractère atroce des faits incriminés, le livre se lit comme un roman d'aventure, doublé bien sûr d'un fort intéressant livre d'histoire. Il va sans dire que Patrick de Saint-Exupéry n'est pas l'ami de ceux, parmi les Français, qui se sont rendus complices du génocide de 1994, mais la récente visite du président Macron au Rwanda, assortie d'une demande de pardon pour l'implication de la France, est venue lénifier la polémique. Et, c'est à espérer, reléguer aux seuls livres d'histoire afro-européenne ce dernier soubresaut de l'impérialisme occidental en Afrique, depuis Diego Caô à nos jours.

Fernand Hessel



Khan, R., *Racée*, L'Observatoire, Paris, 2021. Broché ; 130x 200 mm ; 160 pages ; 16 €.

6. L'auteure est tout à la fois noire, gambienne, d'origine musulmane et catholique par son père, blanche, juive et française par sa mère, et à ces divers titres véritablement racée, comme elle aime de le dire, non sans ironie. On n'a aucune peine à imaginer qu'elle est un cas difficile à faire entrer dans les cases identitaires contemporaines qui optent pour la radicalité. Elle se contraint néanmoins à la nuance qui heureusement peut tempérer la classification à la mode, et servir de modèle dans le combat contre le racisme, car ceux qui prétendent le combattre ne font trop souvent que l'intensifier, sous prétexte de bienveillance inclusive. Elle jette un regard désapprobateur sur des mots comme souchien, racisé, afro-descendant, intersectionnalité, minorité, vivre ensemble, diversité, non-mixité… et privilégie les « mots qui réparent », tels intimité, création, désir, des mots qui incitent au dialogue. Livre revigorant, écrit avec un bistouri, qui sur une base lexicologique prône une véritable intégration, qui commence par l'acceptation de soi et des autres tels que la nature les a faits, donnant raison à Romain Gary, son auteur de prédilection qu'elle cite en exergue : « Je suis raciste parce que toute votre putain d'espèce humaine me sort depuis longtemps par le derrière, que vous soyez jaunes, verts, bleus ou chocolat. », in *Chien blanc*.
Rachel Khan est l'auteure de *Noire n'est pas mon métier* (Collectif, Seuil, 2018), comme Romain Gary a écrit La promesse de l'aube. Elle est aussi juriste, actrice, scénariste et femme de télévision.

Fernand Hessel



Lulu, A., *La mer Noire dans les Grands Lacs*, Julliard, Paris, 2021. Broché ; 140x190mm ; 222 pages ; 19 €.

7. Il s'agit ici d'un premier roman, traitant de surcroît d'une intrigue complexe : Nili, héroïne roumaine, née d'une liaison de sa mère avec un étudiant congolais de passage en Roumanie avec la complicité de Ceaucescu et Mobutu, souffrant de son état de métisse dans un pays raciste et dictatorial, en fuite pour Paris où elle découvre les traces de son père, en partance vers Kinshasa à la recherche de ses racines africaines et où elle aura rendez-vous avec l'amour, la guerre, la politique, la mort, avec un fils comme ultime récompense. Le style ne coule pas toujours de source, mais le choc des cultures balkaniques et africaines y est sans doute pour quelque chose, sans oublier les influences congolaises. Le livre offre néanmoins un bel exemple de la thématique du déracinement, de la quête des origines,omniprésente dans notre monde, en pleine mouvance comme jamais auparavant. Il plaît par la sincérité et l'intensité qui le traversent, non sans quelque lyrisme. Déracinement et résurrection ne sont pas incompatibles. La preuve en est fournie par une fille née sur les rives de la mer Noire, nourrie au passage de la philosophie occidentale en France, arrivée au terme de son long voyage sur les rives des Grands lacs, tous les combats combattus. Ce premier opus s'attaque à l'éternel problème de la condition humaine que beaucoup d'auteurs ont tenté d'approfondir, dont certains parmi les plus grands. Seul le contexte diffère de l'un à l'autre. L'auteure mérite d'être encouragée à s'aventurer toujours plus loin sur cette voie.

Fernand Hessel

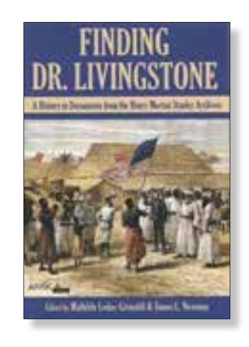


Omasombo Tshonda, J. (sous la direction de), *Ituri*, Musée royal d'Afrique centrale, 2021, avec le support de la Coopération belge au Développement Broché ; 210 x 295 mm ; 571 pages ; 29 €.



8. Le 15e titre de la fameuse collection des monographies du MRAC, faisant le tour des nouvelles provinces du Congo, est consacré à l'Ituri. Pour la parfaite information des lecteurs, les 14 titres précédents sont photographiés ci-contre. A plusieurs reprises déjà, notre revue a dit tout le bien qu'il faut retenir de ces monographies, indispensables à quiconque veut approfondir ses connaissances sur chaque province du Congo en marche. Une bibliothèque congolaise digne de ce nom aurait tort d'en faire l'économie. Voici la photo des 14 titres parus avant 2021, rangés de 1 à 14.

Fernand Hessel

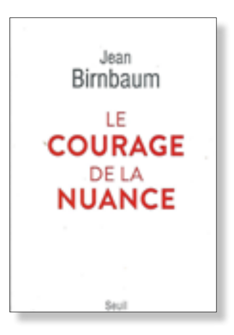


Leduc-Grimaldi, M. & Newman, J.L., *Finding Dr. Livingstone. A History in Documents from the Henri Morton Stanley Archives*, Editeur Ohio University Press, 2020. Relié ; 178 x 43 x 254 mm ; 560 p. ; 80 € ; n'est publié qu'en anglais.

9. Mathilde Leduc-Grimaldi, bien connue des membres du Forum, fait ici œuvre d'historienne de pointe, en s'attaquant aux archives Stanley conservées au MRAC pour la Fondation Roi Baudouin. Les passionnés de Stanley, et sans doute aussi quelques contempteurs, ont pu la suivre également dans la conférence qu'elle donna dans le cadre des Museum Talks d'AfricaMuseum, en mars 2021. Ils ont été doublement servis car Mathilde Leduc-Grimaldi est à la fois la conservatrice des archives de Stanley dans ledit musée et l'auteur de l'opus qu'elle consacre à l'analyse de ceux-ci, en collaboration avec le Pr. James L. Newman, professeur émérite de géographie de l'université de Syracuse, dans l'Etat de New York. Ouvrage savant, par définition, qui offre l'occasion de découvrir ou d'approfondir tout ce que les archives du MRAC sont aptes à révéler sur l'exploration elle-même et sur les débuts de la colonisation de l'Afrique centrale, dans tous ses tenants et aboutissants. Le tout servi avec la rigueur qui sied à deux scientifiques, qui ont eu l'opportunité de puiser aux sources. On mesure mieux, en parcourant l'opus, tout le poids historique de la fameuse adresse de Stanley à Livingstone : « Dr Livingstone, I presume ? », que celle-ci soit historique ou pas. Et l'on est assuré de découvrir nombre de détails inconnus. Et on comprend mieux comment l'Europe a pris progressivement possession de l'Afrique pour plus d'un siècle. On peut regretter que le livre n'existe qu'en anglais.

Fernand Hessel

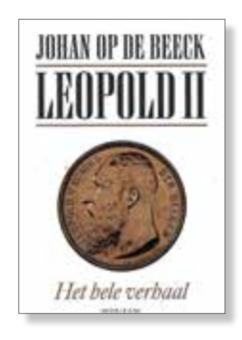
Prière de noter
Le livre de Marcel Yabili, qui a fait beaucoup d'heureux à Mémoires du Congo, paru en 2020 sous le titre de Le roi génial et bâtisseur de Lumumba. Un exercice de critique historique sur le plus grand Fake News *(voir recension in n°55, Bibliographie 19, p. 67) est aussi sorti en néerlandais, sous le titre de* Mijn Waarheid over Leopold II, « geniale koning-bouwheer » van Lumumba. Nepmieuws ontkracht door een Congolese jurist in Congo*. L'auteur n'a pas épuisé le sujet ; il lui consacre une trilogie avec, en juin 2021, un nouveau tome de 336 pages sous le titre "*Le roi génial et bâtisseur de Lumumba, 135 ans et +*". Le troisième livre de la série devrait être plus important.*



Birnbaum, J., *Le courage de la nuance*, Seuil, 2021 Broché, 144 pages, 14€

10. Les nouvelles technologies et les multimédias, Twitter, Facebook, WhatsApp et bien d'autres encore, imposent une oppression sans précédent rendant quasiment impossible toute réflexion personnelle. Plus que jamais, les libertés individuelles quant à se prononcer à tête froide sur les questions nationales et globales ou sur la défense d'un point de vue personnel, une discussion quotidienne, sont mises en péril. L'oppression vient de partout quel que soit le camp dont on fait partie. Plus que l'impact des écrits des auteurs classiques, les nouvelles technologies et les multimédias poussent tout le monde à aligner la pensée personnelle sur la ligne des uns et des autres, sans consistance, sans accord, et sans une règle quelconque de transition. Cette attitude équilibriste, impossible en soi, produit la plus grande oppression de notre temps. Pourtant, il y aurait une solution au-delà de l'étouffement généralisé, des insultes, disputes, calomnies, la haine et les préjugés sans devoir jouer le rôle d'indicateurs vivants de toutes les idéologies contraires. Jean Birnbaum propose une stratégie de survie : emprunter et amplifier des signaux de sortie de l'oppression de quelques auteurs bien connus. Il passe en revue les grandes idées d'Albert Camus, Jacques Derrida, Georges Bernanos, Hannah Arendt, Raymond Aron, George Orwell, Germaine Tillion, et Roland Barthes. De cette lecture croisée, il retire la stratégie la plus utile pour survivre en ce temps d'oppression totale : « le courage de la nuance ». Pour exister, la nuance a besoin d'une « langue libre ». Une référence à la Novlangue, qui transparait à travers le roman antitotalitaire de George Orwell, et souligne les nouveautés langagières. Elles justifieraient un régime totalitaire. En fin de compte, ces nouveautés disparaissent sans laisser de trace solide car « le médiocre est un piège du démon » qui fait « la banalité du mal ». Bien plus, « le courage de la nuance va de pair avec un solide sens de l'humour qui laisse libre cours à l'écriture sans exposer les auteurs à des remarques infamantes ». Tout en prenant conscience de nos limites, la liberté est intraitable et reste un fruit de l'éthique de la vérité qui impose un dialogue qui n'aboutit pas à une sorte d'idéologie « orthodoxe ». C'est une multiplicité vivante d'opinions dont la dynamique permet d'échapper « aux idéalismes fabriqués et aux optimismes de commande ».

Félix Kaputu



Op de Beeck, J., *Leopodl II. Het hele Verhaal*, Horizon /Overamstel Antwerpen/Amsterdam, 2020 Relié ; 150 x 7 x 220 mm ; 813 pages ; 40 €. Enrichi de généalogies, photos,- bibliographie, notes et index. N'est édité qu'en néerlandais.

11. L'auteur, ancien journaliste et rédacteur en chef de nombreux médias en Flandre, a pour objectif de populariser l'Histoire, autour de quelques grandes figures. Ainsi, il consacre pas moins de cinq ouvrages et autant de bestsellers à l'ère napoléonienne : Le cauchemar de Napoléon en 2012, Waterloo en 2013, la biographie de Napoléon en deux tomes en 2014, le Cœur de Napoléon en 2016. C'est assez dire que nous sommes en présence d'un auteur aussi prolifique que passionné. Son intérêt (et son succès) ne s'arrêtent pas à Napoléon, il écrit aussi sur Louis XIV et l'Histoire de France, sur la scission de la Belgique et des Pays-Bas, et ne craint pas de s'inviter dans le débat sur la liberté d'expression. Attentif de toute évidence à l'impact de ses écrits sur le public, il met également sa plume au service de Léopold II (1835-1909), tout Léopold II. Comme sa démarche est biographique et non polémique, le lecteur ne doit pas chercher dans *Het hele verhaal* des approches inédites sur la figure, adulée autant que contestée, du chef de l'Etat indépendant du Congo, notre sujet favori, bien qu'à la lecture de l'opus la découverte de nouveaux liens belges avec le Congo ne soit pas à exclure. Au bilan, un livre intéressant qui a l'avantage d'éclairer toutes les facettes de la personnalité du deuxième roi des Belges, à travers sa longue carrière et ses divers parcours, lesquelles viennent à point nommé car certains habitués des médias iconoclastes de la colonisation belge finiraient par croire que Léopold II n'est allé au Congo (où il n'a jamais posé le pied) que pour couper des mains aux Congolais récalcitrants. L'ouvrage fait une large part à la personnalité 'africaine' de Léopold II.

Fernand Hessel



Maselis, P., *Des Açores à la Nouvelle Zélande*, Roularta Books, 2005, Edité avec l'appui de Pro-Post. Cartonné ; 240 x 325 mm ; 418 pages ; 60 €

12. Véritable album sur la philatélie qui a accompagné les Belges en outre-mer avant d'être un livre d'histoire sur les colonies belges dans le monde. Patrick Maselis est de toute évidence un passionné de timbres historiques. Mais sa passion de philatéliste se double d'une passion d'historien, pour notre parfaite information. Il ne se limite pas aux timbres, mais explore le contexte qui les a inspirés. Ainsi visite-t-il toutes les colonies belges qui se sont développées pendant un temps plus ou moins long sur les six continents de notre planète, entre 1451 et 1916. Le grand livre peut donc se lire de deux manières, les timbres apportant une précieuse illustration de l'histoire. Pour beaucoup de Belges, la colonisation belge se limite à l'Afrique centrale, de 1885 à 1960, et a duré moins d'un siècle. L'auteur en surprendra donc plus d'un en dénombrant, de chapitre en chapitre, pas moins de 13 implantations coloniales, au sens large s'entend, allant des Açores à partir de 1451 jusqu'au Ruanda-Urundi en fin de parcours en 1962, en passant par les Îles Canaries, les faubourgs de New York, l'Inde, Tristan da Cunha, la Nouvelle-Zélande, le Guatemala, le Brésil, la Guinée (voir pour cette dernière l'article sur Rio Nunez en p. 61), l'Argentine, le Congo, le Soudan, l'Antarctique. Voilà qui témoigne d'un dynamisme peu commun d'une nation et d'une volonté obstinée d'agrandir le territoire que l'Histoire a légué. Un livre qui se lit comme un roman, magnifiquement illustré en couleurs et en noir et blanc, plein d'enseignements servis avec art.

Fernand Hessel



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur **www.memoiresducongo.be**

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo : **BE95 3101 7735 2058**, avec mention de l'adresse et des titres sous commande.





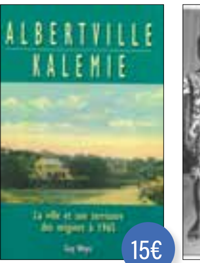
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

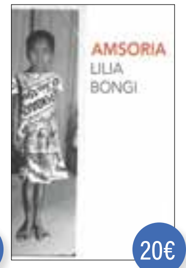
info@memoiresducongo.be

www.memoiresducongo.org

LIVRES

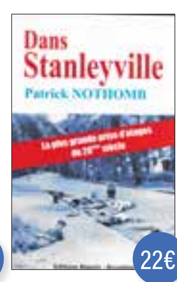
** Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.*

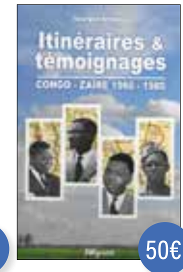




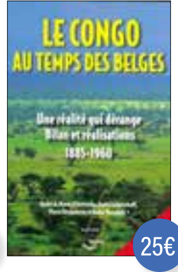


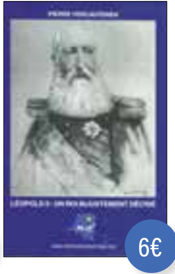


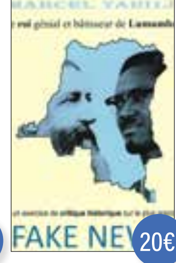










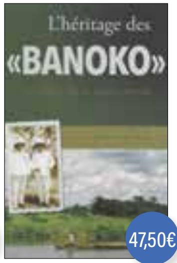




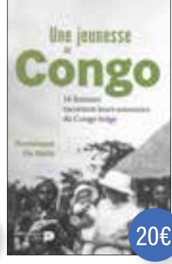




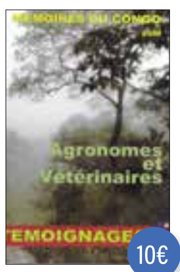


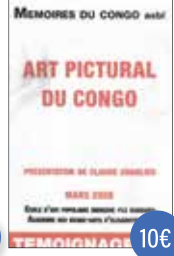




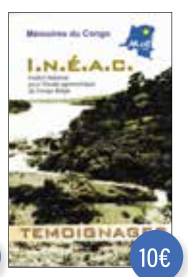


VIDÉOS



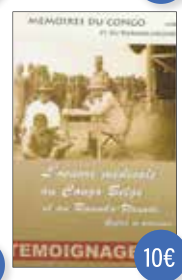


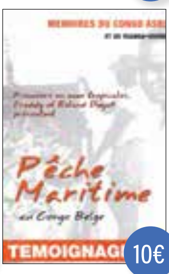




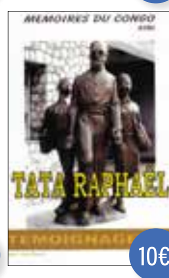














Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes Le rail au Congo belge sont au prix de 95 €

(Par tome 40€)